



MAGAZINE
REBECCA ZLOTOWSKI,
AU COEUR DU CINÉMA

idées



“ Une histoire intime
et politique de la vulve ”

UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITaine,
EN BELGIQUE ET AU LUXEMBOURG

Le Monde WEEK-END

SAMEDI 10 MAI 2025 - 81^e ANNÉE - N° 24993 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITaine - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Léon XIV, pape d'équilibre dans un monde fracturé

- Né aux Etats-Unis, détenteur d'un passeport péruvien, Robert Francis Prevost, 69 ans, est devenu jeudi le 26^e souverain pontife de l'Eglise catholique, sous le nom de Léon XIV
- Ce choix inscrit ce citoyen du monde dans la continuité de Léon XIII, le pape qui a forgé la doctrine sociale de l'Eglise, et promet un pontificat ancré dans la modernité et soucieux des pauvres
- Son appartenance à l'ordre mendiant des augustiniens, sa connaissance du droit canon et de la curie lui confèrent une image rassurante, après le pontificat de François, qui a bousculé une partie de l'Eglise

PAGES 2-3



Au balcon de la basilique Saint-Pierre, au Vatican, le 8 mai. FRANCESCO SFORZA/VATICAN MEDIA VIA REUTERS

Un Américain
à l'opposé
de Trump

Donald Trump a salué avec prudence l'élection du premier pape né aux Etats-Unis, mais très éloigné de sa politique hostile aux réfugiés

PAGE 3

Unité, réformes...
les chantiers
du pontificat

Entre la poursuite du synode sur la synodalité et la lutte contre les crimes sexuels au sein de l'Eglise, la feuille de route de Léon XIV s'annonce ardue

PAGE 3 ET ANALYSE P. 27

M ÉDITORIAL
LÉON XIV FACE AU
LEGS DE FRANÇOIS

PAGE 28

Gaza Une journée d'horreur ordinaire

Des bombardements israéliens visant un marché et deux écoles ont fait 92 victimes, mercredi, selon les autorités de santé. Indignée, l'UE peine à agir

PAGE 4

Outre-mer Manuel Valls mis en échec à Nouméa et à Paris

Le ministre des outre-mer n'est pas parvenu à sceller un accord sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, la mobilisation de la droite non indépendantiste empêchant tout compromis

PAGES 9 ET 10

Droits de douane Donald Trump signe un premier accord



Donald Trump et l'ambassadeur britannique aux Etats-Unis, Peter Mandelson, à Washington, le 8 mai. LEAH MILLIS/REUTERS

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN a ostensiblement célébré, jeudi, à la Maison Blanche, un premier accord douanier signé avec le Royaume-Uni. Grâce à ce « deal », l'administration Trump se félicite d'accéder à de nouveaux marchés. Mais l'accord est aussi une victoire diplomatique pour le premier ministre britannique, Keir Starmer. De fait, il donne un

avantage comparatif au Royaume-Uni, notamment par rapport aux pays de l'Union européenne. Les Européens, eux, avancent avec prudence pour ne pas fermer la porte à la négociation et préserver leur unité. La Commission menace de surtaxer un nombre important de produits américains.

PAGES 14 ET 15

Inde-Pakistan
Le conflit
s'intensifie entre
les deux puissances
nucléaires

PAGE 5

Affaire Lagardère
Le communicant
Ramzi Khiroun
sort de l'ombre

PAGE 12

Economie
L'œnotourisme
au secours du
vignoble français

PAGE 17

Biodiversité
La protection
du loup en voie
d'assouplissement

PAGE 8

EspaceTopper
Maison familiale à Paris depuis 1926 99 ans

Offres

Tables fixes ou extensibles, plateau bois, laque, verre ou céramique, les plus grandes marques au meilleur prix : Akante, Bontempi, Bonaldo, Calligaris, Cattelan, Mobilier de France, Mobliberica...

ANNIVERSAIRE

Tables et
chaises de repas :
conditions
exceptionnelles
sur une large
sélection



LE PLUS GRAND
ESPACE TABLES ET
CHAISES DE REPAS
À PARIS

Paris 15 • 7j/7 • M° Charles Michels
145-147 rue St-Charles, 01 45 75 02 81
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40

Canapés, literie, mobilier :
toutes nos adresses sur www.topper.fr

M 00146-510-F-5,50 €

LÉON XIV, NOUVEAU PAPE

Léon XIV, un pape d'équilibre et d'apaisement

Le nouveau chef de l'Eglise catholique, l'Américain Robert Francis Prevost, s'inscrit dans le sillage de son prédécesseur, François

PORTRAIT

CUZCO (PÉROU) - correspondance
VATICAN - envoyés spéciaux

Lorsque son nom a été prononcé, il y a eu comme un murmure d'incompréhension dans la foule réunie sur la place Saint-Pierre, à Rome. «*Prevost? Qui est-ce?*» Dans l'élection au trône de Pierre, les vaticanistes voyaient en lui un candidat sérieux pour sa capacité à rassembler et apaiser l'Eglise catholique. Mais, pour le grand public, Robert Francis Prevost, 26^e pape et le premier venu des Etats-Unis, est un inconnu. Lorsque la fumée blanche est apparue à la cheminée de la chapelle Sixtine, jeudi 8 mai peu après 18 heures, les badauds parlaient encore sur la victoire de Pietro Parolin, ancien numéro deux de François et favori annoncé du scrutin. La rapidité avec laquelle l'élection s'est jouée (quatre tours de vote, soit vingt-quatre heures de conclave) devait renforcer cette hypothèse.

Ce sera donc Robert Prevost, issu de l'ordre de saint Augustin, avec comme nom de règne Léon XIV. Ce choix place le nouveau pape dans la continuité de Léon XIII, le pape qui a forgé la doctrine sociale de l'Eglise, notamment à travers l'encyclique *Rerum novarum* («Des choses nouvelles»), publiée en 1891. En clair, la promesse d'un pontificat ancré dans la modernité et soucieux des pauvres, des marges, des exclus – des «périphéries», aurait dit François, à qui Léon XIV a rendu un hommage appuyé.

«Ensemble, nous devons trouver comment être une Eglise missionnaire, une Eglise (...) qui est toujours prête à accueillir à bras ouverts et à recevoir tous ceux qui ont besoin de notre charité, de notre présence, de dialogue et d'amour», a-t-il lancé dans une déclaration aux airs de programme d'action, plus longue que la tradition le demande.

Visage encadré de lunettes, visiblement ému, Robert Prevost a également appelé à la «paix» dans le monde, prononçant le mot à dix reprises. Décrit comme «timide et moins expansif que François» par l'un de ses collègues américains installés à Rome, le prêtre jésuite David McCallum, Léon XIV s'est exprimé d'une voix forte et assurée dans un italien teinté d'un léger accent.

Cet homme de 69 ans n'a pas paru impressionné par la foule, pas plus qu'il ne l'est par la pompe romaine : Robert Prevost est un cardinal de curie, préfet du dicastère pour les évêques depuis janvier 2023, position à laquelle il a été placé par François. A ce poste, il a pu tisser des liens avec les Eglises du monde entier et montrer sa capacité à diriger.

«Pape américain», le symbole est immense dans un monde marqué par la gouvernance

erratique de Donald Trump. Robert Prevost a critiqué à plusieurs reprises le président américain, en particulier sur les expulsions massives et indiscriminées de migrants. Jeudi soir, le président des Etats-Unis a salué «un grand honneur» pour son pays, mais la cohabitation s'annonce délicate entre les deux hommes. L'épiscopat américain, qui s'est heurté à l'administration Trump sur ce sujet des migrants, devrait voir son autorité renforcée.

Dans la cohue de la place Saint-Pierre, Leila Brown, 23 ans, venue de l'Etat de Washington avec sa sœur, confiait, incrédule : «Je n'imagine pas qu'on puisse avoir un pape américain. Je pensais que l'Eglise aurait peur de donner trop de pouvoir aux Américains dans le contexte international.» Sauf que Robert Francis Prevost, natif de Chicago, dans l'Illinois, est plus certainement le pape des Amériques que celui des Etats-Unis. Lorsqu'il a abandonné l'italien, durant quelques secondes, ce fut pour passer à l'espagnol et saluer son «cher diocèse de Chiclayo», au Pérou, dont il a été l'évêque durant huit ans. Titulaire d'un passeport péruvien, il a passé une trentaine d'années dans ce pays.

Homme du syncretisme culturel, Léon XIV est aussi un pape de synthèse. C'est probablement même à cette soif de rassemblement et d'apaisement qu'il doit son élection, après un pontificat de François qu'une partie de l'Eglise a vécu comme brutal.

SUBTIL JEU DE SYMBOLES

Pour la partie du collège cardinalice la plus attachée à l'héritage de Jorge Bergoglio, l'Américain s'inscrit dans une continuité évidente. Il a été l'un des soutiens les plus déterminés du pape argentin, qui l'a créé cardinal en septembre 2023. Dans sa première intervention, au balcon de la basilique Saint-Pierre, il a salué par deux fois son prédécesseur et s'est mis dans ses pas en évoquant la nécessité du «dialogue», de la «rencontre» et des «ponts» que l'Eglise doit construire. Dans une allusion en forme de programme d'action, il a mentionné la «synodalité» chère à François. En 2023 et en 2024, Robert Prevost avait été l'un des participants au synode sur l'avenir de l'Eglise, cette grande assemblée destinée à rendre l'institution plus inclusive. «Nous voulons être une Eglise synodale, une Eglise en chemin», a souligné Léon XIV.

Cette promesse n'est pas seulement un gage adressé aux fidèles de François ; elle correspond aux convictions de l'Américain. Missionnaire, homme de terrain, reconnu comme son prédécesseur pour ses qualités de pasteur, il a, dans un rare entretien accordé au média *Vatican News*, en mai 2023, expliqué que les ecclésiastiques se souciaient «souvent de l'enseignement de la doctrine» au risque «d'oublier que [leur] premier devoir est

de communiquer la beauté et la joie de naître Jésus». Dans le même entretien, il expliquait aussi que le processus de choix des évêques devait être «plus ouvert à l'écoute des différents membres de la communauté». De quoi contenir les «bergogliens», attachés à l'avènement d'une Eglise plus ouverte dans sa gouvernance et moins cléricale.

Mais, par un subtil jeu de symboles, Léon XIV a aussi su s'adresser aux mécontents de l'ère François, conservateurs en premier lieu. Au balcon de la basilique, il est apparu portant sur les épaules le vêtement d'apparat traditionnel, la molette rouge et l'étole brodée des figures de saint Pierre et de saint Paul. En 2013, l'apparition d'un François vêtu d'une seule soutane blanche avait donné le ton de son pontificat : simple, humble, mais aussi, pour ses détracteurs, brouillon et autocratique. Lors des congrégations générales précédant le conclave, nombre de cardinaux avaient évoqué leur attente d'une gouvernance plus apaisée et moins personnelle, quitte à perdre en flamboyance.

«L'habit est un symbole et un message, aussi fort que les mots», analyse Roberto Regoli, professeur d'histoire de l'Eglise à l'université pontificale grégorienne, à Rome. Robert Prevost rassure ainsi à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de l'Eglise. Pour le spécialiste, le nouveau pape envoie ainsi «un message d'unité» et se présente comme «un pape d'équilibre».

Dans les pas de Léon XIII, père de la doctrine sociale de l'Eglise

EN CHOISISSANT LE NOM de Léon XIV, le cardinal Robert Prevost, élu pape par le conclave, se place dans la lignée d'un illustre prédécesseur. «C'est évidemment une référence directe à Léon XIII», a ainsi confirmé Matteo Bruni, le responsable de la salle de presse du Vatican, quelques heures après que l'identité du nouveau pape eut été dévoilée.

Membre des augustins, un ordre mendiant, le successeur de François annonce ainsi se reconnaître dans celui qui a jeté les fondements de la doctrine sociale de l'Eglise, une question particulièrement chère à Robert Prevost. Et au pape François, qui avait choisi son nom en référence à François d'Assise, un saint ayant consacré sa vie aux pauvres. Léon XIII est l'auteur de l'encyclique *Rerum novarum* («Des choses nouvelles»), un texte majeur du catholicisme contemporain. Dans ce document de 1891, le pape italien dont le pontificat, l'un des plus longs de l'histoire – de 1878 à 1903 –, introduit la question

ouvrière et sociale dans la doctrine de l'Eglise. Il condamne la misère et la pauvreté des ouvriers. Reprochant au capitalisme ses excès, Léon XIII réclame une rétribution plus juste pour les travailleurs et encourage même la formation de syndicats.

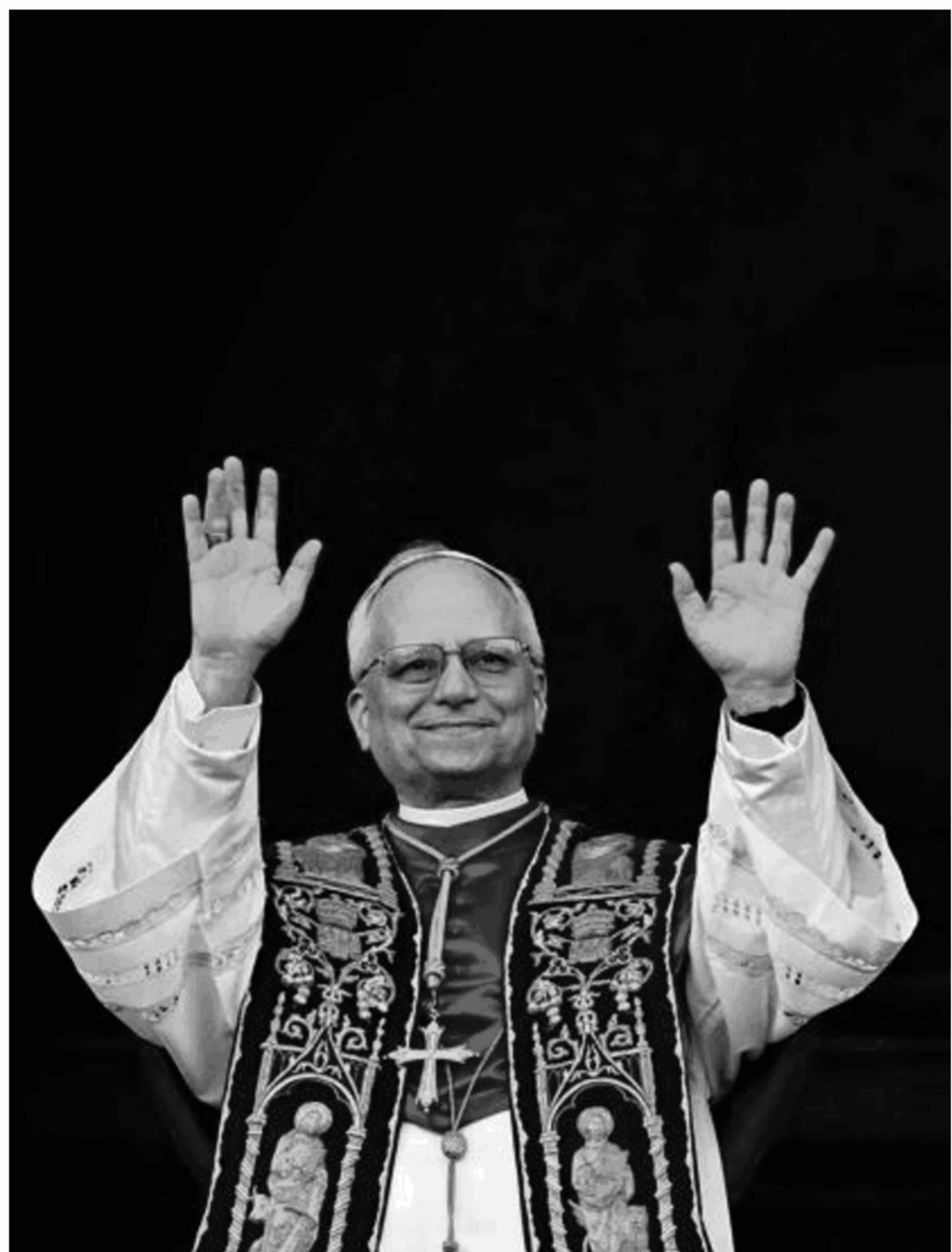
Aide aux plus pauvres

Tout en réfutant les idées socialistes qui gagnent le continent européen à l'époque, le texte du pontife regrette «la concentration, entre les mains de quelques-uns, de l'industrie et du commerce (...) qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires». Ces thèmes ont une résonance particulièrement moderne pour un nouveau pape qui a passé le plus clair de sa carrière ecclésiastique au Pérou, un pays en proie à de nombreuses crises sociales. Durant ses trente années dans le pays, il a d'ailleurs croisé Gustavo Gutierrez, père de la théologie de la libération, mort en 2024. Ce dernier avait

théorisé la nécessité pour les plus démunis de se libérer eux-mêmes par l'action, quitte à en venir à la révolte ou à l'insurrection.

L'inclusion et l'aide apportée aux plus pauvres et aux personnes en souffrance devraient donc être, comme pour celui de François, l'un des axes majeurs du prochain pontificat. Pour le jésuite américain installé à Rome David McCallum, le choix de ce nom dans un monde moderne en pleines mutations sociales, politiques et économiques, est plus que jamais opportun. «Se placer dans la lignée de Léon XIII reste pertinent aujourd'hui, il revient à mettre la dignité humaine et le bien commun en premier», relève le religieux. Léon XIII entretenait aussi un lien particulièrement fort avec l'ordre des augustins, «ce qui renforce la filiation entre les deux hommes», conclut Roberto Regoli, historien de l'Eglise à l'université pontificale grégorienne, à Rome. ■

SARAH BELOUEZZANE ET BENOÎT VITKINE



Le pape Léon XIV au balcon de la basilique Saint-Pierre, au Vatican, le 8 mai. GUGLIELMO MANGIAPANE/REUTERS

«NOUS DEVONS TROUVER COMMENT ÊTRE UNE ÉGLISE MISSIONNAIRE, UNE ÉGLISE (...) QUI EST TOUJOURS PRÊTE À ACCUEILLIR À BRAS OUVERTS TOUS CEUX QUI ONT BESOIN DE NOTRE CHARITÉ»

LÉON XIV

Léon XIV a explicitement rappelé le besoin d'unité au sein de l'Eglise : «Je tiens à remercier tous mes frères cardinaux qui m'ont choisi pour être le successeur de Pierre et de marcher avec vous, en tant qu'Eglise unie, toujours à la recherche de la paix, de la justice», a-t-il lancé.

Son appartenance à l'ordre mendiant des augustiniens, réputés attachés à la tradition autant qu'à la charité fraternelle, sa connaissance solide du droit canon et de la curie contribuent à construire cette image rassurante. A la tête de son dicastère et, auparavant, de son ordre, il a eu affaire à des ecclésiastiques du monde entier. Cette position lui a sans doute appris à naviguer dans les différentes cultures qui composent l'Eglise universelle. «C'est quelqu'un qui sait écouter», abonde David McCallum, qui l'a fréquenté dans le cadre du synode sur la synodalité. Il n'est pas concentré sur lui-même et est dévoué à sa tâche. Il sait aussi prendre des décisions difficiles. »

FIBRE SOCIALE

Né en 1955, Robert Francis Prevost a grandi à Dolton, banlieue ouvrière du sud de Chicago. Son père, d'origine française et italienne, lieutenant de vaisseau pendant la seconde guerre mondiale, est devenu par la suite directeur d'école et catéchiste. Sa mère, bibliothécaire, était, elle aussi, engagée dans la vie paroissiale locale. Scientifique de formation, Robert Francis Prevost a d'abord fréquenté l'université catholique de Villanova (Pennsylvanie) où il a obtenu un diplôme de mathématiques. Il a ensuite étudié la théologie à la Catholic Theological Union de Chicago avant d'entrer dans l'ordre de saint Augustin, où il est ordonné prêtre en 1982, à 27 ans. Puis il se tourne vers le droit canon, à l'université pontificale Saint-Thomas de Rome, avant de commencer sa carrière sud-américaine.

Car la vocation de Robert Prevost est la mission. Il part, dès 1985, avec l'ordre de saint Augustin au Pérou, où il réside en tant que missionnaire, avec quelques interruptions, jusqu'en 1999. Il revient alors aux Etats-Unis où il prend la tête de la province augustine Notre-Dame-du-Bon-Conseil, dans le Midwest, avant de rallier Rome pour devenir prieur général de l'ordre durant douze ans. A ce poste, il supervise 2500 frères sur plusieurs continents et gère une institution mondiale.

En 2014, son chemin le mène de nouveau au Pérou où le pape François le nomme administrateur apostolique d'un diocèse, celui de Chiclayo. Il en deviendra ensuite l'évêque en titre. Il est chargé de remettre de l'ordre



Place Saint-Pierre, lors de l'élection du pape américain, le 8 mai. AMANDA PEROBELLI/REUTERS



A Chiclayo (Pérou), dans la cathédrale Sainte-Marie, le 8 mai. SEBASTIAN CASTANEDA/REUTERS

dans un territoire et surtout une Eglise en proie à de nombreuses tensions. A l'époque, l'épiscopat se déchire sur le cas de deux évêques : l'un accusé de pédocriminalité, l'autre d'inconduite personnelle. Il acquiert même la nationalité péruvienne en 2015. «*Le pape est péruvien!*», titraient nombreux de journaux du pays, jeudi. La présidente de la République par intérim, Dina Boluarte, a salué un jour «historique» pour le Pérou.

Dans le pays andin, son épiscopat ne fut pas de tout repos. L'année de sa naturalisation éclate l'affaire Sodalicio, considérée comme le plus important scandale sexuel de l'histoire de l'Eglise du pays. Un livre, *Mitad monjes, mitad soldados* («moitié moines, moitié soldats»), Planeta Peru, non traduit), des journalistes Paola Ugaz et Pedro Salinas, compile plus d'une trentaine de témoignages d'anciens sodalites faisant état d'«abus sexuels, physiques et psychologiques et de séquestrations», commis entre 1971 et les années 2000 dans la communauté Sodalicio de Vida Cristiana, organisation proche de l'extrême droite très influente au Pérou. Robert Prevost avait recommandé la dissolution de

Sodalicio, obtenue mi-avril, quelques semaines avant la mort du pape François. A la tête de son dicastère, l'Américain a également obtenu la destitution de l'ancien évêque de Piura, lié à la communauté.

Le cardinal n'a pas hésité à intervenir dans la vie politique de son pays d'adoption. En 2017, après la grâce présidentielle accordée à Alberto Fujimori, il avait prié l'ancien autoritaire, à la tête du Pérou entre 1990 et 2000, de demander pardon à ses victimes. Sa fibre sociale s'est aussi manifestée en février 2023, quand il rappelait, durant la répression des manifestations contre la présidente par intérim, Dina Boluarte, que «*le droit de manifester doit être respecté*». «*Il y a des secteurs de la population qui se sentent oubliés, ignorés et qui ont des revendications légitimes*», estimait-il.

Jeudi soir, le pontife a fait une apparition impromptue au palais apostolique pour saluer les cardinaux et des membres de la curie. Dès vendredi, il devait célébrer sa première messe en sa qualité de pape. ■

SARAH BELOUEZZANE,
AMANDA CHAPARRO
ET BENOÎT VITKINE

d'inspiration est un aveu tacite : le profil du nouveau chef du Vatican ne correspond pas aux préférences du monde MAGA (Make America Great Again), focalisé sur la plus vaste campagne antimigrants de l'histoire du pays. «*Léon XIV est quelqu'un qui cherche à unifier plutôt qu'à polariser, à surmonter les divisions plutôt qu'à les semer*», résume Kathleen Sprows Cummings, professeure d'études américaines à l'Université catholique de Notre-Dame, à South Bend (Indiana). *Il dit le Christ d'abord, avant la nation*. L'Eglise catholique transcende les nationalités, les barrières et les frontières de création humaine.»

La religiosité de la société américaine est en baisse constante. Se-

lon la dernière étude du Pew Research Center, menée auprès de 35 000 Américains, 62 % des personnes interrogées s'identifient comme chrétiennes, alors qu'elles étaient 78 % en 2007 et 71 % en 2014. Parmi elles, seulement 19 % se disent catholiques. Les nombreux courants évangéliques regroupent 23 % des croyants.

«J. D. Vance a tort»

Parallèlement à cette chute de la religiosité et à un émiettement des pratiques, un nationalisme chrétien s'affirme fortement à droite, confondant foi et politique. Ce courant considère que les lois doivent être rédigées en fonction d'une lecture littérale de la Bible et promeut des dis-

Les dossiers sensibles du nouveau pontificat

La tâche la plus immédiate de Léon XIV sera de poursuivre les travaux du synode sur la synodalité, afin de réfléchir à une Eglise plus inclusive

VATICAN - envoyés spéciaux

C'est une figure imposée des jours et semaines qui suivent un conclave : après une période où s'affichent les divergences de vues, il incombe au pape, élu jeudi 8 mai, de rassurer quant à l'unité de l'Eglise. Le mode de scrutin lui-même, qui requiert une majorité des deux tiers, a été pensé pour éloigner l'ombre de la division.

Ce souci peut se matérialiser jusque dans le choix du nom de règne. Jean Paul I^e, en 1978, avait choisi de réunir dans son nom ses deux prédécesseurs, Jean XXIII et Paul VI, dont les orientations éloignées avaient partagé l'Eglise. En choisissant le nom de Léon XIV, en référence à Léon XIII, pape de 1878 à 1903, le cardinal américain Robert Francis Prevost montre, quant à lui, l'importance qu'il accorde à la fibre sociale de l'Eglise. Mais il n'a pas manqué, lors de son intervention au balcon de la basilique Saint-Pierre, jeudi, de rappeler : «*Soyons unis, main dans la main...*»

Ce besoin d'unité est aussi un héritage du pontificat de François. Le pape argentin a été loué pour avoir incarné l'Eglise dans le monde avec une force peu commune. Mais sa gouvernance, solitaire, erratique, parfois autoritaire, a fait l'objet de critiques. Lors des congrégations générales qui ont précédé le conclave, des cardinaux ont explicitement demandé un mode de gouvernement plus collégial et exprimé un besoin d'apaisement. La réforme de la curie, lancée par François, devra être menée à bien sans bousculer l'institution, au risque de favoriser inertie et sabotage.

Désertion des lieux de culte
La tâche la plus immédiate pour son successeur sera de poursuivre les travaux du synode sur la synodalité, cette grande assemblée qui a réfléchi à l'avenir d'une Eglise plus inclusive, en 2023 et en 2024. En mars, l'Argentin avait prolongé ses travaux jusqu'en 2028, l'imposant de fait au pape suivant. Et si la démarche a eu ses opposants, un relatif consensus s'est exprimé en sa faveur lors des congrégations générales.

Jeudi, Léon XIV a évoqué son souhait de poursuivre sur la voie d'une «*Eglise synodale*». Reste que les résultats de cet immense chantier sont incertains. Si les laïcs, femmes y compris, ont été associés aux réflexions, la place qui sera accordée à ces der-

Autre problématique plus particulièrement prégnante en Occident : la désertion des lieux de culte et la baisse des vocations. Plus d'un demi-million de personnes ont, par exemple, quitté l'Eglise en Allemagne, en 2022. En France, les baptêmes d'adultes, certes en hausse, ne compensent pas la baisse générale du nombre de baptêmes.

Les cardinaux et le nouveau pape devront redonner le goût du catholicisme aux pays occidentaux sécularisés, que le pape François a parfois semblé négliger.

LE SUCCESEUR DE FRANÇOIS DEVRA AUSSI SE SAISIR DE LA QUESTION DES VIOLENCESES SEXUELLES AU SEIN DE L'ÉGLISE

nières dans le futur de l'institution ecclésiale n'est pas encore définie. François lui-même n'a jamais donné de position claire sur le thème de l'ordination de femmes diacres, qui agite l'Eglise depuis des années. Robert Prevost avait fait part de ses réserves.

D'autres sujets recèlent un potentiel de division important, comme les questions de liturgie (messe célébrée selon l'ancien ou le nouveau rite) ou de «morale» – bénédiction des couples homosexuels, autorisée par François, ou communion des divorcés remariés, sur laquelle il a prononcé l'accueil sans modifier la doctrine. Sur ces thèmes, le clivage se situe entre camps conservateur et progressiste, mais il suit aussi des lignes de fracture géographique, avec des Eglises du Sud souvent rétives aux évolutions.

Le successeur de François devra aussi se saisir de la question des violences sexuelles au sein de l'Eglise. Après une prise de conscience tardive, lors d'un voyage au Chili, en 2018, Jorge Bergoglio avait pris des dispositions, comme l'obligation pour les clercs de signaler à Rome les abus, ou celle de mettre en place un système pour recevoir les signalements. Le sujet est loin d'être réglé en Occident, et il pourrait émerger dans des pays qui l'ont jusqu'à présent négligé. Lors de son passage au Pérou, où il fut évêque de Chiclayo, Robert Prevost a ainsi dû faire face à l'une des plus grosses affaires de violence sexuelle survenues dans le pays.

Autre problématique plus particulièrement prégnante en Occident : la désertion des lieux de culte et la baisse des vocations. Plus d'un demi-million de personnes ont, par exemple, quitté l'Eglise en Allemagne, en 2022. En France, les baptêmes d'adultes, certes en hausse, ne compensent pas la baisse générale du nombre de baptêmes.

Les cardinaux et le nouveau pape devront redonner le goût du catholicisme aux pays occidentaux sécularisés, que le pape François a parfois semblé négliger.

Le pape, né à Chicago, devra porter une attention particulière aux tensions existantes au sein de sa propre Eglise, celle des Etats-Unis, en proie à de profondes divisions.

Ailleurs, en particulier en Afrique, il faudra trouver le moyen de garder ceux, nombreux, qui sont attirés par les Eglises évangéliques. Le dialogue interreligieux, en particulier avec l'islam, a également émergé comme un thème important lors des congrégations générales.

En 2019, François avait signé à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis, conjointement avec Ahmed Al-Tayeb, le grand imam de la mosquée Al-Azhar du Caire, un texte sur la «fraternité humaine, pour la paix mondiale et la coexistence pacifique» qui avait marqué une volonté de rapprochement avec l'islam. Léon XIV devra continuer cet effort, en partie pour assurer la sécurité des catholiques vivant dans des pays à majorité musulmane.

Autorité morale à l'épreuve
Soucieuse de conserver une voix forte dans le monde, l'Eglise catholique devra aussi continuer sur la voie du volontarisme diplomatique tracée par François. Reste toutefois au nouveau souverain pontife à imposer son style et ses convictions. Le pape argentin s'exprimait sans relâche sur la guerre à Gaza, au risque de crisper ; il employait le terme, loin d'être consensuel, de «génocide». Son action sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie aura également été critiquée, avec un souci de l'équilibre qui l'aura parfois poussé à mettre sur un même plan l'agresseur et l'agressé.

L'autorité morale du Saint-Siège risque aussi d'être mise à rude épreuve dans un monde où les courants autoritaires et populistes sont puissants. L'administration de Donald Trump n'avait déjà pas hésité à attaquer la ligne d'ouverture du pape François au sujet des migrants, ni à s'en prendre aux œuvres de l'Eglise catholique américaine.

Quant à l'accord conclu avec la Chine, en 2018, il reste un autre des acquis contestés du pontificat précédent. Ce texte, dont le détail est secret, offre à Pékin un pouvoir de codésignation des évêques chinois qui, selon les détracteurs, revient à entamer l'autorité du Vatican. Le sujet reste, lui aussi, facteur de divisions internes. ■

S. B. ET B. VI.

Un citoyen du monde qui s'invite dans le débat public aux Etats-Unis

L'élection de Robert Francis Prevost, qui répond peu aux attentes du monde MAGA, a été saluée prudemment par Donald Trump

WASHINGTON - correspondant

Double citoyenneté, américaine et péruvienne. Citoyen du monde polyglotte, préoccupé par les pauvres et les plus vulnérables. La désignation du nouveau pape, Léon XIV, jeudi 8 mai, a provoqué un élan patriotique dans les médias américains, immédiatement focalisés sur Chicago – il a grandi dans le sud de la ville.

Son élection a été saluée par Donald Trump, protocolairement. «*C'est un tel honneur de réaliser qu'il est le premier pape américain*», a écrit le président des Etats-Unis, sur le réseau Truth Social. *Quelle excitation et quel grand honneur pour notre pays.* Ce manque

cours hostiles aux migrants, au nom de la préservation d'une identité américaine idéalisée et mise sous cloche.

Une photo en noir et blanc, publiée par *The New York Times*, jeudi, montre Robert Francis Prevost en 1982, tout juste ordonné prêtre, à 27 ans, aux côtés de Jean Paul II, son lointain prédécesseur. Si la personnalité des deux hommes, leur parcours et les époques divergent, il n'est pas inutile de rappeler le rôle crucial joué dans son propre pays, la Pologne, par Jean Paul II, dans la mobilisation contre le régime communiste. Même si Léon XIV a veillé à ne pas apparaître comme un représentant de l'Eglise catholique américaine au sens restreint, il pourra,

par touches, se transformer en contempteur de l'administration Trump, dans les penchants autoritaires, intolérants et hostiles aux réfugiés de celle-ci, dans la foulée du pape François.

Interrogé, fin janvier, sur la chaîne Fox News, le vice-président américain, J. D. Vance, lui-même catholique converti, évoquait un «concept très chrétien», une hiérarchisation de l'amour et de l'empathie : «*Vous aimez votre famille, puis vous aimez votre voisin, et puis vous aimez votre communauté, et puis vous aimez vos concitoyens et votre pays et, seulement après, vous pouvez vous concentrer et donner la priorité au reste du monde.* Une grande partie de l'extrême gauche a complé-

tement inversé cela. Ils semblent haïr les citoyens de leur pays et se préoccupent davantage des gens en dehors de leurs frontières. Ce n'est pas une manière de diriger une société.»

Dans la foulée, le 3 février, Robert Francis Prevost relayait, sur le réseau X, un article publié sur le site du *National Catholic Reporter*, au titre clair : «*J. D. Vance a tort : Jésus ne nous demande pas de classer notre amour pour les autres.*» Jeudi, le vice-président américain s'est contenté d'un court message de félicitations. «*Je suis sûr que des millions de catholiques américains et les autres chrétiens prieront pour son travail réussi à la tête de l'Eglise*», écrivait-il. ■

PIOTR SMOLAR

A Gaza, une journée d'horreur ordinaire

Mercredi, les bombardements israéliens ont dévasté un marché et deux écoles abritant des déplacés

TÉMOIGNAGES

Mercredi 7 mai, dans l'après-midi, la rue Al-Wahda de la ville de Gaza, habituellement animée par les marchés de fortune qui s'y sont installés depuis le début de la guerre, s'est transformée en un enfer à ciel ouvert. Un premier missile s'est abattu sur des étals, suivi quelques minutes plus tard d'une frappe sur une sandwicherie populaire, Thailandy. Les images, filmées par des journalistes locaux et partagées sur les réseaux sociaux (les autorités israéliennes interdisent toujours l'accès de l'enclave aux journalistes étrangers), sont insoutenables. La terrasse de ce snack est jonchée de corps renversés de leur chaise.

Certains semblent rendre leur dernier souffle, tandis que des survivants paniqués courrent en hurlant. «*Mon Dieu ! Mon Dieu !*» Un petit garçon, vendeur ambulant de café, gît à terre, les yeux ouverts, sa cafetière encore posée à côté de lui. Un filet de sang s'écoule de son crâne. Plus loin, deux enfants secouent désespérément le corps inanimé de leur père, criant «*Papa ! Papa !*» A une centaine de mètres de là, au niveau du rond-point Palmyra, où le premier missile a frappé, le journaliste d'Al-Jazira Moubasher, Ayman Al-Hesi, réalise un direct. «*Nous vous transmettons ces images éprouvantes de la réalité douloureuse que nous vivons à Gaza*», dit-il, se filmant au milieu d'une foule en détresse.

Son téléphone capte des visions de cauchemar : un enfant mort les jambes brisées, un père, une mère et leur fils, qui gisent dans une mare de sang, un cheval qui agonise... «*Tout le monde dit aux blessés de faire leurs dernières prières*», commente Ayman Al-Hesi, filmant un jeune homme à l'abdomen ensanglé, assis sur une

Un petit vendeur ambulant de café gît à terre, les yeux ouverts, sa cafetière à côté de lui.
Un filet de sang s'écoule de son crâne

chaise. «*Appuie très fort !*», crie le journaliste à une personne qui tente de stopper l'hémorragie. Selon les autorités locales, ces attaques ont fait 33 morts et une centaine de blessés. Parmi les victimes figure le journaliste Yahya Sobeih, dont l'histoire a bouleversé les réseaux sociaux : quelques heures plus tôt, il avait partagé une photo de lui tenant son nouveau-né dans les bras, avec ces mots : «*Une petite princesse a illuminé notre vie.*»

Des dizaines de morts par jour
Il n'a pas été le seul reporter tué ce jour-là dans la ville de Gaza. Nourredin Matar Abdo a péri alors qu'il couvrait une frappe sur l'école Al-Karama. L'établissement, qui abritait des familles déplacées, avait été bombardé une première fois à l'aube, puis une seconde fois alors que les secouristes évacuaient les blessés. Les images tournées sur place et diffusées sur les réseaux sociaux montrent des corps blanchis par la poussière au milieu des gravats. «*Celui-là est vivant*», dit un secouriste, alors que les victimes sont transportées dans des couvertures. Au moins 20 personnes ont été tuées, selon la défense civile de Gaza.

Mardi soir, une autre attaque contre une école accueillant des déplacés dans le camp d'Al-Bourei, au centre de la bande de Gaza,



Les corps de victimes touchées lors de la frappe de l'armée israélienne sur un restaurant transportés vers un hôpital de la ville, à Gaza, le 7 mai. JEHAD ALSHRAFI/AP

a causé la mort d'une trentaine de personnes, dont de nombreux enfants. D'après les autorités de santé de Gaza, 92 personnes ont été tuées dans l'enclave mercredi du fait des bombardements israéliens. Une journée d'horreur tristement ordinaire. Depuis le 18 mars, date de la rupture par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou de la trêve conclue deux mois plus tôt avec le Hamas, plusieurs dizaines de Gazaouis périssent chaque jour sous les bombardements israéliens.

Questionnée par *Le Monde* sur les objectifs des attaques de mercredi, survenues en pleine journée, dans des zones très densément peuplées, l'armée israélienne n'a pas apporté de réponses très détaillées. Concernant les tirs sur la rue Al-Wahda, elle affirme avoir «*frappé deux terroristes-clés du Hamas*», sans fournir davantage de précision. Tout en se disant «*au courant des allégations de victimes civiles*», l'armée israélienne assure qu'en amont de la frappe «*de nombreuses mesures ont été prises pour atténuer le ris-*

que de porter atteinte à des civils non impliqués, notamment par l'usage d'une munition précise, de surveillance aérienne et d'autres moyens de renseignement».

Un système de terreur
Ce type d'argumentation, qui revient rituellement dans les communiqués de l'armée israélienne, scandalise les Palestiniens et les défenseurs des droits humains, qui dénoncent un système de terreur, sans le moindre égard pour les vies civiles. La plupart de ces organisations, dont Amnesty International et Human Rights Watch, de même qu'un grand nombre d'experts en droit international, pour certains israéliens, estiment que la guerre en cours dans la bande de Gaza constitue un génocide. Et celle-ci ne se limite d'ailleurs pas aux bombardements. Aucune denrée alimentaire n'est entrée depuis le 2 mars dans l'enclave, soumise à un blocus hermétique de l'armée israélienne. L'Autorité palestinienne a qualifié, mercredi, la bande de Gaza de «*zone de famine*» et ex-

Aucune denrée alimentaire n'est entrée depuis le 2 mars dans l'enclave, soumise à un blocus hermétique

horté le Conseil de sécurité de l'ONU à agir immédiatement. Ce même jour, plus de 30 experts indépendants, mandatés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, ont appelé, dans un communiqué, à une action urgente pour éviter «*l'annihilation*» des Palestiniens à Gaza. «*Le monde regarde. Les Etats membres respecteront-ils leurs obligations et interviendront-ils pour arrêter le massacre, la faim et les maladies, ainsi que d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui sont perpétrés quotidiennement en toute im-*

punité ?», demandent les auteurs du texte, parmi lesquels figure la rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese.

Lundi 5 mai, le premier ministre de l'Etat hébreu, Benyamin Nétanyahou, avait annoncé le lancement imminent d'une nouvelle offensive militaire majeure contre la bande de Gaza. Baptisée «*Les Chariots de Gédéon*», cette opération vise à anéantir le Hamas, le mouvement islamiste auteur du massacre du 7-Octobre, qui détiennent toujours 59 otages israéliens, dont une vingtaine sont considérés comme vivants. Dans la pratique, le plan prévoit un redéploiement brutal du territoire côtier, un regroupement forcé de sa population à son extrémité sud, autour de Rafah, et une réennisation de la présence militaire israélienne dans l'enclave palestinienne.

Selon les autorités de santé de Gaza, 52 653 habitants de ce territoire ont été tués par Israël depuis le 7 octobre 2023. ■

MARIE JO SADER

Washington évoque une fondation

Les Etats-Unis ont indiqué jeudi 8 mai qu'une nouvelle fondation serait prochainement chargée de la gestion de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. «*Nous saluons les initiatives visant à acheminer rapidement l'aide alimentaire urgente à Gaza de manière à ce qu'elle parvienne effectivement à ceux à qui elle est destinée*», a déclaré la porte-parole du département d'Etat, Tammy Bruce. Depuis le 2 mars et la reprise de l'offensive israélienne, aucune aide humanitaire n'est autorisée à entrer dans le territoire palestinien. Donald Trump se rend du 13 au 16 mai en Arabie saoudite, au Qatar et aux Emirats arabes unis.

En Europe, l'indignation monte, mais la division demeure face à Israël

Les Pays-Bas demandent un réexamen de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Etat hébreu

VARSOVIE - envoyé spécial

Dramatique, inconcevable, catastrophique... A Varsovie, réunis mercredi 7 et jeudi 8 mai pour un conseil des ministres des affaires étrangères informel, les chefs de la diplomatie de toute l'Union européenne (UE) n'avaient pas de mots assez durs pour qualifier la situation à Gaza, après deux mois de blocus humanitaire de la part de l'armée israélienne. «*Nous avons vu des images horribles, il faut que cela cesse !*», a exhorté Elina Valtonen, la cheffe de la diplomatie finlandaise, peu habituée à s'exprimer sur le sujet.

«*Jour après jour, la situation à Gaza se détériore, a renchéri Caspar Veldkamp, son homologue néerlandais. Le blocus de l'aide humanitaire mis en place par Israël se poursuit. C'est contraire au droit international humanitaire.*» «*Le droit international doit être respecté*», a insisté l'autrichienne Beate Meisl-Reisinger, dont le pays reste très proche d'Israël.

mandé des mesures, glisse une source diplomatique qui a assisté aux échanges.

Cependant, la situation ne semble pas encore assez grave pour sortir l'Europe de son immobilisme sur le sujet. En effet, d'autres Etats restent encore sur une position ferme et inébranlable de soutien à Israël, à l'image de la Hongrie et de la République tchèque, sans compter que le nouveau gouvernement allemand n'a pas encore exprimé clairement sa volonté. Johann Wadehul, le

nouveau ministre des affaires étrangères, a refusé de s'exprimer sur le dossier, alors qu'il doit se rendre en Israël, dimanche.

Avant la réunion, Kaja Kallas avait échangé avec Gideon Saar, le ministre des affaires étrangères israélien, pour lui rappeler que la situation à Gaza est «*intenable*» et que «*l'aide humanitaire doit reprendre immédiatement et ne doit pas être politisée*». Elle a proposé à l'Etat hébreu que l'UE prenne le relais des ONG et des agences de l'ONU pour la distribution de l'aide humanitaire sur place, alors que le gouvernement israélien entend confier cette tâche à des sociétés de sécurité privées. Avec ses collègues commissaires chargés de la Méditerranée et de l'aide humanitaire, Kaja Kallas a également publié, mercredi, une déclaration rappelant que «*l'utilisation de l'aide comme outil de guerre est interdite par le droit international humanitaire*».

Dans le même temps, six pays européens, dont l'Irlande, l'Espagne et le Luxembourg, ont publié

« Ce à quoi nous assistons est une honte absolue. Cesser toute aide humanitaire est inacceptable »

MAXIME PRÉVOT
ministre belge des affaires étrangères

une tribune commune condamnant le «*plan de conquête*» du gouvernement Nétanyahou, qui prévoit «*d'établir une présence israélienne prolongée*» à Gaza, ce qui reviendrait à «*franchir une nouvelle ligne rouge*» et «*mettre en péril toute perspective d'une solution viable à deux Etats*».

Unité difficile à trouver

Au niveau des Vingt-Sept, malgré l'indignation, l'unité européenne sur le Proche-Orient reste donc difficile à trouver. Jeudi, Kaja Kallas a tenté sans succès de convaincre les ministres de publier à minima une déclaration commune condamnant la situation sur place. «*Sur certaines questions comme celle-là, nous avons des points de vue très divergents, constate sans grande surprise la cheffe de la diplomatie européenne. Mais je suis là pour porter la voix de la majorité des Etats membres*», assure-t-elle.

Reste qu'elle n'entend pas renoncer, notamment en s'appuyant sur une initiative des

Pays-Bas. Dans une lettre envoyée à Kaja Kallas, le ministre des affaires étrangères néerlandais, Caspar Veldkamp, demande un réexamen du respect de l'article 2 de l'accord d'association entre l'UE et Israël, qui stipule que les signataires s'obligent au «*respect des droits de l'homme et des principes démocratiques*».

Selon lui, «*le blocus humanitaire constitue une violation des obligations d'Israël en vertu du droit humanitaire international et, partant, de l'article 2 de l'accord d'association*». Cet examen avait déjà été demandé par l'Irlande et l'Espagne, jusqu'à présent sans effet. «*Nous allons le mettre à l'agenda des discussions du prochain conseil affaires étrangères du 20 mai*», promet Kaja Kallas. D'ores et déjà, le Portugal a apporté son soutien à cette démarche. «*Sur le non-respect du droit humanitaire, les Vingt-Sept peuvent se retrouver, pense une source diplomatique. Il faut encore un peu de temps.*» ■

PHILIPPE JACQUÉ

L'Inde et le Pakistan à l'offensive

L'armée indienne a lancé une attaque de drones, qui a entraîné une riposte de son ennemi

NEW DELHI - correspondante

Deux jours après l'attaque de l'Inde contre des cibles terroristes au Pakistan, visant les groupes Jaish-e-Mohammed, Lashkar-e-Toiba et Hizbul Mujahideen, destinée à venger un attentat meurtrier au Cachemire contre des civils, les deux puissances nucléaires ont basculé dans un conflit qui les rapproche de plus en plus de la guerre.

L'armée pakistanaise a lancé son offensive peu après la tombée de la nuit, jeudi 8 mai, avec une pluie de missiles sur le Cachemire indien contre des postes militaires de Jammu, Pathankot, Udhampur et Jalandhar, le long de la frontière internationale. L'Inde a imposé un black-out total dans 15 villes du Cachemire, mais aussi du Gujarat, du Pendjab et du Rajasthan, ces Etats partageant une frontière avec le Pakistan. Les sirènes ont retenti un peu partout, et les congés du personnel des services publics, notamment de la police et de la santé, ont été annulés. Toutes les écoles du Cachemire ont été fermées.

Escalade inévitable

Des villages indiens – Uri, Poonch, Kupwara – le long de la ligne de contrôle (LoC), la frontière de facto au Cachemire, ont été évacués. La capitale, Srinagar, a été plongée dans le noir, son aéroport mis en état d'alerte maximale, mais c'est la ville de Jammu qui a été particulièrement visée. Les forces pakistanaises ont lancé une vague de drones et de missiles sur la deuxième plus grande ville du Cachemire et enclave hindoue dans cette région à majorité musulmane. La plupart des tirs auraient été déjoués par la défense indienne.

L'Inde a imposé un black-out total dans des villes du Cachemire, mais aussi du Gujarat, du Pendjab et du Rajasthan

L'escalade était inévitable. Jeudi, l'Inde, qui avait présenté l'opération «Sindoor» comme «une action ciblée et mesurée, non escalatoire et proportionnée» uniquement dirigée contre neuf cibles – des camps terroristes –, épargnant tout site civil, économique ou militaire, a fait usage de drones israéliens – des Harop – pour bombarder un site militaire à Lahore, la capitale du Pendjab pakistanais et province des militaires. L'armée indienne a affirmé avoir «neutralisé» la défense aérienne qui y était déployée. D'autres villes du Pakistan, dont Karachi, ont également été prises pour cible dans une tentative de destruction de radars.

Le ministère de la défense indien a justifié cette prise de risque en affirmant que la veille, dans la nuit du 7 au 8 mai, le Pakistan avait attaqué de nombreuses villes (Awantipura, Srinagar, Jammu, Pathankot, Amritsar, Chandigarh) au Cachemire, mais également au Pendjab et au Gujarat. Une accusation réfutée «catégoriquement» par Islamabad : «Le gouvernement pakistanais rejette les allégations infondées et irresponsables propagées par les médias indiens, accusant le Pakistan d'avoir lancé des attaques contre Pathankot, Jaisalmer et Srinagar. [Elles] sont sans fondement, motivées par des considérations politiques et s'inscrivent dans une campagne de

propagande irresponsable visant à diffamer le Pakistan.»

Après les attaques de drones indiens, le porte-parole de l'armée pakistanaise, Ahmed Sharif Chaudhry, a promis «de [faire] payer cher [à New Delhi] cette agression flagrante» et a affirmé que 25 drones indiens avaient été abattus.

L'ombre de la Chine

Jeudi, à la nuit tombée, peu après 20 heures, le Pakistan lançait l'offensive dont il est toujours difficile d'établir un bilan. La guerre de l'information fait rage entre les deux capitales, qui se renvoient mutuellement la responsabilité de la dégradation de la situation, nient les revers, revendentiquent des prises invérifiables relayées par des médias déchainés qu'elles tentent de contrôler.

Le gouvernement de Narendra Modi refuse toujours de reconnaître l'information publiée par la presse internationale selon laquelle plusieurs de ses avions auraient été abattus par le Pakistan lors de l'opération «Sindoor», dont au moins un Rafale.

Deux responsables américains ont confirmé à l'agence de presse Reuters qu'un appareil pakistanaise de fabrication chinoise avait

détruit au moins deux aéronefs militaires indiens, mercredi. Islamabad s'était équipé de chasseurs chinois J-10C, peu après l'achat, en 2016, de Rafale par New Delhi. Si l'information est confirmée, ce serait la première fois que cet avion de combat chinois aurait été victorieux dans un combat aérien et ce serait aussi la première fois qu'un Rafale aurait été abattu.

L'ombre discrète de la Chine, l'autre grande rivale de l'Inde dans l'Himalaya, qui lui conteste plusieurs parties de son territoire et est un allié traditionnel du Pakistan, plane sur les combats.

Ignorant ce paramètre et malgré l'ampleur que prennent les hostilités, le vice-président des Etats-Unis, J. D. Vance, interrogé par la chaîne américaine Fox News, a estimé que le conflit indo-pakistanaise n'était pas «fondamentalement l'affaire» de Washington. «Ce que nous pouvons faire consiste à les encourager à une désescalade, mais nous n'allons pas nous impliquer», a-t-il poursuivi. Le temps semble révolu où la médiation internationale, et principalement celle des Américains, pouvait jouer un rôle déterminant dans l'arrêt de l'affrontement entre les deux voisins d'Asie du Sud.

Modi aurait l'intention de récupérer la partie pakistanaise du Cachemire, selon la presse du pays

pakistanais et par les investissements chinois importants au Pakistan, y compris dans le Cachemire administré par Islamabad.»

Le sous-continent est entré dans une zone de péril. Pour expliquer l'offensive de l'Inde, la presse pakistanaise avance une hypothèse : Narendra Modi aurait l'intention de récupérer la partie du Cachemire administrée par le Pakistan depuis la fin de la première guerre qui a opposé les deux ennemis en 1947-1949.

«L'Inde de Modi veut s'approprier le Cachemire sans tenir compte des souhaits de ses habitants. Le Pakistan est déterminé à contrecarrer cette ambition, quel que soit le prix à payer. Dans cette situation, aucune des deux parties ne peut gagner. Mais aucune ne peut se permettre de perdre non plus», écrit Khurram Husain, un des chroniqueurs du quotidien pakistanais Dawn.

Ce même quotidien, dans l'éditorial du 9 mai, appelle les deux Etats à «faire prévaloir la raison et à stopper la marche vers la guerre». En Inde, The Hindu, le journal de référence, souligne également les périls d'aller plus loin qu'une simple opération antiterroriste. ■

SOPHIE LANDRIN



Des soldats pakistanais, dans une mosquée du Pendjab détruite par des frappes indiennes, le 7 mai. K.M. CHAUDARY/AP

A Moscou, Xi et Poutine entretiennent leur amitié «sans limites»

Le président chinois s'est rendu dans la capitale russe pour assister, au côté de son hôte, au défilé militaire du 9-Mai

MOSCOW - envoyé spécial
PEKIN - correspondant

Sous les ors du Kremlin, les présidents russe et chinois se sont retrouvés comme de bons camarades qui se voient régulièrement – plus d'une quarantaine de fois depuis qu'ils sont à la tête de la Russie et de la Chine, tandis que leurs ministres des affaires étrangères se parlent en moyenne chaque mois. Vladimir Poutine a accueilli Xi Jinping d'un «*cher ami*», jeudi 8 mai, à la veille des célébrations du 80^e anniversaire de la victoire de l'Union soviétique et de ses alliés sur l'Allemagne nazie. Au début du petit déjeuner de travail, il y eut des sourires et des salutations de la main de chaque côté de la table.

La relation sino-russe est solidement établie, le président Xi Jinping l'a qualifiée de «*sans limites*» dans les semaines qui ont précédé l'invasion russe de l'Ukraine, en février 2022, mais le monde évolue tant qu'il est utile de s'assurer de la résistance de leurs liens. Vladimir Poutine a rédit, jeudi, son désir «d'approfon-

dir» une relation déjà «à son niveau le plus haut de l'histoire», tandis que Xi Jinping a salué une «amitié de fer».

Le dirigeant chinois est présentement l'invité le plus important de la vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement attendus pour assister à une grande parade militaire, qui doit se tenir vendredi sur la place Rouge, parmi lesquels le Brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, le Vénézuélien Nicolas Maduro et le Serbe Aleksandar Vučić. La garde d'honneur de l'Armée populaire de libération chinoise doit participer au défilé.

Des signes d'épuisement

Ces démonstrations de proximité servent aussi à masquer des divergences, qui ne sont pas inexistantes entre Pékin et Moscou même si elles ne sont jamais affichées.

L'envoi de troupes nord-coréennes pour combattre dans la guerre en Ukraine et le partage de savoir-faire russe dont bénéficie en retour le programme balistique de Pyongyang ont laissé circonspecte la Chine. Le pays craint une déstabilisation et un renforcement oc-

cidental dans sa région. De son côté, la Russie, qui aurait besoin d'accélérer les exportations d'hydrocarbures en Chine pour augmenter ses revenus, ne parvient pas à faire avancer le dossier du projet de gazoduc Force de Sibérie 2. Pekin prend, en effet, grand soin d'assurer la diversité de ses sources d'approvisionnement.

Mais c'est surtout le retour au pouvoir de Donald Trump, qui a amené des questionnements. La nouvelle administration américaine n'a pas fait mystère de son désir de désarmer la Russie de la Chine, perçue comme le grand ennemi. «Vous ne voulez pas que la Russie et la Chine soient ensemble», a déclaré Donald Trump, en mars, tandis que son secrétaire d'Etat, Marco Rubio, devenu depuis également conseiller à la sécurité nationale, disait, en février, vouloir «diluer» les relations sino-russes.

Il semble vain de tenter de briser l'amitié si souvent louée entre Xi Jinping et Vladimir Poutine, tant leurs pays se sont rapprochés depuis 2022. Les échanges commerciaux entre la Chine et la Rus-

sie ont augmenté de 66 % entre 2021 et 2024, et désormais près de 40 % du commerce extérieur russe est libellé en yuans, contre 2 % en janvier 2022.

«Au-delà de la symbolique du 9-Mai, Xi et Poutine montrent aujourd'hui que leur relation est durable et forte sur le long terme, malgré les manœuvres diplomatiques américaines», dit Fiodor Loukianov, rédacteur en chef de la revue russe d'analyse des relations internationales *Russia in Global Affairs*, réputé proche du Kremlin.

Un autre analyste préfère rester anonyme pour se montrer plus interrogatif. «Xi et Poutine doivent prouver que leur rapprochement peut désormais passer à une étape supérieure. Cela fait trois ans qu'ils mettent en scène leurs bonnes relations, mais on voit des signes d'épuisement, à la fois politiques et économiques», relève-t-il.

Certes, les deux hommes veulent profiter de l'extraordinaire occasion qu'est le contexte de repli des Etats-Unis et de leur prétention au leadership moral pour faire avancer leur vision d'un monde débarrassé de la préémi-

nence occidentale et de ses normes encombrantes.

Mais Donald Trump s'est entretenu au moins par deux fois au téléphone avec Vladimir Poutine depuis son investiture, et son émissaire, Steve Witkoff, a vu à quatre reprises le chef du Kremlin. En s'appuyant sur M. Trump, la Russie ne serait pas contre sortir de l'isolement qui l'a amenée à s'orienter si fortement vers l'Est. Au contraire, Xi Jinping est engagé dans une glaciale guerre commerciale avec les Etats-Unis et quelle que soit l'administration à Washington, la lutte entre les deux premières puissances mondiales est certaine.

Lecture poutinienne de l'histoire

Tout le discours de Xi Jinping semble porté sur la lutte contre la domination américaine. Au côté de M. Poutine, jeudi, il a souligné la coopération de la Russie et de la Chine pour assumer les responsabilités de grandes puissances «face aux contre-courants de l'unilatéralisme, du harcèlement et de la politique de puissance». Dès avant son arrivée, dans une tribune au

journal officiel *Rossiiskaïa Gazeta*, Xi Jinping a semblé pencher à son tour vers une lecture très poutinienne de l'histoire, faisant un parallèle entre le fascisme de la seconde guerre mondiale et son combat actuel. «Nous devons tirer la sagesse et la force de la grande victoire dans la guerre mondiale antifasciste et résolument résister à toute forme d'hégémonisme», écrit le président chinois, visant, sans les citer, les Etats-Unis.

Son homologue russe a également fait ce lien entre le passé historique et ses priorités actuelles, qui est presque sa marque de fabrique. «Ensemble avec nos amis chinois, nous veillons à la vérité historique, nous protégeons la mémoire des événements des années de guerre, et nous luttons contre les manifestations modernes de néonazisme et de militarisme», a-t-il dit. Par ces paroles, il vise l'Ukraine et ses soutiens occidentaux, c'est-à-dire surtout européens, désormais, sans se heurter aussi frontallement que son ami à l'actuelle administration américaine. ■

BENJAMIN QUÉNELLE
ET HAROLD THIBAULT

« Je ne peux pas compenser l'aide américaine »

Bill Gates, créateur de Microsoft devenu un puissant philanthrope, va donner 99 % de sa fortune à sa fondation

ENTRETIEN

NEW YORK - correspondant

Bill Gates, 69 ans, a annoncé, jeudi 8 mai, qu'il allait donner 99 % de sa fortune, soit plus de 108 milliards de dollars (96 milliards d'euros), à la fondation qu'il avait créée en 2000 avec son épouse Melinda, la Gates Foundation. Spécialisé dans l'aide à l'enfance et la lutte contre les maladies infectieuses, l'organisation fermera ses portes en 2045, date à laquelle elle devra avoir dépensé tous ses fonds. Le fondateur de Microsoft dit s'inspirer d'Andrew Carnegie, magnat de l'acier du XIX^e siècle et théoricien de la philanthropie américaine, qui avait écrit dans son livre *L'Evangile de la richesse* : « L'homme qui meurt riche meurt dans la disgrâce. » Une nouvelle génération de philanthropes viendra ensuite, selon lui. Cette décision intervient après un quart de siècle de progrès extraordinaires – division par deux de la mortalité infantile avant cinq ans, baisse des deux tiers des morts du sida – mais à un moment où l'aide au développement américain est sabrée par Trump, et réduite par les Européens. Bill Gates a reçu *Le Monde* à New York, jeudi 8 mai.

La cérémonie du 8 mai, à Carnegie Hall, à New York, devait célébrer 25 ans de réussite, mais elle ressemblait à une réunion de crise. Après le retrait mondial de l'aide internationale américaine, pouvez-vous nous dire quel est votre plan ?

Les vingt-cinq dernières années ont été miraculeuses et nous avons eu de nombreux gouvernements traditionnels qui ont soutenu [les objectifs de la fondation] notamment la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. La période actuelle est assez sombre. J'aimerais qu'il n'y ait eu que les coupes américaines dans l'aide au développement, mais ce n'est pas le cas : le Royaume-Uni fait de grandes coupes, l'Allemagne aussi, de l'ordre de 30 % à 40 %, et la France connaît une certaine incertitude quant à la gestion de son budget. La réunion du GAVI [l'alliance mondiale pour financer les vaccins, à Bruxelles, le 25 juin] sera un test. Récolterons-nous 60 %, 70 % de ce que nous avons collecté il y a cinq ans ? Aux Etats-Unis, j'ai une chance, car, au final, c'est le Congrès qui a toujours été bien plus généreux que l'exécutif.

Vous vous attendez donc à ce que les coupes annoncées par Elon Musk ne soient pas appliquées complètement ?

« En général, ce n'est pas l'homme le plus riche du monde qui cause la mort des enfants les plus pauvres du monde, mais c'est ce que nous avons vécu »

La réduction de l'aide américaine s'élève à 80 %. Je vais faire de mon mieux pour réduire ce chiffre. Mais je ne suis pas sûr que ce soit possible. Je ne pense pas que la morale ait changé, ni que la volonté de prévenir les pandémies ait baissé. Il serait intéressant de se demander quel impact cela aurait eu si la guerre en Ukraine n'avait pas eu lieu : je pense à la récente coupe budgétaire britannique, qui était liée à la pression pour augmenter son budget de défense.

Pouvez-vous compenser ces coupes ?

Non. Dans le monde de la philanthropie, nous sommes de loin les plus importants [avec 9 milliards de dollars de dépenses par an], mais les dépenses [de développement] des Etats-Unis étaient [notamment par le biais d'Usaid] de 40 milliards par an. Donc, non, je ne peux pas. Et mon argent était prévu de toute façon. On ne peut pas le considérer comme une compensation.

Pouvez-vous augmenter techniquement votre aide si les infrastructures, l'écosystème de l'aide sont démantelés ?

Si nous avions les fonds, de nombreux partenaires africains pourraient augmenter leurs capacités. Des personnes brillantes de l'Usaid, qui travaillent sur le terrain, ont été licenciées et, à l'avenir, nous devrons faire appel à davantage d'organisations locales pour assurer la distribution [de l'aide]. La transition sera complexe, mais c'était déjà prévu ainsi : au fil du temps, on se tourne vers des partenaires plus locaux. En Asie, cette évolution est assez avancée. Ainsi, même si quelques régions d'Asie subissent de lourdes réductions de l'aide, comme le Bangladesh, le Pakistan, l'Afghanistan, le Yémen, certains grands pays continuent de développer leur économie et allaient cesser d'être bénéficiaires de l'aide. Et c'est une bonne chose, car si l'Inde, le Vietnam et l'Indonésie ne béné-

ficient plus de ces fonds, ceux-ci pourront être dirigés vers la République démocratique du Congo, et les plus pauvres.

Aux débuts de votre fondation, George W. Bush était très impliqué dans l'aide à l'Afrique. Avez-vous le sentiment d'être un peu trahi ou abandonné par l'administration ?

Nous ne devrions jamais tenir cet argent pour acquis. Le président [George W.] Bush a fait quelque chose d'extraordinaire [en lançant en 2003 Plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le sida Pepfar, qui a dépensé plus de 110 milliards de dollars]. Il bénéficiait d'un soutien bipartisan pour cela. Lors de son premier mandat, Trump a proposé de réduire le financement du Pepfar, et le Congrès a refusé. Cela ne garan-

tit pas qu'il ne sera pas réduit cette fois-ci, mais cela rappelle que les niveaux budgétaires ne dépendent pas du bon vouloir de la présidence. Le Congrès a son mot à dire. Mais oui, je pense que l'Afrique en général devrait être une priorité plus élevée. Non seulement nous subissons ces réductions d'aide, mais historiquement, nous avons un niveau d'endettement tel en Afrique que nous [devrions] parler d'une aide spéciale pour l'allégement de la dette.

A court terme, pensez-vous que la décision de réduire les aides à Gaza, au Mozambique [le financement a été coupé parce qu'Elon Musk a confondu cette région avec la bande de Gaza en Palestine], tue des enfants ?

Bien sûr. Le fait que cet argent soit si efficace signifie que, lors-

qu'on le retire, cela a un impact. Donc oui, on peut aller à Gaza, au Mozambique, et trouver des enfants qui vivront trois années horribles parce qu'ils ont contracté le VIH de leur mère [avant, le plus souvent, de décéder].

C'était une décision de Musk ?

C'était une décision d'Elon Musk. En général, ce n'est pas l'homme le plus riche du monde qui cause la mort des enfants les plus pauvres du monde, mais c'est ce que nous avons vécu.

Avez-vous le sentiment que votre héritage est détruit ?

Je ne fais rien pour l'héritage, donc je m'en fiche. Je suis fier d'avoir contribué à la réduction de la mortalité infantile et je trouve terrible que fois, ce chiffre remonte. Il ne reviendra pas à 10 mil-

lions, mais il pourrait atteindre 6 millions, et c'est terrible. Nous devons inverser la tendance.

La recherche médicale, dont vous avez besoin, est-elle menacée par les coupes budgétaires et l'influence politique ?

Elle a été touchée, mais elle reste la plus forte au monde, de telle sorte que même si on la réduit un peu, cela reste important. Je suis surpris qu'il y ait aussi une proposition de réduction drastique du budget des NIH [instituts nationaux de santé], et il y a une certaine agitation autour de l'attaque contre les universités. Columbia travaille sur le paludisme. Harvard sur la tuberculose. L'Université Johns Hopkins mène de nombreux travaux en santé mondiale. Quant à nous, nous sommes de loin le plus gros bailleur de fonds pour la lutte contre le paludisme et la tuberculose. La seule maladie sur laquelle nous travaillons où nous ne sommes pas le principal bailleur de fonds est le VIH. Vous pouvez donc travailler seul, vivre de vos découvertes. C'est surtout du côté de la distribution de l'aide aux populations qu'il n'y a aucun espoir si les gouvernements ne reviennent pas. Ce qui se passe sur la recherche est terrible mais nous pouvons faire en sorte que ce soit assez mineur comparé à ce qui se passe du côté de la distribution.

Les Etats-Unis connaissent une épidémie de rougeole. Le secrétaire à la santé [Robert F. Kennedy Jr.] est plutôt antivaccin.

Les campagnes anti-vaccination sont-elles un problème ?

C'est mauvais pour les vaccins en Afrique, car les gens voient ce scepticisme. Et en Afrique, si vous attrapez la rougeole, votre risque de mourir est d'environ 20 %, alors qu'aux Etats-Unis il est d'environ 1 %. Et bizarrement, ce scepticisme américain tuera en réalité beaucoup plus d'enfants en Afrique qu'aux Etats-Unis.

Vous êtes un homme rationnel. Comment vivez-vous dans ce monde qui semble l'être de moins en moins ?

Je ne suis pas un expert en politique. Je suis un homme de science, naturellement optimiste. Les enfants sont mieux lotis aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été. Et je crois qu'ils seront bien mieux lotis dans vingt ans qu'aujourd'hui. Je pense que certains faits objectifs justifient mon optimisme, malgré les bouleversements, dont certains sont, je crois, une erreur, et que je n'avais pas anticipé. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD LEPEARMONTIER



Bill Gates, à New York, le 8 mai. MIKE SEGAR/REUTERS

Groenland : la crise s'aggrave entre le Danemark et les Etats-Unis

Selon le « Wall Street Journal », les agences de renseignement américaines ont collecté des informations sur les indépendantistes groenlandais

MALMÖ (SUÈDE) - correspondante régionale

Un nouveau seuil a été atteint dans la crise diplomatique entre Copenhague et Washington. Depuis Varsovie, où il participait à une réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, mercredi 7 mai, le chef de la diplomatie danoise, Lars Lokke Rasmussen, a annoncé qu'il allait convoquer l'ambassadeur américain, par intérim à Copenhague, après la parution d'un article dans le *Wall Street Journal*, révélant que les Etats-Unis se préparent à intensifier leurs activités d'espionnage sur le Groenland, convoité par Donald Trump. « Cela m'inquiète beaucoup parce

qu'on n'espionne pas entre amis », a réagi M. Lokke Rasmussen, qui a dit prendre « très aux sérieux » les révélations, notamment le fait que Washington souhaite « collecter des renseignements au Danemark et au Groenland, apparemment dans le but d'identifier des sources, pouvant être recrutées ».

Selon le *Wall Street Journal*, des instructions ont été envoyées, fin avril, par de « hauts fonctionnaires sous l'autorité de la directrice du renseignement national, Tulsi Gabbard », aux responsables des agences de renseignement du pays, priés d'en apprendre plus sur le mouvement indépendantiste au Groenland et les attitudes à l'égard de l'exploitation des ressources naturelles sur l'île par les Américains ». Il s'agit

aussi d'« identifier des gens au Groenland et au Danemark qui soutiennent les objectifs des Etats-Unis sur l'île ».

Cet ordre, adressé notamment à la Central Intelligence Agency, la Defense Intelligence Agency et la National Security Agency, « souligne la volonté apparente de l'administration de chercher à contrôler l'île autonome », estime le *Wall Street Journal*. Une analyse partagée par le chef de la diplomatie danoise, qui s'inquiète que les informations publiées par le journal n'aient « pas été fortement rejetées par ceux qui s'expriment ». Interrogé par le *Wall Street Journal*, un porte-parole du Conseil de sécurité national, à Washington, se contente de rappeler que « le président [Trump] a très claire-

ment indiqué que les Etats-Unis étaient préoccupés par la sécurité du Groenland et de l'Arctique ».

Le recours à la force pas exclu

Signe de la gravité de la situation : malgré les tensions très fortes entre les deux pays, depuis que le locataire de la Maison Blanche a affirmé, début janvier, qu'il souhaitait s'emparer du Groenland, jamais encore l'ambassadeur des Etats-Unis n'avait été convoqué par le ministère danois des affaires étrangères. Dans une interview diffusée le 4 mai, sur la chaîne NBC News, Donald Trump n'a pas écarté l'idée, une nouvelle fois, de recourir à la force pour s'emparer du territoire autonome. « Je ne dis pas que je vais le faire, mais je n'exclus rien », a-t-il

commenté, ajoutant que les Etats-Unis avaient « vraiment besoin du Groenland ».

Avant les élections législatives du 10 mars, sur l'île, les services de renseignements danois (le PET) avaient mis en garde contre la désinformation, propagée notamment par des « responsables politiques, des leaders d'opinion et des personnes influentes des Etats-Unis ». En pleine campagne électorale, le consulat américain à Nuuk, capitale du Groenland, a envoyé un courrier aux chefs de chacun des partis politiques, invités à venir présenter leurs priorités concernant les relations de l'île avec les Etats-Unis. Devenu depuis premier ministre, Jens-Frederik Nielsen, le dirigeant du parti Demokratit (centre droit),

avait dénoncé une « tentative d'ingérence ».

Mercredi 7 mai, le PET estimait que, « compte tenu de l'intérêt des Etats-Unis et de l'attention internationale accrue portée au Groenland, il existe une menace accrue d'espionnage et d'influence de la part d'Etats étrangers à l'encontre du Danemark et du Groenland ». Jeudi, à Washington, le candidat de Donald Trump au poste de futur ambassadeur des Etats-Unis à Copenhague, l'entrepreneur Ken Howery, cofondateur de PayPal et ancien ambassadeur en Suède, doit être entendu par la commission des affaires étrangères du Sénat américain. Une audition qui sera suivie de près par Copenhague. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

Le Parlement ukrainien ratifie l'accord avec les Etats-Unis sur les ressources naturelles

Kiev se félicite d'avoir obtenu un « deal » plus avantageux que les premières versions du texte

KIEV - correspondant

Donald Trump et Volodymyr Zelensky se sont parlé au téléphone, jeudi 8 mai, quelques heures après que le Parlement ukrainien a voté à une écrasante majorité pour l'accord d'exploitation sur les ressources naturelles du pays en guerre : 338 voix pour et neuf abstentions. « Ce document véritablement historique ouvre de nombreuses nouvelles opportunités de coopération », s'est félicité le président ukrainien, sur le réseau social X.

Evoquant une « bonne conversation » avec son homologue américain, Volodymyr Zelensky en a profité pour réitérer son accord pour un cessez-le-feu de trente jours, que le président russe, Vladimir Poutine, a jusqu'alors refusé. Ce dernier a unilatéralement annoncé une trêve de soixante-douze heures, commencée dans la nuit de mercredi à jeudi à l'occasion du 80e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie mais déjà marquée d'accusations réciproques de violations.

De son côté, Donald Trump n'a pas évoqué l'accord sur les minerais sur son réseau Truth Social, préférant appeler, « idéalement », à un cessez-le-feu de trente jours. « Si le cessez-le-feu n'est pas respecté, les Etats-Unis et leurs partenaires imposeront de nouvelles sanctions », a-t-il menacé.

La signature, le 30 avril, de l'accord pour la création d'un fonds d'investissement et de reconstruction, à participation égale de l'Ukraine et des Etats-Unis, a mis fin à des mois de négociations entre les deux pays. Celles-ci ont été jalonnées de nombreuses tensions à un moment délicat pour l'Ukraine, alors que les Etats-Unis cherchent à obtenir un accord de paix rapide et envoient des signaux d'impatience depuis quelques semaines. En signant cet accord, Kiev espère s'attirer les faveurs de Washington.

Perspective d'investissements

Les Ukrainiens se félicitent d'être parvenus à obtenir un « deal » plus avantageux que ce que prévoyaient les premières versions de l'accord. Le texte d'une dizaine de pages ne prévoit pas de comptabiliser comme dette de l'Ukraine envers les Etats-Unis l'aide américaine accordée par Washington depuis l'invasion russe de février 2022, ce que demandait Donald Trump au début des négociations. De même, certaines clauses qui auraient pu remettre en question le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, présentes dans les premières versions, ne figurent plus dans l'accord final.

Le vote à la Verkhovna Rada, le Parlement ukrainien, a été précédé d'un discours de la ministre ukrainienne de l'économie, Ioulia Svyrydenko, et de prises de parole des leaders de différents partis politiques. La présence de la di-

Le document ne fait, en revanche, pas mention des garanties de sécurité demandées par Zelensky

plomate américaine Julie S. Davis, remplaçante temporaire de l'ancienne ambassadrice Bridget Brink, partie il y a quelques semaines, a été vivement applaudie par les députés. Sur X, Mme Davis a parlé d'une « étape historique » dans le partenariat entre les Etats-Unis et l'Ukraine.

Au-delà de la perspective d'investissements américains bienvenus dans un pays ravagé par les bombardements et les combats, l'accord représente ainsi l'espoir que Washington maintienne une partie de son soutien militaire, alors que les dernières livraisons d'armes approuvées par le président Joe Biden sont censées s'achever à l'été 2025. « Cet accord signale clairement à la Russie que l'administration Trump est engagée dans un processus de paix centré sur une Ukraine libre, souveraine et prospère à long terme », avait déclaré le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, peu après la signature, le 30 avril.

Le document ne fait, en revanche, pas mention des garanties de sécurité demandées par Volodymyr Zelensky. L'administration Trump estime que seuls les Européens devront assurer la défense de l'Ukraine après la guerre.

Ces derniers jours, de nombreuses personnalités s'étaient exprimées pour appeler les parlementaires à soutenir le texte. « La priorité absolue de notre Etat et de notre nation aujourd'hui est la survie et la victoire dans la guerre, a, par exemple, écrit Valerii Pekar, enseignant à la prestigieuse Académie Mohyla de Kiev, dans une chronique pour Espresso.tv. Tout doit être subordonné à cet objectif, car si nous ne survivons pas, nos ressources naturelles appartiendront aux Russes. » Dès le 6 mai, la commission des affaires étrangères de la Verkhovna Rada avait exprimé son soutien à une ratification de l'accord de coopération.

Certains députés n'ont pas caché leur gêne à propos des conditions dans lesquelles s'est déroulé le vote. Les parlementaires n'ont été appelés à ratifier qu'un seul document, la partie intergouvernementale, courte et relativement floue, alors que l'accord est composé de deux autres textes plus longs et plus précis sur les mécanismes du fonds d'investissement. Ces deux documents n'ont pas été partagés avec les parlementaires ukrainiens avant le vote, ce qui est révélateur de la volonté d'aller vite sur ce dossier, et du rôle de plus en plus symbolique de cette institution, conséquence des années de guerre.

Cet empressement a déclenché les foudres de plusieurs députés du parti d'opposition Solidarité européenne, mené par l'ancien président Petro Porochenko, systématiquement critiques de Volodymyr Zelensky. « Si nous n'avions pas la guerre, jamais nous n'aurions voté pour ce texte dans de telles conditions », confie ainsi le député Volodymyr Ariev, joint par téléphone. Mais, aujourd'hui, nous n'avons pas le choix, compte tenu des enjeux militaires. » ■

THOMAS D'ISTRIA

Certaines clauses qui auraient pu remettre en question le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'UE ne figurent plus dans l'accord



Dans le quartier rom de Tintesti (Roumanie), le 6 mai. MUGUR VARZARIU POUR « LE MONDE »

Dans les campagnes roumaines, « le peuple s'est réveillé »

Arrivé en tête du premier tour de la présidentielle, le candidat d'extrême droite, George Simion, a profité du discrédit des sociaux-démocrates

REPORTAGE

BUZAU, TINTESTI (ROUMANIE) - envoyé spécial

Vu du modeste salon des Toader, une famille rom des faubourgs de Tintesti, bourg pauvre et rural à deux heures de route au nord de Bucarest, l'heure d'une nouvelle révolution approche en Roumanie. « Le peuple s'est réveillé ! », jubile Georgeta Toader, 55 ans, une grande brune au bras entouré d'un bas de contention, qui vit de sa maigre pension d'invalidité et de la débrouille typique des zones rurales roumaines. « J'ai toujours soutenu le Parti social-démocrate [PSD], mais on a tous changé d'avis en 2024 », assure cette électrice qui a voté pour George Simion, le candidat d'extrême droite arrivé largement en tête du premier tour de la présidentielle, dimanche 4 mai, avec 41 % des voix. Sur son téléphone portable, les vidéos du candidat défilent sur TikTok, un réseau social très populaire en Roumanie.

« Nous sommes à 7 kilomètres de [la ville de] Buzau, et on n'a même pas de gaz et d'eau courante, ce serait mieux que Trump arrive tout de suite en Roumanie », bondit à ses côtés, rouge de colère, Dana, une cousine qui assure avoir basculé en faveur de M. Simion à force d'attendre la construction des canalisations. « Il faut un changement radical. j'ai longtemps continué d'espérer dans le PSD, mais notre pays a été détruit », ajoute la nièce, Silviana Preda, 49 ans, expliquant vivre de 1 200 lei (230 euros) d'indemnités de maladie, après avoir gagné sa vie pendant quelques années en faisant la manche à Oslo, la capitale norvégienne.

En finir avec l'Etat profond

Longtemps premier parti des campagnes roumaines, le PSD n'est plus, pour ce petit groupe de déçus, qu'une bande de « menteurs » et de « voleurs », qui ont pris « tout l'argent de l'Union européenne [UE] sans rien faire ». Dimanche 4 mai, à l'image de la famille Toader, Tintesti a exprimé massivement son rejet du « système », et en particulier du PSD, formation issue de l'ancien Parti

communiste, qui a continué de dominer la vie politique roumaine après la révolution de 1989, en se reconvertisant en formation sociale-démocrate proeuropéenne. Bien que la commune ait toujours été gouvernée par le PSD et qu'elle se trouve dans le département natal et fief du président du parti, Marcel Ciocanu, qui a démissionné, lundi, de son poste de premier ministre, plus de 55 % des électeurs de Tintesti ont voté, au premier tour, pour M. Simion, un « souverainiste » qui admire le président américain et ne cesse de critiquer l'UE et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

« Je n'arrive pas à m'expliquer comment il a pu autant progresser en quelques mois », avoue, dans son modeste bureau de maire, Victor Vasile, élu largement, sur la liste du PSD, aux élections municipales, il y a moins d'un an. L'édile a toutefois une hypothèse qui endit long sur les méthodes d'un parti ayant longtemps contrôlé le vote des campagnes par le biais des aides sociales. « De nombreux Roumains partis à l'étranger ont menacé les électeurs restés ici de ne plus leur envoyer d'argent s'ils ne votaient pas pour Simion », est persuadé cet ancien patron d'une entreprise de transport, en blâmant les 2 à 3 millions de Roumains qui ont quitté leur pays, depuis l'adhésion de celui-ci à l'UE, en 2007.

Représentant, dimanche, plus de 10 % des suffrages exprimés, ces voix de la diaspora se sont en priorité portées sur M. Simion, mais elles ont aussi permis au maire de Bucarest, Nicusor Dan, de se hisser au second tour.

Dimanche, le candidat soutenu par la majorité gouvernementale, constituée des sociaux-démocrates du PSD et des libéraux du Parti national libéral (PNL), Crin Antonescu, n'est en revanche arrivé que troisième, causant un séisme pour les partis traditionnels roumains. Pour le second tour, M. Dan espère rattraper son retard sur M. Simion (20 points), en rappelant qu'il est, comme lui, un candidat « antisystème », mais en défendant le maintien de l'« orientation pro-occidentale » de la Roumanie.

« On n'a même pas de gaz et d'eau courante, ce serait mieux que Trump arrive tout de suite en Roumanie »

DANA
habitante de Tintesti

Reste que, si Nicusor Dan est un ancien militant anticorruption entré en politique pour combattre le PSD et ses méthodes népotistes, ses messages parlent surtout aux Roumains de Bucarest, dont il est maire depuis 2020 et d'où il ne sort quasi jamais. Dans les campagnes, en revanche, sa voix porte moins que celle de M. Simion, qui estime que « rien n'a vraiment changé après 1989 » et qu'il est temps d'en « finir avec l'Etat profond qui a tué [l'ancien dictateur Nicolae] Ceausescu avant de rester ensuite au pouvoir ». ■

Absence de consigne de vote

En promettant de rétablir la « grande » de ce pays de 19 millions d'habitants, M. Simion sait récupérer le sentiment d'humiliation de ces Roumains modestes, nombreux à avoir découvert son parti – l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR) – à travers ses messages antivax, pendant la pandémie de Covid-19. Contrairement à d'autres figures de l'extrême droite roumaine, cet ancien supporteur de foot n'a par ailleurs jamais émis de messages antirroms.

Et, même s'il est très critique de Bruxelles, personne, à Tintesti, n'y voit une contradiction avec le fait que la commune dépende largement de la construction européenne. « Je ne veux surtout pas sortir de l'UE », assure ainsi Nela Dumitru, une Rom de 25 ans, dont le mari travaille en Europe de l'Ouest comme saisonnier, mais qui reconnaît ne pas très bien connaître les positions sur l'UE de M. Simion, pour qui elle a voté.

George Simion menace aussi de mettre fin au soutien que la Roumanie apporte à son voisin ukrainien, mais cela ne pèse pas beaucoup dans le débat. D'ailleurs, même le maire refuse de dire clairement pour qui il va voter au second tour, ni ne donne de consigne de vote à ses administrés, conformément à la ligne officielle décretée, lundi, par la direction du PSD à Bucarest. « Chaque sympathisant du PSD doit voter comme il l'entend, selon sa conscience », a déclaré le président du parti, Marcel Ciocanu, au lendemain de la déroute du premier tour.

Pendant la campagne présidentielle, ce chef de parti, par ailleurs impliqué dans des affaires de corruption, avait déjà déclaré ne pas vouloir d'un président comme Nicusor Dan : « Parce que je suis un homme et que je ne veux pas être forcé de porter la jupe ! », avait-il affirmé. Une attaque transphobe qui ne repose sur rien de concret, mais est significative de l'ambiguïté des positions très conservatrices du PSD sur les questions de société, destinées à coller à un électeur rural toujours influencé par l'Eglise orthodoxe. Cherchant à éviter le piège des questions LGBT, Nicusor Dan s'est toujours déclaré opposé à la légalisation du mariage pour tous. Mais la confusion entretenue par le PSD complique désormais sérieusement le report des voix des campagnes, dont il a pourtant besoin pour l'emporter.

Quelques rares voix au sein du PSD appellent au sursaut. Comme celle de Constantin Toma, le maire de Buzau, ville de 100 000 habitants, voisine de Tintesti. « Décider de ne soutenir aucun des deux candidats, cela revient à soutenir Simion. Moi, je vais voter pour Nicusor Dan, car il va nous maintenir en Europe et que je veux y rester de tout mon cœur », défend cet édile, qui a tourné le dos à la direction de son parti, dès lundi, en demandant sa « démission générale ». « Les gens n'écoutent plus les maires », constate pour autant, amer, cet ancien ingénieur. A 66 ans, il s'avoue dépassé par TikTok et ses algorithmes, qui peuvent faire des carrières politiques en quelques jours. « Le bateau coule », déplore-t-il, sans qu'on sache s'il parle de son parti ou de son pays. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Le niveau de protection du loup abaissé

Un vote du Parlement européen ouvre la voie à un assouplissement des règles de tir sur le prédateur

C'était la dernière étape avant que son changement de statut puisse entrer en vigueur: jeudi 8 mars, le Parlement européen s'est à son tour prononcé en faveur d'un abaissement du niveau de protection du loup, ce qui permettra de chasser certains individus. Pour la première fois depuis son adoption en 1992, la directive européenne «Habitats», l'un des textes fondamentaux en matière de conservation de la nature, va être révisée pour faire passer une espèce animale de «strictement protégée» à «protégée».

Cette modification, souhaitée par de nombreux Etats, dont la France, constitue un signal politique fort envoyé par Bruxelles au monde agricole en proie à de nombreuses difficultés. Elle est vivement contestée par les organisations de protection de la nature, qui rappellent que ce déclassement ne s'appuie sur aucune donnée scientifique et qu'il ne constitue en rien une solution aux problèmes rencontrés par les éleveurs. Le loup, qui avait été quasiment éradiqué d'Europe de l'ouest au milieu du XIX^e siècle, y a opéré un retour remarquable ces vingt dernières années. Environ 23 000 individus ont été recensés dans l'Union européenne (UE) et 60 000 animaux d'élevage (0,065 % du cheptel ovin) sont attaqués chaque année.

La seule espèce ciblée

«Les Etats membres resteront responsables des plans de gestion du loup mais disposeront de plus de souplesse qu'aujourd'hui, j'espère que cela va faciliter la coexistence», a déclaré avant le vote Herbert Dorfmann, eurodéputé italien du Parti populaire européen (PPE). «Ce vote crée un précédent dangereux pour l'élaboration des politiques puisqu'une croisade sans fondement peut être présentée comme une priorité pour l'UE, a réagi de son côté une coalition d'ONG. C'est une tendance inquiétante qui pourrait avoir des conséquences bien au-delà du loup.»

La droite, l'extrême droite et les libéraux ont majoritairement



Un jeune loup mâle dans la taïga finlandaise, dans la région de Hukkajarvi, le 5 juillet 2023. OLIVIER MORIN/AFP

Cette modification constitue un signal politique fort envoyé par Bruxelles au monde agricole

voté en faveur de la révision de la directive, les écologistes et la gauche radicale s'y sont opposés et les socialistes se sont montrés divisés. Le vote des députés fait suite à celui des Etats membres de la convention de Berne, un traité de référence pour la protection de la faune et de la flore d'Europe, qui ont acté le déclassement du loup en décembre 2024, ouvrant la voie à la modification de la directive

«Habitats». A l'issue d'une procédure d'urgence, le Parlement a entériné la proposition de la Commission européenne d'une révision ciblée de cette directive, portant uniquement sur le loup.

Les ONG craignaient que les députés profitent de l'occasion pour prôner une révision plus large, en incluant d'autres espèces telles que l'ours, mais les partis ont finalement fait le choix de la rapidité. «Les agriculteurs européens ont besoin de toute urgence» de cette révision, avait affirmé le 6 mai Herbert Dorfmann. La révision de la directive ayant déjà reçu l'aval du Conseil de l'UE, un trilogue ne sera pas nécessaire et la modification n'aura plus besoin que d'une approbation formelle pour entrer en vigueur. Elle devra ensuite être traduite dans les législations nationales pour être mise en œuvre par les Etats membres qui le souhaitent.

Que changera concrètement cette modification du statut dans les pays européens, et notamment en France? Alors que l'annexe IV de la directive «Habitats» interdit toute mise à mort intentionnelle d'un animal sauf pour des raisons très précises – dont des dommages importants aux éleveurs – et dans des conditions qui doivent être justifiées, l'annexe V (dans laquelle va passer le loup) affirme simplement que le fait de tuer des individus doit être «compatible avec leur maintien dans un état de conservation favorable».

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 4 mai, la ministre de l'agriculture française, Annie Genevard, explique que ce changement d'annexe «ouvre la voie à une modification de réglementation» et «au passage d'une logique de tirs de défense en cas d'attaques à une logique de tirs de régulation pour prévenir les attaques».

«Entre les éleveurs et le loup, j'ai choisi mon camp: je serai toujours aux côtés de celles et ceux qui travaillent dur pour nourrir la société», ajoute-t-elle.

Selon les estimations, un millier de loups sont présents en France, principalement dans le sud-est du pays. Aujourd'hui, des tirs létaux sont autorisés de manière dérogatoire par les préfets lorsque des troupeaux disposant de moyens de protection ont fait l'objet d'attaques. Un plafond est par ailleurs fixé: au maximum, 19 % des effectifs – l'un des taux les plus élevés d'Europe – peuvent être abattus chaque année.

Avec le changement de statut, les conditions dans lesquelles des tirs seront autorisés pourront être assouplies et décorrélatées des dommages causés: des loups pourront par exemple être chas-

Selon les estimations, un millier de loups sont présents en France, principalement dans le Sud-Est

sés à l'échelle d'un massif. Mais alors que la population de loups n'augmente plus en France, qu'elle ne s'étend pas géographiquement et que les abattages illégaux augmentent, le nombre maximal d'individus tués chaque année ne devrait pas pouvoir être révisé à la hausse, si la France veut respecter son obligation visant à assurer un bon état de conservation de l'espèce. Dans *Le JDD*, Annie Genevard confirme d'ailleurs que le plafond pour 2025 est fixé à 192 loups (soit 19 % des effectifs), comme annoncé en décembre.

«Avec un plafond de 19 %, on est déjà dans une logique de régulation et dans une situation où l'on empêche la population de se développer, souligne Jean-David Abel, pilote du réseau biodiversité de France Nature Environnement. Si on autorise des tirs pour des motifs autres que la protection des troupeaux, cela laissera moins de possibilités de répondre aux attaques contre les élevages. On va entrer dans une concurrence de destructions et cela risque de créer de la déception chez les éleveurs.»

«Les responsables politiques conservateurs disent que ce déclassement va résoudre tous les problèmes mais, en pratique, cela ne va pas changer grand-chose», confirme Sabine Leemans, chargée des questions de biodiversité au bureau politique européen du Fonds mondial pour la nature (WWF). Si les Etats membres veulent chasser le loup tout en respectant la directive «Habitats», il faudra qu'ils investissent dans un très bon système de suivi pour être sûrs que leur mode de gestion ne met pas en péril le statut de conservation de l'espèce.» ■

PERRINE MOUTERDE

L'inquiétant changement de couleurs des océans polaires

La fonte de la banquise modifie la lumière qui pénètre dans les eaux arctiques et antarctiques

C'est l'un des principaux témoins de la crise climatique. La fonte de la banquise, dont la surface cumulée autour des deux pôles a atteint un minimum historique en février, occasionne de nombreuses répercussions: elle aggrave le réchauffement dans un cercle vicieux, chamboule les modes de vie d'espèces telles que les ours polaires, perturbe les déplacements et la chasse des communautés autochtones, érode les côtes et ouvre de nouvelles routes maritimes.

A cette longue liste de bouleversements il faut en ajouter un autre, moins connu: la disparition de la glace de mer change la couleur des océans Arctique et Antarctique. De quoi entraîner des conséquences «considérables» pour certains organismes marins comme les algues et le phytoplancton, prévient une étude publiée dans *Nature Communications* vendredi 2 mai.

Dans les mers polaires glacées, la lumière pénètre à peine. La banquise réfléchit une grande partie des rayonnements solaires – en raison de sa couleur blanche. Elle absorbe et diffuse aussi un continuum de couleurs de façon

plus régulière que l'eau de mer. Lorsque la banquise disparaît, la lumière pénètre davantage dans l'océan mais le spectre lumineux devient plus étroit: l'eau de mer吸水 rapidement la lumière rouge et verte, de sorte que seule la lumière bleue s'enfonce en profondeur. C'est ce filtrage des couleurs qui donne à l'océan son apparence bleue.

Ce changement dans la qualité de la lumière sous-marine affecte certaines des algues qui vivent dans les eaux polaires. «Les algues ont des pigments adaptés à des longueurs d'onde de lumière spécifiques», explique Monika Soja-Wozniak, autrice principale de l'étude et biologiste à l'université d'Amsterdam, aux Pays-Bas. Les espèces qui dépendent de la lumière rouge et verte peuvent éprouver des difficultés dans des conditions dominées par le bleu. Si elles peuvent encore réaliser la photosynthèse avec un spectre plus étroit, leur efficacité peut diminuer.»

La composition des espèces devrait également s'en trouver modifiée. «Elles devront s'adapter à ces changements de couleur ou seront remplacées par d'autres déjà mieux adaptées, comme le

phytoplancton de la haute mer», ajoute le biologiste Jef Huisman (université d'Amsterdam), un autre auteur de l'étude. D'ores et déjà, précise-t-il, on observe, dans les eaux côtières près de l'Antarctique, le remplacement des diatomées (adaptées à la large gamme de couleurs sous la glace) par des algues appelées cryptophytes, mieux adaptées aux eaux libres de glace.

Effets en cascade
Selon les auteurs de l'étude, ces changements pourraient avoir des «effets écologiques en cascade». Une modification dans les espèces d'algues dominantes peut perturber les chaînes alimentaires, dont elles sont la base, jusqu'aux poissons, oiseaux de mer et mammifères marins. Cela peut également affecter le cycle du carbone, «car toutes les algues ne contribuent pas de la même manière à l'absorption et à l'exportation du CO₂ vers les eaux plus profondes», détaille Monika Soja-Wozniak.

Reste une question: dans quelle mesure le changement de couleur de l'océan prévaut-il par rapport à d'autres bouleversements de l'océan Arctique? Pour Ma-

thieu Ardyna, biologiste océanographe (CNRS) au laboratoire international de recherche Takuvik (Canada), qui n'a pas participé à l'étude, «la croissance du phytoplancton dépend d'abord de la quantité de lumière et de la disponibilité en nutriments», davantage que de la couleur de la lumière.

La disparition de la banquise laisse en effet passer plus de rayons du soleil, ce qui peut augmenter la photosynthèse des algues mais peut se révéler délétère pour certaines. La quantité de nutriments disponibles pourrait à l'inverse se réduire en raison de la diminution des mélanges dans l'océan central Arctique sous l'effet du réchauffement.

Ces impacts sont amenés à s'aggraver, alors que la banquise dé-

croît inexorablement. En septembre 2024, au moment de son éternelle minimale annuelle, la glace de mer arctique ne mesurait que 4,3 millions de kilomètres carrés (km²), soit le septième minimum le plus bas depuis le début des observations satellites. Quant à celle de l'Antarctique, elle avait atteint 1,98 million de km² en mars 2025, le deuxième plus bas jamais enregistré.

Moins étendue, la banquise s'avère également plus fine, donc plus fragile, et fond plus tôt dans l'année. L'océan Arctique pourrait connaître son premier jour «sans banquise» (soit moins de 1 million de km² de glace selon la terminologie scientifique) l'été avant 2030, selon une étude publiée en décembre 2024 dans *Nature Communications*. «Cette situation peut arriver dès maintenant, en cas de vague de chaleur hivernale et de tempêtes qui attaquent la banquise, ce qu'on observe de plus en plus souvent, avertit Céline Heuzé, climatologue à l'université de Göteborg (Suède) et première autrice de l'étude. Plus on continue à émettre des gaz à effet de serre et plus on se rapproche de ce jour.» ■

CLIMAT Les températures restent au-dessus de 1,5 °C de réchauffement

Les températures mondiales sont restées à des niveaux historiquement élevés en avril, poursuivant une série de près de deux ans de chaleur inédite sur la planète, selon l'observatoire européen du climat Copernicus.

Au niveau mondial, avril 2025

se classe deuxième mois le plus chaud derrière avril 2024.

Depuis juillet 2023, à une exception près, tous les mois ont été au moins 1,5 °C plus chauds que la moyenne de l'ère préindustrielle. – (AFP)

**BIODIVERSITÉ
Plus de 120 vautours morts empoisonnés en Afrique du Sud**

Plus de 120 vautours d'espèces en voie de disparition sont morts après avoir ingéré les restes empoisonnés d'un éléphant, vraisemblablement utilisés comme appâts par des braconniers, dans le parc Kruger en Afrique du Sud, a annoncé jeudi 8 mai l'agence des parcs nationaux. Cet empoisonnement massif a touché des vautours africains, des vautours du Cap et un vautour oricou. La carcasse du pachyderme avait été imprégnée de pesticides très toxiques, une méthode utilisée pour cibler les lions. – (AFP)

Le changement dans la qualité de la lumière sous-marine affecte des algues qui vivent dans les eaux polaires

AUDREY GARRIC

NOUVELLE-CALÉDONIE



Manuel Valls,
ministre des outre-
mer (au centre),
Jacques Billant,
haut-commissaire
de la République (à
sa droite), et Sonia
Lagarde, maire de
Nouméa, à Nouméa,
le 3 mai. MMIAS/ABACA

chaîne Nouvelle-Calédonie la
ière, évoquant le projet non pas
de l'Etat, mais «du ministre».

Bruno Retailleau, qui est venu à
plusieurs reprises en Nouvelle-
Calédonie avant de devenir
ministre, «partage la position des
Loyalistes, ratifiée trois fois par ré-
férendum: la Nouvelle-Calédonie
doit rester un territoire français»,
rappelle son entourage. Faire un
pas de plus vers une souveraineté
partagée «serait une prime à la
violence et créerait un précédent
pour les autres territoires d'outre-
mer», estime-t-on Place Beauvau.

«TOUT N'EST PAS TERMINÉ»
La coexistence de lignes orthogonales au sein du gouvernement sur le dossier néo-calédonien a, sans doute, pesé dans l'échec des discussions sur le futur statut de l'archipel. Après la prise d'otages d'Ouvéa, du 22 avril au 5 mai 1988, «François Mitterrand avait laissé les mains libres à Michel Rocard» pour signer les accords de Matignon-Oudinot, rappelle Jean-François Merle, ancien conseiller de M. Rocard pour l'outre-mer. En 1998, «Jacques Chirac, avait laissé les mains libres à Lionel Jospin» pour ratifier l'accord de Nouméa, poursuit-il. En 2025, après le fiasco du troisième référendum de 2021 et l'insurrection indépendantiste de mai 2024, «Emmanuel Macron aurait dû en faire autant avec son ministre», juge le conseiller d'Etat honoraire.

Qualifié de «traître» par la base non indépendantiste radicale sur les réseaux sociaux, Manuel Valls affirme qu'il «continuera à œuvrer pour éviter le retour de la violence» sur le Caillou, où vingt escadrons de gendarmerie ont été maintenus pour le premier anniversaire des émeutes.

Le prochain rendez-vous politique à haut risque pour la Nouvelle-Calédonie est la tenue des élections provinciales, qui devraient encore durcir les positions des extrêmes dans les deux camps. Elles devaient initialement se tenir en mai 2024, avant d'être reportées pour réformer le corps électoral, puis à cause des émeutes déclenchées par cette même réforme. Le Conseil d'Etat a fixé la date maximale du scrutin provincial au 30 novembre 2025.

L'échec du dernier cycle de discussions prive la Nouvelle-Calédonie d'un cap politique clair. «Tout n'est pas terminé», voulait croire, jeudi, sur la chaîne Nouvelle-Calédonie la 1ère, l'indépendantiste kanak Emmanuel Tjibaou, président de l'Union calédonienne, gardant «confiance dans le processus en cours». Mais pour Sonia Backès, qui a évoqué la fragilité du gouvernement Bayrou, «il y aura demain un autre ministre et un autre projet».

Paradoxalement, alors que de nombreux «métropolitains» ont quitté Nouméa depuis 2024, les Loyalistes, en rejetant toute perspective d'accord, «sont en train de construire l'indépendance», juge l'ancien garde des sceaux Jean-Jacques Urvoas, proche de Manuel Valls. «Les Européens ont la montre, mais les Océaniens ont le temps», ajoute-t-il. Et pourraient bien, un jour, se retrouver majoritaires dans l'archipel. ■

NATHALIE GIBERT
ET NATHALIE SEGAUNES

A Paris comme à Nouméa, Manuel Valls mis en échec

Les discussions engagées, du 5 au 8 mai, sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, sous l'égide du ministre des outre-mer, ont échoué du fait de l'offensive de la droite non indépendantiste

Manuel Valls l'espérait en réunissant à huis clos, dans un hôtel isolé, indépendantistes et non-indépendantistes, mais il n'y a pas eu, jeudi 8 mai, d'accord politique sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Un an après une flambée de violence insurrectionnelle, qui a commencé le 13 mai 2024, comme l'archipel n'en avait plus connu depuis les années 1980 (quatorze morts et plus de 2 milliards d'euros de dégâts), le ministre des outre-mer avait réussi à réenclencher le dialogue entre l'Etat et ses partenaires.

Mais l'offensive de la droite loyaliste contre un projet supposé d'*«indépendance»* honnie a rendu impossible le compromis. «Nous devons constater avec franchise qu'aucun accord n'a été conclu», a reconnu, jeudi, Manuel Valls, à l'issue de son troisième déplacement à Nouméa depuis février.

CENTRE DU JEU POLITIQUE

La feuille de route du ministre, accompagné d'Eric Thiers, conseiller spécial du premier ministre, François Bayrou, et fin connaisseur du dossier, était validée par le chef du gouvernement. Pour écrire la suite des accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998), la solution à inventer doit se situer, martèlent l'Elysée et Matignon depuis 2021, entre deux bornes: d'un côté, satisfaire l'aspiration du peuple autochtone kanak à sortir une bonne fois pour toutes de la colonisation; de l'autre, rassurer ceux qui ont manifesté trois fois leur attachement à la France lors des référendums entre 2018 et 2021. Même si le dernier, boycotté par le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), n'a guère de valeur.

La méthode de Manuel Valls a permis, fin février, de ramener l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS en rupture de confiance avec l'Etat, à la table des négociations. Contrairement au travail effectué par Gérald Darmanin lorsqu'il était ministre de

l'intérieur (2020-2024) – mené en étroite liaison avec les Loyalistes, branche la plus radicale des non-indépendantistes –, le ministre des outre-mer s'est appuyé sur les acteurs situés au centre du jeu politique calédonien: les indépendantistes réformistes du Parti de libération kanak-FLNKS, Eveil océanien (le parti wallisien) et les non-indépendantistes modérés de Calédonie ensemble.

Durant trois jours, du 5 au 8 mai à Bourail, à 160 kilomètres de Nouméa, deux projets ont été examinés *«en profondeur»*: celui de l'Etat, *«fondé sur une souveraineté avec la France»*, représentant un pas de plus vers l'autodétermination voulue par le FLNKS. L'autre, porté par les Loyalistes et Le Rassemblement-Les Républicains (LR), basé sur *«le fédéralisme au sein de la République française»*.

Dès l'entame de ces négociations, Virginie Ruffenach, cheffe de file du groupe Le Rassemblement-LR au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, s'interrogeait sur *«un changement de cap»* de l'Etat.

LES RESPONSABLES DE LA DROITE LOYALISTE ONT MOBILISÉ LEURS SOUTIENS À PARIS AFIN DE SAPER L'AUTORITÉ DU MINISTRE

«On nous parle de transferts de compétences régionales, avec une délégation éventuelle de l'exercice de ces compétences par la Nouvelle-Calédonie à l'Etat. On nous parle de double nationalité. La Calédonie ne serait plus une terre française», dénonçait la vice-présidente du Congrès. Mais le projet fédéraliste loyaliste, en réalité une partition au profit de la province Sud du territoire, qui remettait en cause l'indivisibilité de la Nouvelle-Calédonie, était voué à l'échec.

Si le secret des négociations a bien été respecté, et si aucun des mots qui fâchent n'a plus été prononcé par l'Etat depuis le mois de février – ni *«indépendance»* ni *«Etat-associé»* –, cela n'a pas suffi. Manuel Valls a prolongé son séjour d'une journée, jeudi 8 mai. De quoi sauver la face de tout le monde, puisque nul ne voulait assumer de quitter la table et endosser la responsabilité de l'échec.

Les *«partisans de la France»* se sont toutefois félicités de ce revers. *«Grâce à l'abnégation et à l'unité des Loyalistes et du Rassemblement-LR, ainsi qu'au soutien de leurs relais métropolitains, aucun accord n'a été signé»*, plastronnent-ils, dans un communiqué. De fait, leurs responsables ont mobilisé leurs appuis à Paris ces derniers jours afin de saper l'autorité du ministre. Ainsi, la cheffe de file des Loyalistes et ancienne secrétaire d'Etat, Sonia Backès, a-t-elle fait savoir qu'elle avait appelé le président de la République, Emmanuel

Macron, durant les négociations. Tout comme le député (Renaissance) et loyaliste de Nouvelle-Calédonie Nicolas Metzdorf. Des échanges qui portent atteinte à la neutralité attendue de l'Etat dans ce dossier ultrasensible.

REPRÉSENTANT IMPARTIAL
Si Manuel Valls avait la bénédiction de François Bayrou dans son entreprise, il s'était gardé de dévoiler les termes exacts de son projet à Emmanuel Macron avant de s'envoler pour Nouméa. Car, malgré la réconciliation de façade entre l'ancien premier ministre socialiste et son ancien ministre de l'économie – qui se sont affichés pour la première fois ensemble sur l'île de Mayotte le 21 avril –, la confiance n'est pas rétablie entre les deux hommes. Manuel Valls, qui connaît la proximité d'Emmanuel Macron avec Sonia Backès, a voulu s'afficher comme le représentant de l'Etat impartial, point nodal dans ce dossier.

Le directeur de cabinet du président de la République, Patrice Faure, ancien haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie (2021-2023), n'a obtenu les éléments du projet mis sur la table par Manuel Valls qu'au fur et à mesure des négociations. Aussi Sonia Backès accusait-elle le ministre des outre-mer, jeudi, en conférence de presse, d'avoir *«dit des choses inexactes, notamment que son projet était validé par les plus hautes autorités de l'Etat»*.

CONTRAIREMENT À GÉRALD DARMANIN, LE MINISTRE DES OUTRE-MER S'EST APPUYÉ SUR LES ACTEURS SITUÉS AU CENTRE DU JEU POLITIQUE CALÉDONIEN

Pour dénierger les propositions de Manuel Valls, les responsables de la droite non indépendantiste ont sollicité le chef de l'Etat et les ministres qui ont eu à traiter le dossier néo-calédonien ces dernières années à l'intérieur et aux outre-mer, Gérald Darmanin et Sébastien Lecornu. *«Que ceux qui ont échoué n'aient pas envie de voir un autre réussir à leur place, ça se comprend»*, observe un expert de la question néo-calédonienne.

Les Loyalistes ont également pris appui, à Paris, sur le président (LR) du Sénat, Gérard Larcher – il s'était rendu en Nouvelle-Calédonie avec son homologue (Renaissance) de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, en novembre 2024, pour une mission *«parlementaire et autonome»* –, et sur le ministre de l'intérieur, le LR Bruno Retailleau. *«Gérard Larcher et Bruno Retailleau ne considèrent pas un scénario où la Nouvelle-Calédonie ne soit plus une terre française»*, affirmait ainsi Virginie Ruffenach, dimanche 4 mai, sur la

NOUVELLE-CALÉDONIE

L'absence d'accord plonge le Caillou dans l'incertitude

Conséquence de l'échec de Manuel Valls, les élections provinciales qui doivent se tenir d'ici à novembre s'annoncent à haut risque

NOUMÉA - correspondante

Trois visites en trois mois, et trois jours de négociations intenses, n'auront servi à rien. C'est sans accord et avec la seule satisfaction d'être le premier depuis des années à avoir réussi à mettre tout le monde autour de la table pour des négociations que Manuel Valls a quitté la Nouvelle-Calédonie, jeudi 8 mai.

«Les esprits n'étaient peut-être pas mûrs», a regretté le ministre des outre-mer, qui estime que le projet présenté par le gouvernement après des mois d'un intense travail était le fruit «d'un compromis fructueux permettant à chacun de voir ses aspirations respectées». Le texte allait loin dans l'autonomisation de l'archipel, qui se serait vu transférer les compétences régaliennes (monnaie, justice, diplomatie, défense, etc.) «avec délégation immédiate de ces compétences» à la France. La proposition «ancrée dans notre Constitution permettait de garder un lien structurel, solide et pérenne avec la France», selon Manuel Valls.

Pour la frange radicale des non-indépendantistes, ce scénario, loin de maintenir le lien avec la France, n'était ni plus ni moins que «l'indépendance». Les Loyalistes de la présidente de la province Sud, Sonia Backès, et Le Rassemblement-Les Républicains ont fait une contre-proposition : un statut d'indépendance-association dans les seules provinces des îles et Nord, et le maintien dans la France pour la province Sud, la plus riche et la plus peuplée, majoritairement non-indépendantiste. Quitte à resserrer les frontières de la province Sud côté Ouest, et à abandonner les communes indépendantistes de Thio et Yaté, sur la côte Est.

Une proposition de loi

«Une partition de fait que nous ne pouvions de toute façon pas accepter puisqu'elle contrevient au principe d'une Calédonie une et indivisible telle que la prévoient l'accord de Nouméa et notre Constitution», a estimé Manuel Valls. La proposition n'était pas plus acceptable pour les indépendantistes, un tiers des Kanak vivant en province Sud. «Le traitement différencié des Calédoniens du Nord, du Sud et des îles n'est pas notre option, nous, on parle d'une nation unie et solidaire», a commenté, jeudi, le député kanak indépendantiste Emmanuel Tjibaou, invité de la chaîne de télévision Nouvelle-Calédonie La 1ère.

Manuel Valls n'a donc pu que constater l'échec, et si «des convergences ont été identifiées»

«LE TRAITEMENT DIFFÉRENCIÉ DES CALÉDONIENS DU NORD, DU SUD ET DES ÎLES N'EST PAS NOTRE OPTION, NOUS, ON PARLE D'UNE NATION UNIE ET SOLIDAIRE»

EMMANUEL TJIBAOU
député kanak indépendantiste
de Nouvelle-Calédonie

CHARLOTTE MANNEVY
Lors des provinciales, avec un corps électoral gelé et un scrutin de liste à la proportionnelle, et si la mobilisation est au rendez-vous, les indépendantistes peuvent prendre le contrôle du Congrès et du gouvernement calédoniens. Et établir un nouveau rapport de force pour des négociations avec l'Etat, qui pourraient s'avérer nettement moins favorables pour la ligne dure des non-indépendantistes. ■



Marion Maréchal, lors d'un hommage à Jeanne d'Arc, à Domrémy-la-Pucelle (Vosges), le 1^{er} mai. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Le retour contrarié de Marion Maréchal dans l'orbite du RN

Plusieurs dirigeants du parti se méfient de l'eurodéputée et cherchent à empêcher un rapprochement éventuel avec sa tante, Marine Le Pen

Une voix qui tonne, au téléphone, à une semaine des élections européennes de juin 2024 et de la dissolution de l'Assemblée nationale qui s'ensuivra : «Intégrer la chose suivante : Marion ne reviendra jamais au RN! Elle ne voudra jamais, c'est une certitude. C'est un fantasme de télé-réalité que de penser que Marion reviendrait pour gêner [Jordan Bardella].» Marine Le Pen s'alarme alors de rumeurs qui circulent, de questions posées à ses lieutenants, et tente d'éteindre l'incendie.

Pourtant, quelques jours plus tard, le 10 juin 2024, dans le fracas de la dissolution, c'est bien Marion Maréchal, élue au Parlement européen sous les couleurs du parti d'Eric Zemmour (Reconquête!), qui pénètre dans le siège du Rassemblement national (RN) devant des dizaines d'objectifs. Le premier acte d'un retour autorisé par Marine Le Pen elle-même, qui permettait de fracturer une formation concurrente. Mais qui ne se fera finalement qu'au minimum, par l'octroi d'une poignée de circonscriptions : Jordan Bardella n'en a pas voulu. Il se dit à l'époque que le jeune président de parti, prétendant à Matignon, se méfie autant de la popularité de Marion Maréchal que du désordre qu'elle pourrait apporter.

Un an plus tard, revoilà l'arlésienne de l'extrême droite française, sur un sol mouvant depuis que la candidature de Marine Le Pen à l'élection présidentielle de 2027 est devenue très incertaine, en raison de sa condamnation judiciaire, le 31 mars, dans l'affaire des assistants parlementaires européens de l'ex-Front national (dont elle a fait appel) : le retour de Marion Maréchal à la maison commune, pour maintenir le patronyme Le Pen au fronton et faire pièce à Jordan Bardella. D'anciens du mouvement prédisent cette issue, s'appuyant sur des décessions de renversements d'alliances et de couteaux aiguisés, sur la psychologie des Le Pen et les ressources insoupçonnées du «camp national» en matière d'autodestruction. Leur point commun : un mépris

prononcé pour l'homme incarnant le «plan B» du RN.

Le scénario a beau être croissant, il tient à quelques bouts de ficelles. La réconciliation des deux héritières politiques de Jean-Marie Le Pen, concomitant à la dégradation de sa santé ; cet hommage, bravache et si politique, de Marion Maréchal à son grand-père après sa mort, le 7 janvier : «Pars tranquille, je n'abandonnerai pas la mission» ; son discours, politique encore, lors de la messe d'hommage à Paris, qui a crispé les cadres du RN ; et l'intérêt que pourraient trouver certains lepénistes à mettre dans les pattes de Jordan Bardella la fille prodigue de l'extrême droite. Ainsi de ce député influent, plus «Marine» que «Jordan», qui soudain glisse le nom de Marion Maréchal dans une conversation avec quelques journalistes : il «la trouve bien depuis son retour», et assure que la nièce est plus proche politiquement de sa tante qu'on ne le pense.

Harangues xénophobes

La députée européenne, de son côté, fait profil bas. Son entourage moque des articles «ragoteurs» et tente de déminer l'idée d'une concurrence à venir... sans mégoter sur les possibles retombées qui pourraient lui permettre de se faire une place. Elle sera, assure-t-elle, des plus fidèles soutiens de Marine Le Pen pour lui permettre de se présenter en 2027. Et considère que «Jordan Bardella serait le candidat le plus naturel derrière elle». Au Monde, Marion Maréchal dit ne pas s'étonner que «des spéculations se fassent, dès lors que le sujet de la succession s'ouvre» : «Je suis la troisième personnalité du RN dans les sondages, et du fait de ma filiation, le sujet se pose. Mais je n'ai aucune volonté d'alimenter ça. Je ne brigue la place de personne, j'apporte mon soutien dans le cadre d'une coalition qu'il faut continuer à construire.»

Neuf mois après son retour dans l'orbite du RN, les caciques lepénistes continuent de verrouiller la voie d'un retour plus formel. Personne n'envisage d'octroyer davantage de circonscriptions à son petit parti, Identité Libertés – six

En creux se jouent l'héritage idéologique de Jean-Marie Le Pen et la captation de l'électorat d'Eric Zemmour

sion européenne –, de la présidente italienne du Conseil, Giorgia Meloni, jusqu'à la sphère trumpiste, dont elle continue de saluer l'œuvre protectionniste, en passant par l'extrême droite israélienne, à qui elle a rendu visite en avril à Jérusalem. Dans l'Hexagone, elle tente d'entretenir son image d'icône conservatrice, en défense de la France des clochers, des bottes de foin et des fêtes votives, et pousse les feux sur les polémiques liées à l'identité, ici en assurant de l'existence d'un «racisme anti-Blanc», là en fantasmatant un pays grignoté de l'intérieur par des mouvements islamistes. En creux se jouent l'héritage idéologique de Jean-Marie Le Pen, et la captation de l'électoral d'Eric Zemmour en 2022, qu'elle compte récupérer à coups de harangues xénophobes, comme celle du 1^{er} mai, à Domrémy-la-Pucelle (Vosges) : «L'islamisation de la France, c'est la disparition de la France. Un pays qui pourrait avoir la même géographie, les mêmes frontières, le même nom, mais qui à la fin n'aurait plus le même visage.»

Entre Jordan Bardella et Marion Maréchal, qui se croisent parfois en commission des affaires étrangères au Parlement européen, les relations sont presque inexistantes, et n'ont lieu qu'à l'initiative de Marion Maréchal, fait-on savoir dans son camp. Lors du meeting de soutien à Marine Le Pen, organisé par le RN le 6 avril, elle n'a pas eu droit à la parole, à l'inverse de l'autre allié du parti, Eric Ciotti. La chaise sur laquelle elle s'est assise, au premier rang, ne portait pas son nom ; un oubli ou une humiliation.

Cela n'a pas empêché les spectateurs de l'ovationner plus que d'autres, signe de sa popularité intacte. Plus que d'applaudissements, Marion Maréchal aurait besoin de dons : son parti doit rembourser 800 000 euros à un mystérieux prêteur d'ici cinq ans, conséquence d'une campagne européenne plus coûteuse que de raison. Faute de quoi elle pourrait, à son tour, être menacée d'inéligibilité. ■

CLÉMENT GUILLOU

Khiroun happé par l'affaire Lagardère

« Le Monde » a pris connaissance du premier interrogatoire de l'ancien communicant du groupe, mis en examen en novembre 2024

Je ne prends pas une seule décision sans l'accord de M. Lagardère. » Le 6 novembre 2024, dans le bureau des juges d'instruction Virginie Tilmont et Marie-Catherine Idiart, Ramzi Khiroun soupèse chacun de ses mots pour « rappeler », selon ses termes, aux magistrats son lien de subordination passé avec l'homme d'affaires Arnaud Lagardère. Une quinzaine d'années durant, entre 2007 et 2022, il a été son directeur des relations extérieures, son « homme de confiance », comme l'a qualifié la journaliste Vanessa Ratignier dans une longue enquête de *Marianne* en 2022, « chargé d'avoir une connaissance de tous les sujets de la société », dixit l'intéressé face aux juges, et d'être en mesure de riposter médiatiquement.

Sa mise en examen, ce jour-là, des chefs de « complicité d'achat de vote et d'atteinte à la liberté du vote » et de « complicité d'abus de pouvoirs » l'entraîne dans « l'affaire Lagardère ». Son ex-patron est mis en cause depuis avril 2024,

notamment pour « achat de vote », « abus de biens sociaux et abus de pouvoir » et « diffusion d'information donnant des indications fausses ou trompeuses pour agir sur le cours d'un instrument financier, manipulation de marché ».

Une sommité qatarie

Une sortie de l'ombre dont cet acteur influent des coulisses politico-médiaques, décoré de la Légion d'honneur en 2015 par François Hollande, se serait sans doute bien passé : le voilà soupçonné d'avoir aidé Arnaud Lagardère à obtenir, au printemps 2018, le vote de Qatar Holding LLC – filiale du fonds souverain Qatar Investment Authority (QIA) et alors principal actionnaire de son groupe – en faveur des résolutions de la gérance (donc les siennes) destinées à faire élire des candidats au conseil de surveillance de Lagardère SCA, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 3 mai 2018. Ce, en contrepartie d'une promesse faite aux Qatars : nommer Jamal Benomar, diplo-

mate britanno-marocain proche de Doha, au conseil de surveillance de Lagardère SCA pour y représenter les intérêts de l'émirat. Contactés par *Le Monde*, ni Ramzi Khiroun, ni son avocate Caroline Toby, ni Arnaud Lagardère, ni Jamal Benomar n'ont souhaité répondre à nos questions.

Devant les juges, le communicant a joué sa partition et d'abord défendu ses intérêts : il n'a eu de cesse de minimiser son rôle dans la volte-face des actionnaires qataris en faveur de la gérance, alors que leur vote initial était allé au

fonds activiste Amber Capital. Sous le choc de ce qu'il a présenté comme « un coup de tonnerre », Arnaud Lagardère l'avait « mandaté », en avril 2018, pour se « renseigner » sur les raisons de ce désaveu initial. Après avoir « reçu les instructions » de son ex-patron pour « tenter de recueillir toutes les informations nécessaires », Ramzi Khiroun a rencontré, le 26 avril 2018, le Qatari Hassan Al-Thawadi (administrateur du fonds QIA, qui n'a pas répondu à nos questions), patron du comité d'organisation du Mondial 2022 de football dans l'émirat et proche de la famille royale.

Cet entretien avait été organisé par son contact auprès des Qatars : le diplomate Jamal Benomar, chargé de mission auprès du secrétaire général de l'ONU. « Je pense que ce qui a changé les choses, c'est la discussion qu'a eue Khiroun à Londres, où il a parlé avec une sommité qatarie sur le thème : « Il faut renouer une relation qui n'était plus à la hauteur de ce que nous voulions », a assuré aux juges Pierre Leroy, l'ex-bras droit de M. Lagardère, lui aussi mis en examen dans ce dossier.

Selon le récit de Ramzi Khiroun aux juges, c'est une fois que QIA a confirmé « officiellement à Lagardère » que le Qatar allait « régulariser son vote » que son patron lui a demandé, le 27 avril 2018, de « rencontrer » Nasser Al-Khelaifi, dit « NAK », administrateur de QIA, président du Paris Saint-Germain et homme de confiance de l'émir Tamim Al Thani, pour le « remercier » du soutien de l'émirat. « Il m'a confirmé que QIA allait voter en notre faveur », a reconnu Ramzi Khiroun auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui a diligenté une enquête sur ce dossier. En février, lors de sa mise en examen, Nasser Al-Khelaifi a pourtant assuré n'avoir « jamais parlé de la question du vote avec M. Khiroun ».

Plusieurs courriers
L'ex-communicant, à l'époque membre du comité exécutif du groupe Lagardère, cantonne donc son rôle à celui d'intermédiaire avec Jamal Benomar. « Je ne suis pas associé aux questions relatives au conseil de surveillance et à la gouvernance », insiste-t-il, indiquant n'avoir participé à « aucune discussion entre NAK, M. Lagardère et QIA (...) Ce niveau de discussion est réservé aux dirigeants de la société. Je n'ai pas d'attribution en lien avec les actionnaires. »

Documents à l'appui, Ramzi Khiroun confirme aux juges que l'avocat Jean Veil – lequel n'a pas répondu à nos questions – a participé aux discussions au nom d'Arnaud Lagardère avec les Qatars. C'est M^e Veil qui a formalisé plusieurs courriers envoyés les 29 avril et 6 juin 2018 au fonds qatari. Des missives dans lesquelles Arnaud Lagardère confirme au Qa-



Arnaud Lagardère et Ramzi Khiroun, à Paris, le 5 mai 2015. CHRISTOPHE MORIN/IP3 PRESS/MAXPPP

L'ex-patron de Ramzi Khiroun est mis en cause depuis 2024, notamment pour « abus de biens sociaux et abus de pouvoir »

à faire valoir les intérêts qu'il défendait que par l'étendue de son carnet d'adresses.

Au sein du groupe Lagardère, Ramzi Khiroun était devenu très ami avec Jean-Pierre Elkabbach, établissant avec lui la liste des invités politiques que l'intervieweur recevait au micro d'Europe 1 – puis, à partir de 2018, sur CNews. Le journaliste, mort en octobre 2023, lui avait présenté l'actuel secrétaire général du parti Renaissance, Gabriel Attal : le communicant et l'ex-premier ministre, candidat putatif au scrutin présidentiel de 2027, ont plusieurs fois déjeuné ou diné ensemble. Mais aucun contrat de prestation d'aucune sorte ne lie les deux hommes, indique-t-on dans l'entourage de Gabriel Attal.

Golf au Maroc

C'est à Europe 1, aussi, que M. Khiroun s'est rapproché de Cyril Hanouna (qui n'a pas répondu au *Monde*), recruté en même temps, en 2013, par la station et par D8 pour y présenter « Touche pas à mon poste ! ». Ensemble, le communicant et l'animateur ont, entre autres, fondé Darka Movies, une société de production à l'origine de cinq films dont *Les Segpa* (2022), ou *Ténor* (2022).

S'il est parti du groupe Lagardère mi-2022, c'est « parce qu'on [lui] a demandé de partir », lâche, sans s'appesantir, Ramzi Khiroun aux juges.

« J'ajoute que c'est Arnaud Lagardère qui a souhaité faire figurer le nom de Benomar dans la lettre du 6 juin, toujours dans l'idée de créer un point de contact avec QIA », précise Ramzi Khiroun. Selon lui, le diplomate n'aurait accepté d'être nommé qu'« à condition de siéger à titre indépendant ». En septembre 2018, dans un message à Pierre Leroy, c'est pourtant le communicant qui louait le « profil onusien » du diplomate et rappelait « qu'il était convenu [à la demande des Qatars] qu'il ne soit pas présent comme leur candidat ». Le « conseiller spécial » semblait, alors, bien davantage s'impliquer dans le dossier qu'il ne le prétend devant les juges.

Cultivant l'art du secret, le communicant ne fait plus guère parler de lui depuis qu'il a quitté le navire Lagardère avec, comme l'avait relevé *Le Monde*, 17 millions d'euros d'indemnités de fin de contrat, en juin 2022. « Je ne sais pas ce qu'il est devenu, et je ne m'en porte pas plus mal », commente un ex-cadre d'Europe 1 qui, comme beaucoup, n'a pas toujours apprécié la présidence exercée par M. Khiroun sur certains choix éditoriaux.

Plus d'une trentaine de sources contactées par *Le Monde* ont été incapables, ou ont refusé, plus ou moins ostensiblement, de révéler de quelconques éléments sur Ramzi Khiroun. Invariablement qualifié de « très intelligent » et de « sympa », l'ex-« conseiller spécial » d'Arnaud Lagardère était et reste redouté, tant par sa détermination



Il y a quatre-vingts ans, la victoire des Alliés met fin à la seconde guerre mondiale. Un nouveau monde voit le jour sous l'impulsion des vainqueurs, qui associent la paix au progrès et à la liberté dans tous les domaines d'activité. Quatre-vingts ans après la fin de la guerre, que reste-t-il de ce nouveau monde alors que l'ordre international est aujourd'hui soumis à de fortes turbulences géopolitiques ? Ce hors-série du *Monde*, qui comprend récits historiques, portraits, enquêtes, infographies et analyses, revient sur « l'héritage de la paix » et décrypte les enjeux d'un monde en plein bouleversement.

1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Urgence Palestine accuse Beauvau de « partialité »

Le ministère de l'intérieur a demandé la dissolution du collectif, qu'il accuse d'appeler à la violence

Le délai devait expirer vendredi 9 mai. Le collectif Urgence Palestine avait dix jours à compter de sa notification par courrier du projet de dissolution annoncé par le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, pour présenter ses observations. Cette annonce a concerné les milieux propalestinien en France et suscité de nombreuses réprobations. Urgence Palestine est en effet le plus récent et le plus actif des collectifs de solidarité avec le peuple palestinien depuis le 7 octobre 2023 et les massacres à caractère terroriste perpétrés par le Hamas puis la guerre de destruction menée par l'armée israélienne contre Gaza.

Urgence Palestine n'est pas une association en bonne et due forme mais peut être assimilé à un «*groupement de fait*», estime le ministère de l'intérieur, dans la mesure où il possède un site Internet, des réseaux sociaux unifiés, des sections locales qui se réfèrent à une seule et même appellation et utilisent un seul et même logo.

Dossier maigre

Au début de sa lettre de projet de dissolution, à laquelle *Le Monde* a pu avoir accès, Bruno Retailleau cite longuement le credo d'Urgence Palestine tel qu'il est détaillé sur son site Internet. Immédiatement après, il résume le fond de son argumentaire en deux phrases : «*S'il est évidemment loisible à toute personne, physique ou morale, de discuter ou de contester la politique d'implantation territoriale de l'Etat d'Israël, cette contestation ne saurait excéder les limites de la liberté d'expression. Or, il apparaît que, sous couvert de la défense du peuple palestinien, Urgence Palestine (...) provoque à la commission d'agissements violents à l'encontre des personnes ou des biens, incite à la haine, à la discrimination et à la violence envers des personnes en raison de leur origine juive, cautionne les agissements d'organisations reconnues comme terroristes et y incite.*»

Premier motif de dissolution, les appels à la violence : «*UP [Urgence Palestine] incite à la lutte armée, valorisant la figure du combattant*», estime le courrier ministé-

Les avocats du collectif reprochent à M. Retailleau d'assimiler la critique du sionisme à de l'antisémitisme envers les juifs de France

riel, citant plusieurs exemples, notamment une intervention en juin 2024, à Paris, où un dirigeant d'Urgence Palestine déclarait : «*Le fascisme est combattu, y compris les armes à la main, par tous les moyens nécessaires jusqu'à la victoire, à Gaza et à Paris.*» Il rappelle aussi les multiples appels à une «*intifada mondiale*» ou «*dans nos quartiers, dans nos facs et dans nos usines*». Le texte cite également les dégradations d'enseignes de Carrefour, accusé de complicité avec Israël et les accrochages violents avec des supporters israéliens ou avec le collectif féministe pro-israélien Nous vivrons.

Deuxième motif invoqué : la provocation à la haine, à la discrimination ou à la violence envers un groupe de personnes, en l'occurrence les juifs. Là-dessus, le dossier, maigre, se contente de citer le soutien du collectif à l'influenceur et militant Elias d'Imzalène, poursuivi et condamné pour provocation publique à la haine et à la violence. Un seul autre exemple est cité : un policier en civil infiltré dans une manifestation d'Urgence Palestine le 19 octobre 2023 a été invectivé – «*Sale pédé de juif, connard de flic!*» – par le service d'ordre, dont aucun membre n'est nommé.

La lettre de M. Retailleau invoque aussi «*un climat de haine contre la communauté française*», dont le gouvernement est accusé d'être «*illégitime, raciste, corrompu et complice de génocide*», ainsi que responsables d'une «*islamophobie d'Etat*». Une assimilation de la communauté française à son gou-



Lors d'une manifestation de protestation contre la dissolution d'Urgence Palestine, à Paris, le 6 mai. GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

vernemment, pas forcément solide du point de vue juridique.

Enfin, le courrier reproche au collectif de se livrer à des apologies du terrorisme, en l'occurrence du Hamas palestinien et du Hezbollah libanais, mais aussi du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), et à la provocation à des actes de terrorisme. Des faits que M. Retailleau présente, sans preuve, comme la cause des attaques de synagogues à Rouen et à La Grande-Motte en 2024, ainsi que de l'agression d'un rabbin à Orléans, en mars 2025.

La réponse, envoyée le 8 mai par les avocats d'Urgence Palestine, Mmes Elsa Marcel, William Bourdon et Vincent Brengarth, qui tient lieu d'observations et que *Le Monde* a également consultée, accuse le gouvernement de «*partialité structurelle*» sur le conflit israélo-palestinien : il aurait pris fait et cause pour le gouvernement is-

raélien, notamment en n'appliquant pas le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale, dont la France est pourtant un des Etats fondateurs, lors d'un survol, en avril, du territoire français par le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou. Il ne peut donc prétendre agir avec impartialité et pour le bien public en ce domaine en dissolvant Urgence Palestine, selon les trois juristes.

«Liberté d'expression»

Concernant les appels à la violence, «*Urgence Palestine n'a bien évidemment jamais encouragé à la moindre violence sur le territoire national, mais, en revanche, a pu apporter son soutien à la résistance considérée comme étant légitime du point de vue du droit international*», estiment ses avocats. Le collectif rejette par ailleurs tout lien entre ses discours et les actes de violence commis, notamment à

La Grande-Motte, à Rouen ou à Orléans. Ses avocats contestent nombre de propos cités par le ministre de l'intérieur dans sa lettre.

Sur l'accusation d'appels à la discrimination, à la haine et à la violence envers les juifs, les avocats reprochent «*l'organisation consciente d'une confusion grave entre la défense des droits des Palestiniens et, selon les termes de la notification, la "haine contre les personnes de confession juive". Dès sa fondation, Urgence Palestine a affirmé sa volonté de lutter contre toutes les formes de racisme et de s'opposer fermement à tout propos ou acte antisémite*».

«*Il est par ailleurs tout à fait constant que la critique radicale du régime colonial israélien ou l'appel au boycott de produits importés de cet Etat relèvent de la liberté d'expression et ne sauraient être assimilés à de l'antisémitisme*», ajoutent les avocats, qui invoquent également la

liberté d'opinion et d'expression politiques quant aux qualificatifs visant le gouvernement français.

Sur les accusations d'apologie et de provocation au terrorisme, le courrier reproche à M. Retailleau de citer des individus non membres d'Urgence Palestine et d'assimiler la critique du sionisme tel qu'appliqué par Israël à de l'antisémitisme envers les juifs de France. Enfin, les avocats invoquent la juprudence du Conseil d'Etat, qui avait annulé, en 2023, la dissolution des Soulèvements de la Terre.

Désormais, si M. Retailleau persiste dans sa volonté de dissoudre le collectif – ce qui ne fait guère de doute –, la mesure sera présentée en conseil des ministres en vue de son adoption par le gouvernement. Dans ce cas, la dissolution, officialisée par décret, sera effective et pourra être contestée devant la justice administrative. ■

CHRISTOPHE AYAD

La régulation de l'installation des médecins votée à l'Assemblée

Malgré l'avis défavorable du gouvernement, les députés ont adopté la proposition de loi du socialiste Guillaume Garot, mercredi soir

Le vote fera, sans aucun doute, l'effet d'un coup de tonnerre dans la profession médicale et au-delà. La proposition de loi portée par le député (Parti socialiste, PS) de la Mayenne Guillaume Garot et cosignée par quelque 250 députés de tous horizons (hors Rassemblement national, RN), qui prévoit une régulation de l'installation des médecins, a été adoptée, mercredi 7 mai, sur les bancs d'un Hémicycle très clairsemé. Malgré l'avis défavorable du gouvernement, elle a recueilli, un peu après 23 heures, 99 voix en sa faveur, 9 contre.

Certes, son parcours parlementaire va se poursuivre, avec un examen au Sénat envisagé à partir de l'automne, mais il s'agit d'une première victoire pour les partisans d'une contrainte à l'installation des médecins libéraux, à l'heure où les déserts médicaux s'aggravent. «*Nous avons passé une étape importante [qui doit permettre de] stopper l'aggravation des inégalités*», a salué M. Garot. «*Lorsque les déserts avancent, c'est la République qui recule, nous avons remis un peu de République dans notre organisation collective*», a-t-il aussi affirmé.

«Même si nous ne sommes pas d'accord sur la solution, nous partageons le constat que les déserts médicaux et les difficultés d'accès aux soins restent la principale préoccupation des citoyens», a réagi le ministre de la santé, Yannick Neudier, à la fin des débats.

«Chiffon rouge»

Alors que la profession s'est mobilisée ces dernières semaines contre une mesure dénoncée comme étant inefficace, et même contreproductive, des soutiens en faveur de cette option inflammable sont venus des élus locaux, souvent démunis face aux difficultés d'accès aux soins sur leur territoire – 1500 d'entre eux ont signé une tribune en faveur de la régulation, publiée dans *La Tribune Dimanche*, le 4 mai.

Le premier article du texte porte cette mesure phare, «*chiffon rouge*» pour les médecins, d'une contrainte à l'installation dans les zones géographiques jugées surdotées : l'arrivée d'un médecin, généraliste comme spécialiste, libéral comme salarié, sera conditionnée au départ d'un confrère, par le biais d'une autorisation délivrée par l'Agence régionale de

santé. L'article en question avait été adopté dès le 2 avril, lors du début de l'examen du texte. Un vote large (155 voix pour, 85 contre), mais devant un nombre de députés restreint, laissant perdurer le suspense quant à l'adoption finale intervenue mercredi.

La reprise de l'examen de la proposition de loi, qui compte trois autres articles (sur la suppression de la majoration de tarif en l'absence de médecin traitant, l'ouverture d'une première année de médecine sur tous les territoires et le rétablissement de l'obligation de permanence des soins pour tous les médecins), un mois plus tard, a confirmé ce soutien.

Depuis vingt ans que les déserts médicaux s'aggravent sur de nombreux territoires, ruraux, mais aussi désormais urbains, les autorités politiques n'ont jamais franchi ce cap de mesures contraignantes, leur préférant toujours des dispositifs incitatifs. Le sujet n'est pas près de retomber. Au Sénat, une autre initiative parlementaire, portée par l'élu Les Républicains Philippe Mouiller (Deux-Sèvres) et quelque 140 autres sénateurs, doit être discutée à compter du 12 mai.

Au Sénat, une autre initiative parlementaire sur le sujet doit être discutée à compter du 12 mai

Son principe est le même, réguler l'installation des médecins, mais selon d'autres modalités. Alors que la proposition du député Garot prévoit une règle qui s'appliquerait à l'ensemble des médecins de toutes les spécialités, celle des sénateurs opère un distinguo. Pour les généralistes, l'installation en zone jugée dense serait conditionnée à un exercice à temps partiel, dans un cabinet secondaire, dans un territoire en souffrance. Pour les spécialistes, elle dépendrait du départ d'un confrère, sauf si le médecin qui s'installe s'engage à exercer lui aussi à temps partiel dans une zone sous-dotée.

La concurrence des deux propositions de loi relève d'un

«hasard de calendrier», soutiennent les parlementaires à la manœuvre. Du côté de Guillaume Garot, un groupe transpartisan y travaille depuis trois ans. Du côté de Philippe Mouiller, la droite sénatoriale s'y affaire depuis un an.

Réactions vives

C'est néanmoins ce second texte qui doit recevoir le soutien du gouvernement. Face à la levée de boucliers chez les jeunes médecins, les internes et les étudiants, toujours vent debout contre la régulation et soutenus par les syndicats de médecins libéraux, le positionnement du premier ministre, François Bayrou, a évolué. Après s'être dit favorable à la régulation dans un premier temps, il a changé de braquet, en annonçant son «*pacte de lutte contre les déserts médicaux*», le 25 avril. Avec, comme disposition phare, la mise en place d'une «*mission de solidarité obligatoire*» de deux jours que devraient remplir les médecins dans les zones sous-dotées.

Pour mettre en œuvre les mesures de son «*pacte*», l'exécutif a prévu de passer par la voie

d'amendements parlementaires. Il a d'ailleurs déclenché une procédure accélérée sur le texte sénatorial, celle-ci permettant une seule lecture dans les deux chambres – et donc, possiblement, de prendre de vitesse l'initiative des députés.

Dans les rangs des syndicats de libéraux, les réactions, à ce premier stade du parcours parlementaire, sont vives. «*Le feuilleton n'est pas terminé*», relève Agnès Giannotti, à la tête de MG France, majoritaire parmi les généralistes. Le «*bon sens*» et le fait de «*n'avoir jamais essayé cette mesure*», comme le rappelle l'explosé des motifs [du texte de M. Garot] ne suffisent pas à mener un pilotage sérieux de l'offre de soin». «*Ce texte vaut sanction générationnelle, parce que ce sont les jeunes médecins qui, demain, seront pénalisés, alors qu'ils ne sont pas responsables de la situation*, fait valoir Patrick Gasser, du syndicat de spécialistes Avenir Spé. «*L'absence de cohérence, dans cette option, ne peut qu'engendrer une perte de confiance dans l'action politique*».

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI

Droits de douane : premier accord pour Trump

Dans ce « deal » avec le Royaume-Uni, Washington allège certaines taxes pour accéder à de nouveaux marchés

LONDRES ET WASHINGTON - correspondants

Une célébration sans retenue. Mais derrière le soulagement se dessinent des résultats modestes. Ainsi se résume la mise en scène de l'esquisse d'accord douanier entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, annoncée par le président américain, Donald Trump, dans le bureau Ovale, jeudi 8 mai. Entouré du vice-président, J. D. Vance, et du secrétaire au commerce, Howard Lutnick, chargé de la négociation, il a appuyé sur son Interphone. La voix du premier ministre britannique, Keir Starmer, s'est élevée, pour saluer devant les journalistes une « plate-forme incroyable pour l'avenir » et un accord « historique ». Etrange mise en scène, improvisée, qui donnait une idée de l'empressement des dirigeants à conclure.

Depuis ce que l'administration Trump a baptisé le « libération day », le 2 avril, et l'annonce massive, et incohérente, de droits de douane sur les importations de la quasi-totalité des pays du monde – ensuite suspendus pour quatre-vingt-dix jours –, les Etats-Unis se trouvaient sous pression.

Tandis que la fébrilité des marchés et des investisseurs devenait criante, il était chaque jour demandé à la Maison Blanche quand seraient signés les premiers accords commerciaux. Il était question du Japon, de la Corée du Sud et de l'Inde. C'est finalement le Royaume-Uni, allié historique, qui a passé le portillon en premier. Des premiers contacts sont prévus en Suisse, le week-end des 10 et 11 mai, avec des représentants de la Chine, le dossier le plus complexe à dénouer.

La Maison Blanche se félicite de l'ouverture de nouveaux marchés britanniques, à hauteur de 5 milliards de dollars (4,5 milliards d'euros), dont 700 millions de dollars pour les exportations d'éthanol et 250 millions de dollars pour les produits agricoles, dont le bœuf américain. Dans le secteur automobile, très sensible pour les Etats-Unis, un traitement particulier a été prévu pour le groupe Rolls-Royce. L'ambassadeur britannique, Peter Mandelson, présent dans le bureau Ovale, a suggéré à M. Trump d'en acheter une, avec une petite réduction.

La taxe américaine sur les véhicules britanniques est ramenée de 27,5 % à 10 % pour un quota annuel de 100 000 exemplaires. Mais le taux reviendra à son niveau initial



Donald Trump et, à côté de lui (à droite), l'ambassadeur britannique aux Etats-Unis, Peter Mandelson, à Washington, jeudi 8 mai. JIM WATSON/AFP

pour les voitures importées supplémentaires. Alors que M. Trump a évoqué une commande d'avions britannique, vendredi 9 mai, IAG, propriétaire de British Airways et Iberia, a annoncé la commande de 32 Boeing 787 (et 21 Airbus A330).

Secteur de l'acier soulagé

M. Trump l'a concédé : il y aura « des changements de fait, des ajustements ». L'accord n'a rien à voir avec le traité commercial envisagé entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni durant son premier mandat. À l'époque, l'accord était censé concerner tous les secteurs manufacturiers. Ayant surtout obtenu la levée – pas toujours partielle – des taxes punitives imposées par l'administration Trump aux importations de voitures, d'acier, d'aluminium, le Royaume-Uni devrait en tirer un bénéfice macroéconomique marginal. Outre la taxe sur les voitures qui passe à 10 %, celle à

25 % sur les importations d'aluminium et d'acier est annulée. Mais les droits de douane de base de 10 % devraient être maintenus par Washington pour les autres importations manufacturières britanniques.

L'accord est une victoire diplomatique pour M. Starmer et une rare bonne nouvelle pour le premier ministre, après que son parti Labour a enregistré des résultats calamiteux aux élections locales du 1^{er} mai, marquées par la percée historique du parti d'extrême droite Reform UK. Il devrait préserver des milliers d'emplois chez les constructeurs automobiles britanniques, alors que la voiture pèse presque un tiers des exportations britanniques de biens vers les Etats-Unis. Il constitue aussi un soulagement pour le secteur de l'acier, le gouvernement Starmer ayant dû voler au secours des derniers hauts-fourneaux du

pays, à Scunthorpe (nord de l'Angleterre), que leur propriétaire chinois s'apprétrait à éteindre.

La stratégie de M. Starmer depuis le retour de M. Trump est validée. Il a refusé toute critique directe du président américain, malgré ses outrances sur l'Ukraine, Gaza ou le Canada, qui partage le même roi que le Royaume-Uni. Il n'était pas avare de compliments, jeudi, depuis une usine Jaguar Land Rover, à Solihull, où il est intervenu durant la conférence de presse de M. Trump. Il a congratulé pour « ce jour historique » pour leurs pays, l'accord constituant « un hommage à notre histoire commune alors que nous fêtons aussi les 80 ans de la victoire des Alliés ».

L'accord donne en outre un avantage au Royaume-Uni par rapport à d'autres pays, notamment ceux de l'Union européenne, toujours soumis aux taxes à l'importation de 25 % sur

L'accord donne un avantage au Royaume-Uni par rapport à d'autres pays, notamment ceux de l'UE

l'acier, l'aluminium et l'automobile. M. Trump, qui ne rate pas une occasion de clamer son mépris pour Bruxelles, a rappelé, jeudi, que le Royaume-Uni avait « pris la bonne décision » en votant pour le Brexit en 2016. La droite britannique s'est pourtant bien gardée de saluer les « dividendes du Brexit », le bénéfice que le pays a put tirer de sa position d'outsider. « Nous nous sommes fait avoir », a même affirmé Kemi Badenoch, la cheffe

de l'opposition conservatrice. L'ampleur des concessions que le gouvernement Starmer a consenties n'est pas encore claire. La plus sensible est probablement celle concernant les quotas de bœuf : 13 000 tonnes de bœuf américain seront exemptées de taxes à l'entrée sur le marché britannique chaque année (1,5 % du marché britannique). M. Starmer l'a cependant assuré : pas question d'autoriser le bœuf aux hormones : « Nous avons tenu sur nos lignes rouges, nos standards agricoles et nos normes vétérinaires. » Une manière de rassurer les agriculteurs, déjà très remontés contre le Labour, et de ne pas entraver la négociation d'un futur accord avec Bruxelles, Londres espérant la lever les contrôles vétérinaires pour les exportations britanniques vers le continent. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
ET PIOTR SMOLAR

Le bal de promo des Américaines suspendu à la guerre commerciale

Spécialisé sur le marché des robes de soirée, l'atelier chinois Pretty Lady écoule jusqu'ici la moitié de sa production aux Etats-Unis

REPORTAGE

CHAOZHOU (PROVINCE DE GUANGDONG, CHINE) - envoyé spécial

Zhan Jianpeng a tout de l'homme d'affaires qui a bien réussi. Ses baskets Gucci, sa fille partie travailler dans le tech à San Francisco, en Californie, et ces détails qui sautent aux yeux dès l'entrée dans son bureau : une statue du dieu de la fortune et ce grand aquarium où tournent en rond une raie et un gros poisson-dragon. Ce dernier symbolise, lui aussi, la prospérité autant pour la ressemblance de ses écailles avec celles de l'animal emblématique de la culture chinoise que par son prix qui peut grimper jusqu'à 400 euros.

Pourtant, depuis quelques semaines, le patron de la société chinoise de robes de soirée Pretty

Lady, installé à Chaozhou, dans la province de Guangdong, a de quoi se faire du souci. La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine est arrivée de manière si soudaine, totalement inattendue. Elle affecte lourdement ses ateliers, qui emploient 200 personnes. Car M. Zhan s'est particulièrement focalisé sur le marché américain, essentiellement sur celui des robes pour le bal de fin des années lycée, le *prom*, que les lycéennes achètent, souvent avec l'aide des parents. Cette demande absorbait, jusqu'au début du mois d'avril, plus de la moitié de la production de l'usine.

Depuis l'envolée des droits de douane imposés par Washington sur les importations chinoises (145 % sur la plupart des produits), les clients américains ont suspendu toutes les commandes et demandé que les cargaisons pré-

tes à partir restent à quai. Tout le monde est en attente. « Il n'y a rien à y faire. Ce n'est pas de leur faute, eux aussi sont dans l'expectative, des deux côtés, les affaires sont affectées », explique le patron de Pretty Lady, en conservant une forme d'optimisme, estimant que la situation n'est pas tenable à long terme pour les deux pays.

A la différence de certaines usines qui ont mis leurs lignes de production quasiment à l'arrêt, l'atelier de Pretty Lady tourne encore. Une large majorité de femmes et quelques hommes s'affarent à coudre à la machine les pièces de dentelle, à enfiler à la main les paillettes. « Nous sommes des employés. Nous, ce que nous voulons, c'est qu'il y ait du travail », confie une couturière de 55 ans, qui travaille là depuis treize ans.

Les ateliers de Pretty Lady peuvent produire jusqu'à 4 000 ro-

bés par mois. Un modèle classique est facturé autour de 150 dollars (133 euros) à la sortie de l'atelier. Mais ils sont vendus deux fois plus cher arrivés sur les portants des boutiques de Los Angeles ou de New York, une fois intégrés les frais de transport et de douane et la marge des commerçants américains.

Amitié professionnelle

Beaucoup d'acheteurs, des responsables de magasins ou de chaînes de magasins, travaillent avec le même atelier depuis des années, le plus ancien client fait appel à l'usine de Zhan Jianpeng depuis plus de vingt ans. Les gens se connaissent bien, ils se respectent, dans une sorte d'amitié professionnelle. Certains envoient le design détaillé de nouveaux produits qu'ils aimeraient voir fabriquer, d'autres envoient plutôt des

photos d'inspiration et l'atelier suggère des modèles en retour.

Les clients passent commande après s'être assurés des tendances du moment au salon Atlanta Apparel, dans l'Etat de Géorgie, en juin. Ils viennent aussi visiter l'atelier une à deux fois par an en général : il est crucial pour eux de s'assurer de la qualité des matériaux et des coutures. La bataille douanière a pris les régions exportatrices de Chine par surprise. En avril, les exportations chinoises vers les Etats-Unis ont chuté de 17,6 % par rapport à mars.

A Chaozhou, certains s'inquiètent désormais de la concurrence qui pourrait venir de pays moins taxés par les Etats-Unis et au coût de la main-d'œuvre déjà moins élevé, à l'image du Vietnam. Mais le patron de Pretty Lady estime, lui, que ses employés ont un savoir-faire difficile à concurrencer,

car il faut trois à quatre ans pour qu'ils soient bien formés.

Après un mois à ne pas vouloir baisser la garde et alors que les chargements de conteneurs partant de Chine vers les Etats-Unis ont fortement chuté, des représentants des deux pays, dont le vice-premier ministre chinois, He Lifeng, et le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, doivent se retrouver les samedi 10 et dimanche 11 mai, en Suisse, pour engager des négociations commerciales. M. Zhan, lui, a déjà essayé de plus se tourner vers des marchés tels que l'Europe et le Moyen-Orient et d'être davantage présent sur le segment des robes de mariée. « Mais il n'y a pas de marché aussi gros que les Etats-Unis pour les robes de soirée, reconnaît-il. J'espère que les deux pays vont pouvoir s'entendre rapidement. » ■

HAROLD THIBAULT

Face aux Etats-Unis, l'Europe construit sa riposte très graduée

La Commission menace de surtaxer un grand nombre de produits américains comme les voitures ou les avions

BRUXELLES - bureau européen

Face aux hausses des droits de douane américains, les Européens avancent avec une grande prudence. Et une obsession: préserver leur unité si fragile, tant les intérêts économiques et sécuritaires en jeu sont importants. Dans ce contexte, ils n'ont, pour l'heure, mis en œuvre aucune mesure de rétorsion, quand les Etats-Unis, eux, imposent déjà des surtaxes de 25 % sur l'acier, l'aluminium et les voitures importées et de 10 % sur un large éventail de produits.

Si elle privilégie la négociation, la Commission européenne, compétente en matière de commerce, ne reste pas inactive. Afin d'instaurer un rapport de force avec Washington tout en se préparant à un échec des discussions avec l'administration de Donald Trump, elle prépare sa riposte. Jeudi 8 mai, elle a rendu publique une deuxième liste de biens américains dont l'importation sur le Vieux Continent serait soumise à des surtaxes si Bruxelles n'arriverait pas à un accord avec Washington.

On y trouve des produits agroalimentaires, chimiques et plastiques, de l'aéronautique, des automobiles, des équipements élec-

troniques ou encore des machines-outils, dont la vente dans l'Union européenne (UE) s'est élevée à 95 milliards d'euros en 2024. Les Etats membres doivent maintenant faire leurs commentaires, avant qu'une décision puisse être prise par les Vingt-Sept, fin juin ou début juillet.

La France, l'Italie et l'Irlande pourraient s'émuvoir d'y voir le bourbon du Kentucky, dont ils avaient obtenu, jusqu'ici, qu'il soit épargné. Alors que Donald Trump avait menacé d'augmenter de «200 %» les droits de douane sur les alcools européens si le whisky américain devait être pénalisé, le bourbon avait en effet disparu de la première liste de mesures de rétorsion de la Commission.

«Il s'agit d'éviter une escalade à la chinoise et de pénaliser le moins possible nos économies», explique l'exécutif communautaire

Celle-ci avait été validée, le 9 avril, par les Etats membres. Afin de répondre aux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, ils avaient décidé de surtaxer l'équivalent de 21 milliards d'euros d'importations américaines, faites de motos Harley-Davidson, de soja, de réfrigérateurs, de tondeuses à gazon ou encore de jus d'orange.

Une «pause fragile»

Dès le lendemain, la Commission annonçait la suspension pour quatre-vingt-dix jours de ce dispositif, sans en avoir au préalable averti les Etats membres. Donald Trump venait en effet de reporter au 9 juillet l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane, afin de laisser à ses partenaires commerciaux une chance de le faire changer d'avis. Une «pause fragile», avait commenté Emmanuel Macron, le 11 avril, dénonçant l'asymétrie de la situation.

Aujourd'hui, les nouveaux droits de douane américains «couvrent 380 milliards d'euros d'exportations de l'UE vers les Etats-Unis, soit 70 % de nos exportations», rappelait le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, le 6 mai.

«Notre réponse est proportionnée», insiste Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission.

Leyen, la présidente de la Commission. «Nous ne sommes pas dans une approche de réponse dollar pour dollar. Il s'agit d'éviter une escalade à la chinoise et de pénaliser le moins possible nos économies», explique la Commission. Il s'agit aussi de s'assurer que les Vingt-Sept restent unis, alors que Donald Trump a fait le pari de leur division et que celle-ci serait désastreuse pour l'UE.

«Jusque-là, on a plutôt joué la bonne stratégie. Pour être honnête, cette stratégie était la plus simple en termes d'unité, c'était celle de l'immobilisme, de l'attente. Après les quatre-vingt-dix jours, ce sera le temps de l'action. On aura laissé le temps aux négociations», commente un diplomate européen. C'est peu dire que celles-ci sont aujourd'hui laborieuses.

A en croire plusieurs hauts fonctionnaires européens, «le périmètre des négociations avec les Etats-Unis n'a toujours pas été défini» et «elles n'ont pas véritablement commencé». Les négociateurs de Bruxelles peinent autant à identifier leurs interlocuteurs à Washington qu'à bien comprendre ce qu'ils veulent. «Les équipes de Trump négocient avec des tas de pays, elles ne sont pas concentrées sur l'Europe», confie un diplomate européen.

«A la fin, c'est Trump qui décidera, et sa grille de lecture, c'est de montrer aux Américains qu'il n'est pas faible par rapport aux Européens», ajoute un autre.

La Commission a mis plusieurs propositions sur la table – un accord de libre-échange sans droits de douane, la hausse des achats européens de gaz naturel liquéfié américain, l'abandon de certaines normes techniques... –, mais Washington ne s'en est pas saisi. «On n'a pas grand-chose à donner» à Donald Trump, commentait sur France Inter, jeudi 8 mai, l'économiste Olivier Blanchard, pour qui «Trump a besoin de victoires symboliques».

Il semble en tout cas difficile de répondre aux demandes du président américain, qui voudrait voir levées des barrières non tarifaires, comme les normes phytosanitaires ou la réglementation numérique. «Je ne vois pas quelles sont les marges de manœuvre sur le non-tarifaire. On ne va pas brader notre modèle contre des droits de douane, parce qu'on y aurait un intérêt économique. Ce ne serait pas tenable politiquement», juge Stéphane Séjourné, le vice-président exécutif de la Commission.

Un passage à l'acte incertain

«L'asymétrie ne doit pas devenir la normalité de la relation entre l'UE et les Etats-Unis», insiste l'Elysée, alors que personne à Bruxelles n'imagine Washington renoncer aux surtaxes déjà en vigueur. En plus des listes de biens américains qui pourraient être pénalisés, la Commission pourrait s'en prendre aux services américains (financiers ou numériques, par exemple). «Toutes les options sont sur la table», répète Ursula von der Leyen, y compris l'instrument anticoercition.

Si la France pousse à être ferme, d'autres pays, telles la Pologne et l'Italie, veulent ménager les Etats-Unis

De là à passer à l'acte, il n'y a, en réalité, rien d'évident. Si la France pousse la Commission à être ferme, d'autres, comme la Pologne, l'Italie ou les pays baltes, veulent ménager les Etats-Unis, alors que Washington manifeste l'intention de moins financer leur sécurité et que les conséquences économiques d'une guerre commerciale pourraient être ravageuses. L'Irlande, qui abrite les filiales européennes des géants numériques américains, ou le Luxembourg, où Amazon a installé ses quartiers, sont également réticents.

«On avance pas à pas, on gère l'urgence», confie un diplomate européen. D'autant que, même en cas d'accord avec Washington, les Européens craignent qu'à la moindre contrariété Donald Trump revienne sur ses engagements. «La clé, c'est de mettre de l'ordre dans nos propres affaires», affirme Ursula von der Leyen, qui dénonce régulièrement l'excès de bureaucratie ou les nombreuses barrières au marché intérieur et qui multiplie les voyages pour nouer des accords commerciaux avec de nouveaux partenaires. Certes, mais cela demandera du temps. Et, en attendant, Donald Trump a les moyens de faire mal à l'Europe. ■

VIRGINIE MALINGRE

INDEPENDENCE PAY.



Choisissez la nouvelle solution de paiement européenne.



WERO MADE IN EUROPE.

Activez Wero dans votre app bancaire ou téléchargez l'app Wero.



«Independence Pay» signifie «Paiement Indépendant». «Made in Europe» signifie «Conçu en Europe». Wero est un produit de EPI Company SE : Autorisée par la Banque Nationale de Belgique comme institution de paiement #0755.811.726. De Lignestraat 13, 1000 Bruxelles, Belgique.

€329MM capital social. Conditions générales sur www.wero-wallet.eu/fr.

Scandale Perrier : les élus du Gard veulent encore y croire

La décision de l'Etat d'accorder un sursis à Nestlé pour l'exploitation de la source de Vergèze a suscité un certain soulagement sur place

NÎMES - correspondante

Conseillers municipaux, communautaires, départementaux, députés, sénateurs, les élus du Gard affichent un certain soulagement après la décision, mercredi 7 mai, du préfet Jérôme Bonet, d'accorder à Nestlé Waters, propriétaire de Perrier, un court sursis à la poursuite de l'exploitation de la source d'eau pétillante de l'usine de Vergèze, près de Nîmes, où elle fait vivre un millier d'emplois directs, et quelques centaines d'autres indirects.

Depuis dix-huit mois et les révélations du *Monde* et de Radio France sur l'utilisation par le géant suisse de l'agroalimentaire de traitements interdits pour résoudre un problème de pollution, ils retiennent leur souffle. Nestlé est au cœur d'une enquête concernant l'utilisation de filtres d'un diamètre de 0,2 micron, un système de microfiltration illégal pour une eau minérale naturelle qui ne doit, selon la réglementation européenne, recourir à aucun traitement.

Le représentant de l'Etat a finalement mis en demeure le leader mondial de l'eau en bouteille de retirer, d'ici au 7 juillet, le fameux système de microfiltration, en précisant que «les eaux commercialisées jusqu'à ce jour ne présentent aucun risque sanitaire». Une décision qui devra aussi s'appliquer aux autres marques de Nestlé Waters (Vittel, Contrex, Hépar), selon des informations de France Info, confirmées par *Le Monde*.

Concernant le renouvellement de l'autorisation d'exploiter les forages de la source, point le plus important pour les élus gardois, le

préfet se donne encore trois mois de réflexion et se prononcera le 7 août. Ce sursis a suscité un relatif soulagement du côté des politiques, d'autant qu'en fin de journée, mercredi, Nestlé Waters a annoncé vouloir trouver «une solution technique pour le site de Vergèze», qui devra néanmoins être validée par les autorités. Une annonce saluée par le sénateur du Gard (Les Républicains) Laurent Burgoa, par ailleurs président de la commission d'enquête du Sénat sur les eaux en bouteille : «*Cette décision est responsable et sage. Elle met le groupe industriel devant ses responsabilités*».

LAURENT BURGOA
sénateur Les Républicains
du Gard

«Evolution législative»
Pour Pascale Fortunat-Descamps, maire (Parti socialiste, PS) de Vergèze, qui a fait de ce dossier la priorité de son mandat, le compte à rebours a déjà commencé. «*Nous avons deux mois pour construire des solutions*», fait-elle valoir, en posant les deux priorités à résoudre : «*Quel avenir pour tous les emplois? Quelle stratégie pour assurer la pérennité du site de Vergèze?*»

Les élus locaux ont bien leur idée. Du député Rassemblement national Nicolas Meizonet à la présidente (PS) de la région Occitanie, Carole Delga, tous défendent une modification de la réglementation. «*Je vais demander d'examiner la possibilité d'une évolution législative afin de permettre aux embouteilleurs d'eaux minérales de mieux adapter leur production à la réalité de la ressource, tout en garantissant la sécurité sanitaire et la qualité attendue par les consommateurs*», explique Mme Delga.

trevoit «la fin de l'appellation d'eau minérale naturelle car [elle] ne voit pas comment Nestlé va trouver des solutions en deux mois». Et d'ajouter : «*Nestlé a trompé le consommateur, Nestlé n'a pas protégé sa ressource, et ce n'est pas aux salariés de payer. Il faut désormais imposer à l'usine de rester, de maintenir l'emploi tout en étant intrinsèquement et transparent sur la qualité de l'eau.*»

«Le pire n'est pas arrivé»
Du côté des salariés, les syndicats de Perrier restent, comme depuis le début de l'affaire, silencieux. Et refusent de commenter les annonces du préfet Bonet. Sous le couvert de l'anonymat, certains pensent que «*Perrier doit avoir un scénario dans la tête. Ils vont peut-être réduire la voilure de l'eau minérale naturelle, la transformer en produit de luxe, et développer la Maison Perrier, ces eaux aromatisées qui peuvent être filtrées et n'ont pas la même réglementation*».

A quelques mètres de l'usine Perrier, à la verrerie Owens-Illinois – le fabricant des fameuses bouteilles vertes bombées –, dont la fermeture a été annoncée en avril (162 salariés menacés), les langues se délient plus facilement. «*Le pire n'est pas arrivé, on a le droit de rester optimiste*», estime Yoann Goupille, le secrétaire CGT de la verrerie. Il y a un sursis. Perrier s'engage à agir. La véritable annonce est reportée au mois d'août, rien n'est perdu, même si ça ne facilite pas la recherche d'un repreneur pour la verrerie. Sur ce point, Nestlé ne s'est toujours pas prononcé et, pour nous, l'inquiétude demeure.» ■

AGATHE BEAUDOUIN

Après la cession de Vencorex, le destin d'une mine de sel dans la Drôme en suspens

L'usine chimique installée près de Grenoble, qui va être presque entièrement liquidée, était le débouché unique et historique de la mine de sel de Hauterives

GRENOBLE - correspondance

Que va devenir la mine de sel d'Hauterives (Drôme), après l'épilogue du redressement judiciaire du chimiste Vencorex ? Le 10 avril, en entérinant une reprise à la marge des activités de Vencorex au profit de son principal concurrent, le chinois Wanhuia, synonyme de 400 suppressions de postes, le tribunal de commerce de Lyon a laissé cet important gisement de sel dans l'impasse.

Gérée par une filiale épargnée par la procédure, la mine avait pour seul client l'usine de Pont-de-Claix (Isère), qu'elle alimentait via un saumoduc de 82 kilomètres de long. L'usine tirait ensuite de la saumure, par électrolyse, des produits dérivés comme le chlore, la soude et l'hydrogène.

Pendant le redressement judiciaire de Vencorex, de nombreux industriels du sel, qui auraient pu être intéressés par ce gisement, ont été approchés par la direction et les services de l'Etat pour reprendre la concession. Mais les discussions se sont heurtées à la complexité de l'infrastructure et aux coûts élevés d'exploitation, couplés à l'incertitude du devenir de la plateforme chimique dans son ensemble. Certains clients de Vencorex, et en premier lieu son

voisin Arkema, sont partis chercher leur matière première ailleurs. Pour son site de Jarrie (Isère), Arkema se fournit désormais dans une mine de sel allemande exploitée par une entreprise polonaise.

«Il y a des acteurs dans le chlore en France qui sont bien implantés et qui ne souhaitent pas arrêter leur production. Mais ce qui est arrivé à Vencorex est assez symptomatique des problématiques auxquelles fait face la filière de la chimie, notamment les coûts de l'énergie, qui posent un problème de compétitivité», alerte Olivier Thomas, président d'Adechim et directeur technique de Kem One, producteur de chlore et d'hydrogène, qui a conclu, en décembre 2024, un contrat de fourniture de 250 000 tonnes par an pendant quinze ans avec les Salins du Midi et son site de Salin-de-Giraud (Gard).

Aujourd'hui, les discussions pour la mine d'Hauterives se poursuivent avec un industriel approché il y a quelques mois. Mais l'emplacement géographique de la mine, désormais isolée de tous débouchés industriels à proximité, et coupée de son unité de transformation qu'était Vencorex, est un point noir des négociations. «La saumure, c'est 300 grammes de sel par litre d'eau. Cela n'a pas de sens de la transporter par camion, c'est pour cela qu'on utilise, de manière universelle, des tuyauteries pour acheminer la saumure du point d'extraction au point de consommation», éclaire M. Thomas.

«Un recul de souveraineté»
Dans un courrier de février adressé à des élus locaux, le premier ministre, François Bayrou, concluait qu'en l'absence d'une solution de reprise «il est évident que l'Etat exigeira une mise à l'arrêt de la mine selon des modalités conformes aux prescriptions du code minier et aux réglementations environnementales». Une issue délicate, car l'abandon des cavités salines est encore peu éprouvé en France et présente des risques, «principalement en raison du changement de la pression à l'intérieur de la cavité», explique un rapport de l'Institut national

de l'environnement industriel et des risques de 2023.

Un arrêt de cette mine de sel alimenterait aussi le risque d'un «effet domino» dans la chimie, dénoncé lors du placement en redressement judiciaire de Vencorex. Selon le syndicat Eurochlor, cité en janvier par *L'Usine nouvelle*, la fermeture des unités d'électrolyse de Vencorex à Pont-de-Claix et, en réaction, de celle d'Arkema sur la plateforme voisine de Jarrie, ferait perdre à la France 14 % de sa production de chlore, et réduirait le nombre d'unités de neuf à sept. «Un recul de souveraineté sur une technologie de la chimie tout à fait majeure, alerte Eurochlor. Quand on ferme et démantèle une unité de production, il n'y a pas de retour en arrière possible.»

Dépendante de la demande de l'usine Vencorex, la mine d'Hauterives produisait 170 000 tonnes de sel en 2023. «Sachant que la production, ces dernières années, ne présentait que 50 % des capacités de la mine», a précisé Jean-Luc Bréal, président de Vencorex, lors d'une audition à l'Assemblée, lundi 5 mai. Sur les quinze puits, situés entre 1100 et 1900 mètres de profondeur, cinq sont encore en activité, dont l'un a été creusé très récemment après une autorisation préfectorale en 2018. ■

RAPHAËLLE LAVOREL



PERTES & PROFITS

| TOYOTA

PAR ISABELLE CHAPERON

Crash-test pour l'économie japonaise

Que celui qui n'a jamais péché jette le premier joint de culasse. Si le Japon est aujourd'hui une grande nation automobile, il le doit beaucoup aux mesures protectionnistes mises en place avant la seconde guerre mondiale. Au début des années 1930, le «made in Japan» représentait en effet moins de 10 % des ventes de voitures dans l'île, jusqu'à ce qu'une loi impose, en 1936, l'obtention d'une licence pour tout constructeur d'importance. Cela avait mis Ford et General Motors hors circuit, le temps que les acteurs locaux montent en puissance.

Cette vulnérabilité de l'industrie automobile fragilise l'économie japonaise, très dépendante de son premier poste d'exportations. De quoi accentuer la pression sur Tokyo pour signer au plus vite un accord commercial avec les Etats-Unis. A l'image du «deal» officiellement jeudi par le Royaume-Uni, qui réduit notamment à 10 % la taxe sur les importations pour un quota de voitures made in Britain.

Une victoire célébrée par le premier ministre Keir Starmer dans le fracas des chaînes d'assemblage d'une usine Jaguar Land Rover, à Solihull (Angleterre). Le plan du président américain, Donald Trump, consistant à cibler le secteur automobile pour faire plier ses partenaires commerciaux a donc tout l'air de fonctionner. A quel prix pour l'industrie américaine? General Motors a, lui, estimé que les taxes douanières pourraient lui coûter jusqu'à 5 milliards de dollars (4,4 milliards d'euros). ■

tir avec son compatriote Nissan dans une usine américaine de ce dernier, afin d'y ouvrir de nouvelles lignes de production. Toyota, Nissan ou Mazda sont d'autant plus exposés aux taxes américaines que, selon Bloomberg, ils fabriquent en dehors des Etats-Unis (Japon, Mexique, Canada) environ la moitié des 5,9 millions de véhicules qu'ils ont écoulés sur ce marché en 2024.

Cette vulnérabilité de l'industrie automobile fragilise l'économie japonaise, très dépendante de son premier poste d'exportations. De quoi accentuer la pression sur Tokyo pour signer au plus vite un accord commercial avec les Etats-Unis. A l'image du «deal» officiellement jeudi par le Royaume-Uni, qui réduit notamment à 10 % la taxe sur les importations pour un quota de voitures made in Britain. Une victoire célébrée par le premier ministre Keir Starmer dans le fracas des chaînes d'assemblage d'une usine Jaguar Land Rover, à Solihull (Angleterre).

Le plan du président américain, Donald Trump, consistant à cibler le secteur automobile pour faire plier ses partenaires commerciaux a donc tout l'air de fonctionner. A quel prix pour l'industrie américaine? General Motors a, lui, estimé que les taxes douanières pourraient lui coûter jusqu'à 5 milliards de dollars (4,4 milliards d'euros). ■

La Française Fidji Simo va épauler Sam Altman chez OpenAI

Cette ex de Meta et d'Instacart va diriger les applications de la maison mère de ChatGPT

Une Française de 39 ans dans la direction d'OpenAI, la start-up d'intelligence artificielle (IA) la plus en vue du monde. Le parcours de Fidji Simo a de quoi frapper les esprits. La Sétoise a été nommée, jeudi 8 mai, par le PDG Sam Altman, «CEO of applications» – soit «directrice générale des applications» – de l'entreprise créatrice du célèbre assistant conversationnel ChatGPT. Elle prendra ses fonctions dans quelques semaines, le temps de lui trouver un remplaçant à son poste de PDG de la start-up d'e-commerce Instacart.

Si elle n'a pas officiellement le poste de numéro deux, Mme Simo épaulera M. Altman, auquel «elle reporterai directement». Selon ce dernier, elle supervisera «les équipes opérationnelles et commerciales responsables de rendre accessibles [leur] recherche en IA au monde entier, d'une façon bénéfique». Elle s'occupera de ChatGPT aux 500 millions d'utilisateurs hebdomadaires, de sa diffusion sur des plateformes tierces comme les iPhone, de la vente des modèles d'IA aux entreprises, en direct et par le biais des hébergeurs en ligne dans le cloud, etc.

Elle dirigerà le chef des opérations, Brad Lightcap, la directrice financière, Sarah Friar, et le responsable des produits, Kevin Weil, selon l'agence Bloomberg.

M. Altman, lui, continuera de gérer en direct la recherche en IA et le développement, en pleine croissance, d'infrastructures de calcul informatique et de centres de données, ainsi que la «sécurité» des modèles.

Profondément français, le parcours de Fidji Simo a aussi tout de la success story à l'américaine. Elle

a maintes fois raconté son enfance à Sète (Hérault), dans une famille de pêcheurs d'origine espagnole et italienne. Elle dit avoir appris le «hard work» très tôt par son grand-père, mêlant une culture méridionale, symbolisée par un accent fort assumé, à des anglicismes montrant son immersion dans la culture de la Silicon Valley.

Forté exposition

Ambitieuse et méthodique – elle édite des statistiques trimestrielles sur l'allocation de son temps –, Fidji Simo a quitté Montpellier pour rentrer à HEC, puis a découvert la Californie à l'occasion d'un master et a intégré Facebook (future Meta) sur candidature spontanée. Elle y a gravi les échelons en dirigeant la publicité mobile puis la vidéo, lançant l'*«autoplay»* en lecture automatique. Elle finira par devenir responsable de l'application Facebook en 2019, intégrant le premier cercle du PDG, Mark Zuckerberg.

En quittant Instacart, qu'elle dirigeait depuis mi-2021, Fidji Simo va trouver à OpenAI une forte exposition, mais aussi des défis: l'entreprise doit composer avec la concurrence renforcée des géants du numérique tel Google, d'acteurs chinois comme DeepSeek, de modèles open source gratuits et de start-up locales jouant la carte de la souveraineté comme le français Mistral. OpenAI pense tripler son chiffre d'affaires en 2025, à 12,7 milliards de dollars (11,3 milliards d'euros), selon l'agence Bloomberg. Mais elle n'est pas encore rentable: en 2024, elle aurait perdu 5 milliards de dollars, pour 3,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires. ■

ALEXANDRE PIQUARD

Un arrêt de cette mine de sel alimenterait le risque d'un «effet domino» dans le secteur de la chimie

Rendez-vous vendredi 23 mai, à 18 heures, pour l'ouverture du bar éphémère installé dans les vignes du Château Lalande-Labatut, aux portes de l'Entre-deux-Mers, en Gironde. Régis Falxa, gérant de cette propriété viticole avec sa sœur, donnera le coup d'envoi de la saison estivale. Au rythme d'une soirée par mois, jusqu'à l'automne, il accueillera des habitants de la commune et des touristes pour déguster ses vins, vendus 3 euros le verre et entre 10 et 18 euros la bouteille, accompagnés de planches de charcuterie et de fromage, avec orchestre ou retransmission sportive.

«En 2024, avec les Jeux olympiques de Paris, nous avons eu jusqu'à 400 personnes par soirée», se félicite M. Falxa, qui a lancé cette initiative en 2022, au moment où une crise inédite a éclaté dans le vignoble bordelais. Avec le ralentissement brutal du marché chinois et la moindre consommation de vin rouge en France, le stock a eu du mal à s'écouler et les prix ont plongé. Pour M. Falxa, également président des Vignerons indépendants de Gironde, le bar éphémère est une manière de renouer le lien avec le client. «Nous devons vulgariser, désacraliser la consommation de vin avec des événements conviviaux, et battre en brèche l'idée reçue comme quoi les vignerons bordelais sont inaccessibles», explique-t-il.

YOGA, VÉLO DANS LES VIGNES

Cette démarche individuelle n'est qu'un exemple de la vague d'œnotourisme qui déferle sur les régions viticoles françaises. Même si le phénomène n'est pas nouveau en soi, il a pris de l'amplitude dans la dernière décennie, et plus encore après la crise due au Covid-19. Selon les résultats d'une étude publiée en février par Atout France, l'agence de développement touristique de la France, le nombre de visiteurs de vignobles dans l'Hexagone a progressé de 20 % en cinq ans, pour atteindre 12 millions en 2023. L'essor de la clientèle étrangère, avec en tête les Britanniques, les Belges et les Américains, est particulièrement marqué, avec un bond de 29 %, alors que les Français affichent une croissance moins forte (+ 14 %), mais restent majoritaires avec 6,6 millions de visiteurs.

«Le tourisme vitivinicole et œnologique a représenté un chiffre d'affaires de 518 millions d'euros en 2023 pour les vignerons indépendants», assure Ludovic Walbaum, président du pôle d'œnotourisme d'Atout France, également responsable de ce dossier pour la Fédération des vignerons indépendants. C'est une activité à forte valeur ajoutée. Son expérience personnelle le prouve. Après avoir roulé sa bosse dans plusieurs vignobles français, il est revenu à la propriété viticole familiale, le Domaine Walbaum, à Vallon-Pont-d'Arc, en Ardèche, au tournant des années 2000. «Mon père avait déjà aménagé une visite sur le thème du parcours de vinification et vendait des bouteilles au caveau», raconte-t-il.

Le boom du tourisme qui a accompagné l'ouverture au public de la grotte Chauvet 2, en 2015, une réplique de la grotte du même nom classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, va donner un coup d'accélérateur à cette première initiative. «J'ai rendu la dégustation, avec ajout de produits régionaux, payante, à 15 euros, pour une heure trente de visite. Puis j'ai ajouté des expériences avec des prestataires, comme le yoga ou le vélo dans les vignes, mais aussi la "descente vigneronne" des gorges de l'Ardèche en canoë, avec, à chaque fois, une dégustation organisée», détaille le vigneron.

Ces activités sont d'autant plus lucratives que les visiteurs repartent



Lors d'un week-end portes ouvertes, dans le vignoble du Château Latour-Martillac, à Martillac (Gironde), le 11 juin 2022. FABIEN COTTEREAU/SUD OUEST/MAXPPP

PLEIN CADRE

L'œnotourisme, une manne au secours du vignoble français

A l'heure où la consommation de vin diminue dans l'Hexagone et où les marchés américain et chinois marquent le pas, les domaines viticoles se diversifient pour doper leurs revenus

tent souvent avec des bouteilles de la propriété. A tel point que l'activité œnotouristique représente plus de la moitié du chiffre d'affaires du domaine. Sans compter les revenus liés à la transformation, en 2021, de la maison de famille du XIX^e siècle en établissement hôtelier quatre étoiles.

Cette démarche illustre bien l'évolution de cette activité en France. Si l'Alsace estime avoir été à l'avant-garde des routes des vins il y a près de soixante-dix ans, et si la vente au caveau a fleuri un peu partout dans l'Hexagone à cette époque, la volonté de structurer et de professionnaliser le concept s'est exprimée au tournant des années 2000. Scellant le rapprochement des acteurs de la viticulture et du tourisme, la création, en 2009, du Conseil supérieur de l'œnotourisme, à l'instigation de Paul Dubrule, cofondateur du groupe hôtelier Accor et propriétaire du domaine La Cavale, à Cuuron (Vaucluse), a concrétisé ce virage. Elle s'est accompagnée du

lancement du label «Vignobles & Découvertes», chargé de distinguer les destinations proposant une offre complète. Désormais, 75 domaines viticoles sont labellisés, selon Atout France, qui dénombre également 10 000 caves ouvertes à la visite sur l'ensemble du territoire.

Depuis, des événements ont joué le rôle de catalyseur, comme le classement des vignobles champenois et bourguignons au Patrimoine mondial de l'Unesco, en 2015. «Nous avions un peu de retard. L'inscription des coteaux, maisons et caves de Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco a donné une impulsion», estime Philippe Verger, directeur général de Reims Tourisme & Congrès. Résultat, selon lui, l'arrivée de nouveaux visiteurs a fait passer le produit de la taxe de séjour collectée par la ville de 800 000 euros à 3 millions d'euros entre 2016 et 2024, et s'est accompagnée d'une montée en gamme de l'hôtellerie et de la restauration.

Si des maisons de champagne, propriétaires de spectaculaires crayères comme Pommery ou Mercier, ont ouvert la voie de l'œnotourisme dans ce prestigieux vignoble, l'effervescence gagne aujourd'hui l'ensemble des marques, même celles qui avaient l'habitude de garder leur grille soigneusement fermée au public. De Reims à Epernay en passant par Troyes, la région champenoise déroule le tapis rouge aux amateurs de fines bulles. Et courtise une

clientèle aisée en soignant son image. Une démarche qui tombe à pic, alors que les ventes de champagne traversent un trou d'air. Ainsi, Taittinger a totalement toiletté le parcours des visites de ses caves à Reims, faisant passer le premier tarif d'accès de 17 à 40 euros. «Notre objectif est d'accueillir moins de monde, soit plutôt 50 000 personnes par an, contre 90 000 avant la pandémie de Covid, mais de leur donner du temps, de leur faire vivre une expérience. Nous avons investi 11 millions d'euros pour créer un monde autour du produit. Notre ligne de conduite est de nous adresser à ceux qui sont le plus à même de l'apprécier», explique Vitalie Taittinger, présidente de la maison familiale qui s'apprête à ouvrir un restaurant, baptisé Polychrome.

MONTRER SON SAVOIR-FAIRE
Certains riches investisseurs ont, d'emblée, repéré le filon de l'œnotourisme, comme Denise Dupré et Mark Nunnelly, un couple d'Américains qui a repris en 2012 la maison de champagne Leclerc Briant, à Epernay (Marne). «Dès le premier jour, nous nous sommes dit que c'était l'avenir du champagne et des vins», lance Frédéric Zeimet, PDG de Leclerc Briant. Disposant désormais d'une boutique à Epernay accompagnée de cinq chambres à la même adresse, d'une maison d'hôtes, de la villa des Trois Clochers au milieu des vignes et, enfin, du Royal Champagne, un hôtel cinq étoiles dans la montagne de

Ces activités sont d'autant plus lucratives que les visiteurs repartent souvent avec des bouteilles de la propriété

Reims, les clients répondent présents quasiment toute l'année, dégustent et repartent souvent avec de précieux flacons. Résultat, «40 % du chiffre d'affaires de Leclerc Briant se fait en vente directe, avec de bonnes marges», assure M. Zeimet.

Le couple a décidé de dupliquer sa démarche en Bourgogne, après l'acquisition du château du Clos de la Commaraine et de son cru de pommard, une autre région viticole de prestige qui profite de son classement au Patrimoine mondial de l'Unesco. «Auparavant, les petits domaines familiaux écoulaient leur production à l'international et ne voyaient pas la nécessité de se diversifier dans l'œnotourisme. Au contraire, la nouvelle génération de propriétaires veut ouvrir les portes pour montrer son savoir-faire à des clients désireux de comprendre, et fait appel à des prestataires qui ont développé des offres mêlant découverte du vignoble, de la gastronomie et activités sportives», conclut-il. ■

affirme Paul-Emmanuel Rompler, directeur de l'office du tourisme de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). La région a également décidé de construire trois Cités des climats et vins de Bourgogne, qui constituent autant de portes d'entrée dans l'appellation. Celle de Beaune a reçu plus de 71 000 visiteurs en 2024, première année d'ouverture.

VIGNOBLES LABELLISÉS

Interprofessions, communes et régions viticoles multiplient, en outre, les animations locales pour attirer les touristes, que ce soient des événements sportifs – comme le marathon du Médoc, qui a fait des émules dans les vignobles des côtes de Bordeaux, d'Alsace, ou encore de la côte chalonnaise –, culturels, à l'image du festival Jazz in Marciac (Gers) ou des Nuits de Champagne à Troyes – soutenus respectivement par les vignerons de Plaimont et les champagnes Devaux –, ou encore des rendez-vous festifs traditionnels, comme la Percée du vin jaune, dans le Jura, ou les Sarmenelles, pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau dans son fief, à Beaujeu (Rhône). Quant aux vignobles labellisés «Vignobles & Découvertes», ils ont lancé un événement national le troisième week-end d'octobre, rebaptisé en 2025 «Vignobles en scène».

Face à cette profusion d'initiatives et aux nouveaux appétits suscités par l'engouement pour l'œnotourisme, il reste aux vignerons à construire ou à défendre leurs positions. Pour se faire connaître et organiser les agendas de visite, ils ont recours à des sites comme Rue des Vignerons, ou celui des Vignerons indépendants de France. «Le vigneron doit choisir des activités qui correspondent à son vignoble, à son tempérament, à ce qu'il peut organiser et partager. Faire de l'œnotourisme, c'est faire de l'argent, c'est un levier, mais ce n'est pas la baguette magique pour sauver la filière de la crise», affirme M. Walbaum. Il a lui-même vendu 20 des 55 hectares de vignes qu'il possédait pour mieux se consacrer à ses diversifications, plus lucratives. «Je n'avais plus envie de courir les marchés du vin en vrac et de la grande distribution», conclut-il. ■

LAURENCE GIRARD

Le nombre de visiteurs de vignobles a progressé de 20 % en cinq ans, pour atteindre 12 millions en 2023

Que faire de votre épargne salariale ?

La plupart des entreprises ont jusqu'au 31 mai pour verser intérêsement et participation

Un gâteau de près de 13 milliards d'euros : c'est ce qu'ont versé les entreprises à leurs salariés en participation et en intérêsement en 2024, au titre de leur exercice 2023, selon les données publiées fin mars par l'Association française de la gestion financière. Et d'après les derniers chiffres communiqués par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail, 8,9 millions de salariés avaient reçu, en 2023, de l'intérêsement, de la participation ou un abondement de leur employeur.

La réglementation favorise le déploiement de l'épargne salariale, y compris dans les petites entreprises. « Depuis le 1^{er} janvier 2025, et sous certaines conditions, les entreprises de 11 à 49 salariés ont l'obligation de mettre en place un dispositif de partage de la valeur, alors que seules les entreprises de plus de 50 salariés étaient jusque-là concernées », rappelle Mathieu Chauvin, président d'Eres, société de gestion spécialiste de l'épargne salariale. Cela devrait se traduire par une augmentation des montants versés à partir de 2026.»

Quelle tendance pour 2025 ? Les salariés concernés seront bientôt fixés puisque les entreprises clôturant leurs comptes au 31 décembre (c'est-à-dire une grande partie des entreprises) ont jus-

qu'au 31 mai pour leur verser l'intérêsement et la participation. Beaucoup ont donc déjà été informés du montant auquel ils ont droit, ou le seront dans les semaines à venir. Ils devront alors décider s'ils souhaitent le recevoir sur leur compte bancaire, ou l'investir dans le cadre de l'épargne d'entreprise.

« A l'échelle du marché, environ 30 % des salariés demandent à percevoir directement leur intérêsement et leur participation », détaille Sophie Lebeau, secrétaire générale épargne salariale et retraite d'Amundi, numéro 1 européen de la gestion d'actifs. Dans ce cas, les sommes touchées sont imposables comme des revenus. Cela n'a pas d'incidence directe pour les foyers non imposables, mais il leur faut vérifier que l'intégration des primes dans leurs revenus ne risque pas de les rendre inéligibles à certaines aides attribuées sous condition de ressources.

Cas de déblocage anticipé
Par ailleurs, il est recommandé de peser le pour et le contre avant de demander à recevoir son intérêsement et sa participation, en s'interrogeant, surtout, sur leur usage. Si le salarié n'a pas besoin de l'argent dans les années à venir, le placer sur un plan d'épargne salariale sera souvent un bon calcul si l'on paie l'impôt sur le re-

LES SALARIÉS DOIVENT DÉCIDER S'ILS SOUHAITENT RECEVOIR L'ARGENT SUR LEUR COMPTE OU L'INVESTIR DANS LE CADRE DE L'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

venu (pour bénéficier de l'exonération) et/ou s'il touche un abondement de son employeur sur ces primes.

En effet, les entreprises peuvent verser un montant supplémentaire, appelé abondement, pour encourager leurs salariés à placer leur intérêsement et leur participation sur un plan d'épargne salariale plutôt qu'à les percevoir directement. Selon les cas, certaines abondent uniquement le plan d'épargne-entreprise (PEE), d'autres exclusivement le plan d'épargne-retraite (PER) collectif, tandis que d'autres gratifient les deux enveloppes dans des proportions variables. L'abondement s'élève au maximum à 300 % de l'intérêsement et de la participation, avec un plafond de 3768 euros sur le PEE et de 7536 euros sur le PER collectif.

Avant de répartir ses versements entre les deux enveloppes, il faut donc vérifier l'accord d'entreprise, si vous avez accès aux deux, afin d'optimiser l'abondement. Tout en gardant en tête les contraintes de blocage liées à ces plans. Les sommes placées sur un PEE sont en effet indisponibles pendant cinq ans, tandis que celles investies sur un PER collectif le sont jusqu'à la retraite.

La réglementation autorise tout de même la sortie anticipée dans un certain nombre de situations sur le PEE, notamment l'achat de la résidence principale, la cessation du contrat de travail ou en-

core le mariage et le pacte civil de solidarité (pacs). Pour le PER collectif, en revanche, les cas de déblocage autorisé sont limités à l'achat de la résidence principale et à des accidents de la vie (par exemple l'invalidité).

Un support à faible risque

Les salariés prévoient de se marier ou de quitter leur entreprise ont donc tout intérêt à placer leur intérêsement et leur participation sur leur PEE pour percevoir l'abondement et être exonérés d'impôt sur le revenu sur ces sommes, puis à demander leur déblocage le jour venu. Il convient, dans ce cas, d'opter pour un support à faible risque afin d'éviter de subir une perte sur les marchés financiers dans l'intervalle.

« Attention, il faut que l'élément déclencheur du déblocage anticipé (le mariage, l'achat de la résidence principale...) ait lieu après la clôture de l'exercice ouvrant droit au versement de l'intérêsement et de la participation », précise Mathieu Chauvin, et le salarié doit demander le déblocage dans un délai de six mois après l'événement. Un salarié s'étant marié ou pacsé en mars 2025 peut donc débloquer l'intérêsement et la participation perçus en mai 2025 jusqu'en septembre 2025.

Ce délai de six mois ne s'applique pas à certains motifs de déblocage du PEE, notamment en cas de cessation du contrat de travail : dès lors qu'il a quitté l'entreprise, un salarié peut à tout moment demander à récupérer les sommes placées sur le PEE de son ancien employeur. « La cessation du contrat de travail représente 60 % des demandes de déblocage des PEE gérés par Amundi. Pourtant, il faut rappeler qu'il n'y a aucune obligation à le faire lorsque l'on quitte son entreprise : il est tout à fait possible de conserver son PEE et de continuer à le gérer », précise Sophie Lebeau. ■

AGNÈS LAMBERT



SOS CONSO
CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

Passagers aériens : des droits menacés

Actuellement, les passagers aériens qui arrivent à destination avec un retard de plus de trois heures ont droit à une indemnisation, comprise entre 250 et 600 euros, selon la distance de leur vol, comme le rappelle l'affaire suivante.

Le 24 avril 2023, M. X part de Strasbourg à 16 h 50 pour arriver à Tunis à 18 heures. Mais il n'atterrit qu'après 21 heures. Il demande donc à la compagnie Tunisair l'indemnisation de 250 euros à laquelle la jurisprudence liée au règlement européen 261/2004 lui donne droit. La compagnie tunisienne la lui refuse. Elle invoque pour ce faire des « circonstances extraordinaires » pour le moins floues (« présence d'un corps étranger » sur la piste et « restrictions de sécurité »). M. X prend alors rendez-vous, comme il en a l'obligation, s'agissant d'un litige inférieur à 5 000 euros, avec un conciliateur de justice, dans le but qu'un accord soit trouvé.

La compagnie ne s'y faisant pas représenter, un « constat de carence » est dressé. M. X peut donc enfin assigner Tunisair.

75 % DES VOYAGEURS RETARDÉS N'AURAIENT PLUS D'INDEMNISATION

Le 26 mars 2025, le tribunal judiciaire de Strasbourg lui alloue les 250 euros, plus 100 euros en remboursement de ses frais d'avocat. M. X attend maintenant que la compagnie exécute ce jugement. Le droit à indemnisation, combattu, comme le démontre cet exemple, par les compagnies, risque d'être remis en cause le 5 juin, lorsque les ministres des transports de l'Union européenne se réuniront à Luxembourg. Ils

pourraient en effet adopter un texte disant que les retards ne seront indemnisés que si ils sont d'au moins cinq heures, en dessous de 3 500 km, et neuf heures au-dessus.

Les représentants des Etats membres considèrent en effet que le délai de trois heures, imposé par les magistrats de la Cour de justice de Luxembourg, à partir de 2009, et non par le législateur européen en 2004, ne repose sur aucune considération technique (telle que le temps nécessaire pour la vérification d'un avion ou l'acheminement d'un autre). Ce qui ne serait pas le cas du seuil des cinq heures, s'agissant de courts ou de moyen-courriers.

Or, cet allongement exclurait « 75 % des passagers » retardés du droit à indemnisation, a alerté le Bureau européen des unions de consommateurs. Le 30 avril, 10 associations françaises ont fait connaître leur refus d'une telle régression. Les Etats répondent que les sommes versées risquent de faire mourir leurs compagnies, dont ils ont besoin pour sauvegarder leur souveraineté, en ces temps géopolitiquement difficiles. Seule consolation : le Conseil pourrait décider que le règlement modifié s'applique aux compagnies internationales, non seulement lorsque leurs vols quittent l'Union, mais aussi lorsqu'ils y atterrissent. Comme ceux des compagnies européennes, qui ne seraient plus désavantageés. ■

15 JOURS

C'est le délai qu'ont les salariés pour indiquer s'ils souhaitent percevoir ou placer leur intérêsement et leur participation, à partir de la notification de ces primes. En l'absence de réponse, l'intérêsement est intégralement versé sur le plan d'épargne entreprise (PEE), sur un support prédéfini, généralement un fonds monétaire sans risque. La participation est répartie à égalité entre le PEE et le plan d'épargne retraite (PER) collectif, lorsque l'entreprise dispose de ce dispositif. Dans ce cas, la somme est placée sur le service de gestion pilotée du PER.

OBLIGATIONS

« Cat bonds » : quand spéculer sur les désastres rapporte

Transférer aux marchés le risque financier des désastres climatiques, pandémies et autres cyberattaques : c'est le principe des étonnantes « cat bonds ». Ces « obligations catastrophe » portent sur un péril donné pour une zone précise, comme un séisme au Japon. Elles sont émises par le monde assurantiel, parfois par des Etats ou des entreprises.

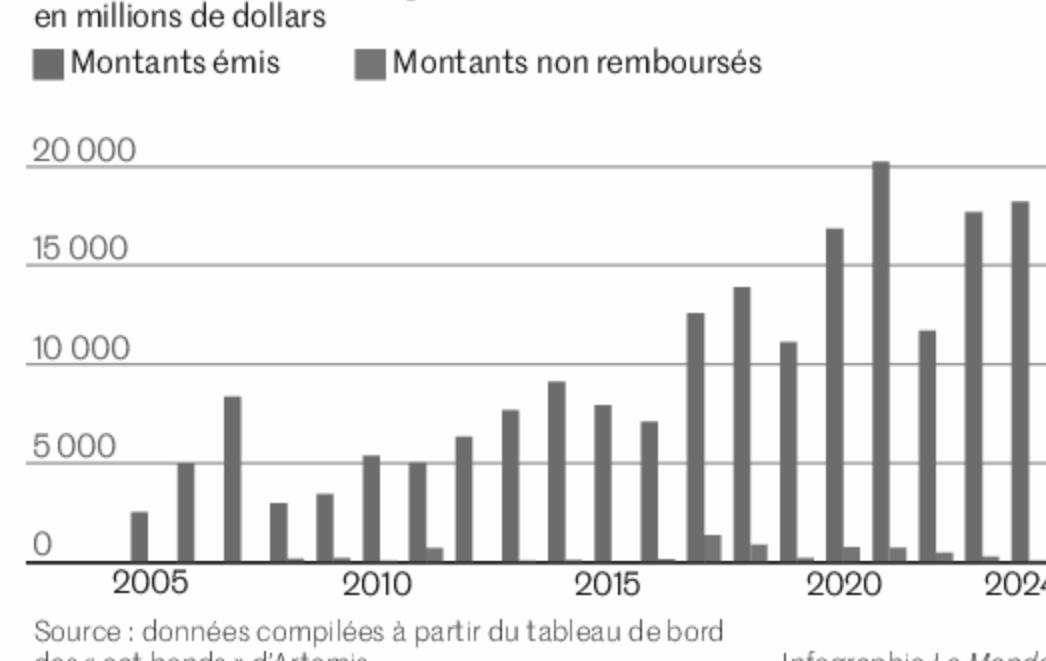
Ceux qui les achètent, surtout des grands investisseurs (plus rarement des particuliers, par le biais d'une cinquantaine de fonds), parient que la catastrophe en question n'aura pas lieu. S'ils ont vu juste, ils récupèrent leur mise à l'échéance, au bout de trois à cinq ans. Entre-temps, ils touchent un intérêt annuel – environ 10 % ces deux dernières années, selon Groupama.

Moyenne annuelle depuis le premier cat bond, en 1996 : 6 %, calcule Mara Dobrescu, spécialiste de l'obligataire chez Morningstar. « L'investisseur n'a aucune visibilité sur la survenue d'une catastrophe. Calculer cette probabilité requiert une expertise de statisticiens. Or, les modèles longs sur lesquels ils se basent sont peut-être obsolètes à l'heure du changement climatique », met-elle en garde.

Jusqu'à présent, le taux de perte annuel des cat bonds serait inférieur à 3 % de la valeur totale émise en trois décennies, selon Artemis, plateforme d'informations sur les cat bonds. Et seuls 8 % des titres émis n'ont pas été

Un marché en plein essor

Montants annuels des obligations catastrophe, au niveau mondial, en millions de dollars



totallement remboursés. Le défaut de remboursement partiel ou total du titre par l'émetteur peut intervenir selon trois modèles.

Tempêtes, séismes

Le premier, dit « indiciel », se déclenche si le coût d'une catastrophe pour l'industrie de l'assurance atteint un certain montant. C'est ce schéma qui priviliegera les réassureurs, qui assurent les assureurs. « Scor a émis ses premières obligations catastrophe au début des années 2000 », raconte Benjamin Jacquet, directeur du secteur pour le groupe. Depuis, Scor a émis 4 milliards de dollars (environ 3,5 milliards d'euros) de cat bonds pour se protéger de périds assurés par ses clients, tels

« tempêtes des deux côtés de l'Atlantique », précise-t-il.

Deuxième mode de déclenchement d'un défaut de remboursement, prisé des assureurs : l'« indemnitaire ». Il est engagé à partir d'un montant de dommages indemnisés par l'émetteur. « L'assureur couvre ainsi ses pertes réelles », explique Abderrahim Elamrani, chargé de réassurance chez Descartes Underwriting, spécialiste de l'assurance des risques climatiques.

C'est la formule choisie par Groupama pour émettre, à l'été 2024, 150 millions d'euros en cat bonds sur les tempêtes en France, « de très loin notre risque le plus important », précise Pierre Lacoste, directeur réassurance et entreprises.

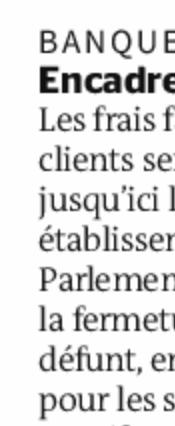
Pour que ces titres ne paraissent pas trop risqués, l'assureur doit montrer qu'il gérera finement les sinistres. Donc, potentiellement, qu'il minimisera les indemnités à verser. Pour l'heure, aucun cat bond émis sur des risques en France n'a atteint son seuil de déclenchement.

Dernier mode de survenue du défaut de remboursement : le « paramétrique », basé sur une magnitude de séisme ou une intensité de cyclone, spécifiés lors de l'émission de l'obligation. Des Etats dont les populations ont peu recours aux assurances privées ont émis des cat bonds paramétriques, notamment en Amérique du Sud et en Afrique. « Avec une assurance classique, les expertises décalent le versement des indemnités. Or, en cas de désastre, il faut vite de l'argent pour déployer de l'aide. Si les paramètres sont atteints, le paiement est perçu immédiatement », souligne M. Elamrani. Encore faut-il dépasser le seuil prévu dans le contrat. En Jamaïque, en 2024, la pression atmosphérique de l'ouragan Beryl a été mesurée quelques millièmes dessous. L'île a dû renoncer aux 150 millions de dollars de son cat bond.

« Le marché, encore petit, avec 40 milliards d'euros en circulation, a doublé de valeur en dix ans. Une croissance portée par le secteur de l'assurance, qui n'arrive plus à gérer des catastrophes de plus en plus fréquentes avec ses capitaux propres », constate Mme Dobrescu. ■

NINA GODART

CLIGNOTANT



BANQUE

Encadrement des frais facturés au décès

Les frais facturés par les banques à la mort de leurs clients seront désormais encadrés, alors qu'ils étaient jusqu'ici librement fixés, et très variables selon les établissements. Une proposition de loi adoptée par le Parlement le 5 mai interdit notamment d'en facturer à la fermeture du compte ou du livret d'un mineur défunt, en présence d'en-cours modestes, mais aussi pour les successions ne présentant pas de « complexité manifeste ». Les nouvelles règles doivent entrer en vigueur six mois après la promulgation de la loi. Un décret d'application est attendu.

QUESTION À UN EXPERT

Peut-on profiter du cumul emploi-retraite après un départ anticipé ?

CLARA DARMON, experte chez France Retraite

Le cumul emploi-retraite permet de reprendre une activité rémunérée après avoir liquidé tous ses droits à la retraite. Selon les situations, le cumul des revenus professionnels et des pensions est intégral (sans limite de montant) ou plafonné. Le cumul intégral est accessible à partir de l'âge légal de départ à la retraite, si l'assuré a validé le nombre de trimestres requis pour le taux plein, ou automatiquement à 67 ans. Si ces conditions ne sont pas remplies, le cumul est plafonné. La somme des pensions de retraite et des revenus professionnels ne doit pas dépasser un plafond, variable selon les régimes. Pour l'assurance-retraite, régime de base des salariés, c'est 1,6 fois le montant du smic, ou la moyenne des salaires des trois derniers mois (le plus avantageux s'applique). Un départ anticipé pour carrière longue n'interdit pas la reprise d'activité. Mais même avec le taux plein, le cumul intégral est inaccessible avant l'âge légal de la retraite. Seul le cumul plafonné est possible dans ce cas. Une fois l'âge légal atteint, la personne en cumul emploi-retraite peut basculer vers un cumul intégral. Ces conditions valent quand la nouvelle activité du retraité relève du régime qui verse la pension. Si l'on reprend une activité dans un régime différent, les règles peuvent être plus souples. ■



■ En kiosque



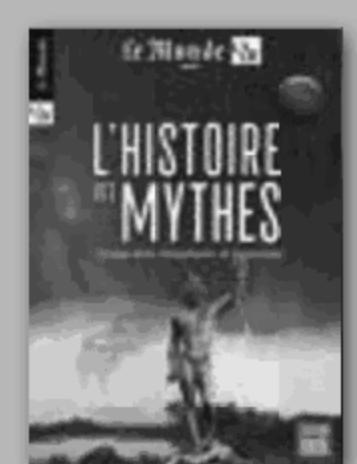
Dès vendredi 9 mai



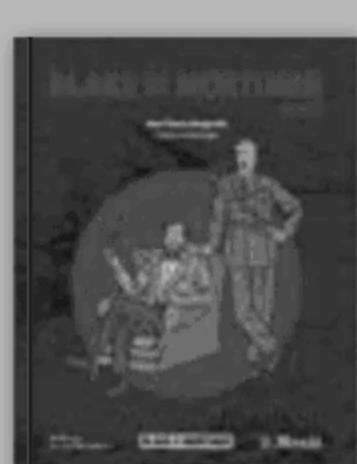
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Le livre
BLAKE ET MORTIMER

Nos services

Lecteurs

■ Abonnements

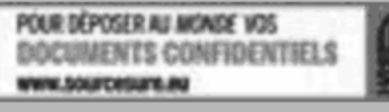
Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

■ Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr



POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.doucoursus.fr

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>
L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Jean-Pierre MORIGNY

a le bonheur d'annoncer la venue au monde de son petit-fils

James,

le 5 mai 2025, à Saint-Maur,

au foyer de

Eva et Paul,
sa belle-fille et son fils.

Décès

M. et Mme Janusz Plodowski, son frère et sa belle-sœur,

M. Jérôme Bonnet, son fils,

M. Rafael Bonnet--Da Silva, Mme Éléonore Bonnet Talbi, ses petits-enfants,

Mme Adriana Talbi et sa fille, Clémence Fernandes, sa belle-famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Małgorzata BONNET, née PLODOWSKA,

survenu à Paris, le 24 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 7 mai, en l'église de Boos (Seine-Maritime), suivie de l'inhumation dans le caveau familial où elle repose.

Liliane, son épouse, Josette, sa sœur, Thierry et Dominique, ses fils, Hélène et Dung, ses belles-filles, Claudine et Bernard, sa belle-sœur et son beau-frère, Maxence et Yoann, Thien et Tri, ses petits-fils, Thao, Emma et Maéline, ses arrière-petits-enfants, Delphine, Nadine, Frédéric, Cathy et Ivan, ses nièces et neveux et leurs familles, Ses nombreux amis, Ses collègues,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Antoine BORDIN ingénieur Arts et Métiers, diplômé du CHEM, directeur de la division charpente métallique et ouvrages spéciaux, directeur de l'usine de Maizières-lès-Metz, Eiffel construction métallique, fidèle lecteur du *Monde*,

survenu le mardi 29 avril 2025, à Jossigny (Seine-et-Marne), à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Il a œuvré à la Tour Montparnasse, au pont de Saint-Nazaire, à la restructuration de la tour Eiffel, la pyramide du Louvre, l'aéroport d'Osaka et à de multiples autres ouvrages spéciaux.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au crématorium de Saint-Souplette (Seine-et-Marne), le 13 mai, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits à l'Institut Curie (curie.fr).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Vacheresse,
77400 Lagny-sur-Marne.

Cannes. Vitry-le-François.
Briesson-sur-Armançon.

Mme Mireille Bouvet, sa fille,

a la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Gérard BOUVET,

survenu le 6 mai 2025, à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 9 mai, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, à Cannes-la-Bocca.

Et rappelle le souvenir de son épouse

Yvonne BOUVET,

décédée le 27 juillet 2020.

243, rue Jeanne d'Arc,
54000 Nancy.

Philippe CAPDENAT, compositeur,

est mort le 2 mai 2025.

Brigitte, son épouse, Ses filles, leurs gendre et compagnon, Ses petits-fils Ainsi que ses amis proches,

vous convient à une cérémonie laïque en la salle Mauméjean du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, le 12 mai, à 11 h 30.

Paris.

Jacques, Pierre, Michel et leur mère, Monica Bernatets, Guillaume, Juliette et leur mère, Evelyne Cavalier, Marcel, son frère, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants, Sa famille, Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Noël DÉCOURT,

ancien élève de l'INA, ingénieur des Eaux et Forêts, directeur de recherches à l'INRAE, conseiller scientifique en ambassade à Tel-Aviv et Bonn,

survenu le 7 mai 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingtquinze ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 14 mai, à 13 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Nous associons à notre peine le souvenir de son fils

M. Yves DÉCOURT,

décédé en 1992, à l'âge de trente-sept ans.

17, rue de Rungis,
75013 Paris.

Viviane,

sa mère, Patrick, son père, Arlette, sa grand-mère, Ses frères, Ses cousins, cousins, Ses tantes, oncles Et l'ensemble de ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Albert DESSEAUVE,

musicien, survenu le 23 avril 2025, à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie d'inhumation a eu lieu le 7 mai, au cimetière protestant de Montpellier.

M. et Mme Olivier et Yumiko Favry, Mme et M. Gwenola et Stéphane Niccolaini, Rébecca, Amaury et Raphaël, ses petits-enfants,

M. et Mme Albert Favry et leurs enfants, Ses neveux, ses nièces et leurs enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Roger FAVRY,

professeur agrégé de Lettres modernes, auteur de nombreux ouvrages et articles parus dans la revue *Esprit*, PEMF et Ellipses,

survenu le 23 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Sophie et Hélène, ses filles,

Tristan, Axel et Yanis, ses petits-fils,

ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Jean-Pierre GIOVANNANGELI,

le 3 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, des suites d'une longue maladie.

Un dernier hommage lui sera rendu le 14 mai, à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
hgio@hotmail.fr

Sylviane Gueth, son épouse,

Sylvie et Jacques Deville, Frédéric Gueth et Doris Maier, ses enfants,

Antonin, Benjamin, Noé, Anna et Lucas, ses petits-enfants, Les familles Gueth et Apruzzese,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Francis GUETH,

élève de l'ENS Saint-Cloud (promotion 1961), Bureau de la Lecture publique au sein de la direction des bibliothèques du ministère de l'enseignement (1967-1968), directeur de la bibliothèque municipale de Colmar (1969-2007),

survenu le 2 mai 2025, à Colmar.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une cérémonie d'hommage aura lieu à l'automne prochain.

sylvie.devillegueth@gmail.com

Ses enfants,

Ses petits-enfants,

Ses arrière-petits-enfants

Et sa famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Bernard TRENTINI, ingénieur des Mines Paris, officier de l'ordre national du Mérite et chevalier de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le lundi 5 mai 2025, à Bourg-en-Bresse, dans sa centième année.

La cérémonie aura lieu le mardi 13 mai, à 14 h 30, en l'église de Notre-Dame, à Bourg-en-Bresse.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse

Liliane,

décédée en 2016, à Saint-Germain-en-Laye.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Paris. Vincelottes. L'Île Tudy.

Guillaume et Grégoire, Pauline et Clémence, ses fils et belles-filles,

Antoinette, Capucine, Félix et Armand, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe ROUMEGUÈRE,

X 1960, auditeur 33^e session IHEDN, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Empire britannique,

directeur général de l'UIC, directeur général adjoint de la SNCF, président de Sofrerail,

survenu le 6 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le 9 mai, à 16 heures, au cimetière de Vincelottes (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Roumeguère, 5, place Félix-Éboué, 75012 Paris.

Saint-Germain-en-Laye. Bourg-en-Bresse.

Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Et sa famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Bernard TRENTINI,

ingénieur des Mines Paris, officier de l'ordre national du Mérite et chevalier de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le lundi 5 mai 2025, à Bourg-en-Bresse, dans sa centième année.

Ils ont également une pensée pour leurs parents,

Christine MERILLIOD et Bernard DUPASQUIER,

pour qui la disparition de leur mère fut un déchirement insurmontable.

« La mémoire est la sentinelle de l'esprit. » William Shakespeare.

Souvenirs

Le 8 mai 2024,

Jean EMELINA

s'éteignait.

Ses collègues de la faculté des Lettres de Nice gardent le souvenir d'un directeur qui sauva de l'ennui leurs réunions administratives, et ses étudiant(e

« Notre modèle est attaqué car il est redouté »

Gaëtan Bruel, président du CNC, défend la pertinence française de financement des films

ENTRETIEN

Avant le 78^e Festival de Cannes, Gaëtan Bruel, nommé président du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) en février, compte instaurer une instance de concertation entre distributeurs et exploitants pour que les films puissent rester plus longtemps à l'affiche. Face aux dernières déclarations de Donald Trump, qui veut taxer les films non produits aux Etats-Unis, et aux attaques des lobbys américains du cinéma contre l'exception culturelle, il défend la pertinence du modèle français et estime nécessaire de resserrer les rangs en Europe. Ce qui ne l'empêche pas d'envisager de nouvelles opportunités en Asie, notamment en Chine.

Le nombre d'entrées en salle a baissé de près de 6 % entre janvier et fin avril, pour atteindre 55,8 millions. Quand les salles reviendront-elles au niveau de fréquentation pré-Covid-19 ?

Le début d'année est un peu poussif, comme en 2024, où le décollage s'était fait sur la seconde moitié de l'année grâce à une programmation plus porteuse pour atteindre 181,5 millions d'entrées. On anticipe le même phénomène cette année. On est le premier marché européen, on réalise la meilleure reprise post-Covid. Il nous manque quand même 20 millions de spectateurs par rapport à la période pré-pandémie.

Les salles résisteront-elles aux plateformes de streaming ?

Je pense que ce n'est plus le débat. Décrire le cinéma « passé de mode » [comme l'assure Ted Sarandos, le PDG de Netflix] ou opposer les salles au streaming est une double erreur de ce point de vue. D'abord, les deux expériences ne s'excluent plus l'une l'autre : aujourd'hui, ceux qui ont le plus d'abonnements streaming sont aussi ceux qui vont le plus au cinéma. La vraie concurrence est ailleurs : 57 % de la génération Z dit préférer le visionnage de vidéos sur les réseaux sociaux au cinéma, au streaming et au jeu vidéo confondus. C'est une lame de fond. L'enjeu commun consiste avant tout à former une nouvelle génération de spectateurs en inventant un nouveau rapport aux écrans.

Avant l'ouverture du Festival de Cannes, quel est le bilan de la production française ?

Il faut d'abord noter l'excellente part de marché du cinéma français en France (44,8 %) en 2024. A comparer avec les 24 % du cinéma italien en Italie ou les 6,9 % du cinéma britannique au Royaume-Uni. Cela veut dire que la réussite du cinéma en France, c'est d'abord la réussite du cinéma français. Avec une évidente vitalité et une forte diversité entre les films à gros budget et ceux à moins de 1 million d'euros, 309 films ont reçu l'agrément du CNC en 2024, dont 231 d'initiative française, soit le même niveau qu'avant le Covid. Les investissements dans la production sont en croissance de 7,5 %, et ils ont atteint 1,4 milliard d'euros. Et les plateformes de streaming américaines ont investi

76 millions d'euros dans 45 films, ce qui représente désormais près de 20 % des apports des diffuseurs dans le cinéma français.

Pourtant, certains films ne restent même plus en salle une semaine...

Pour permettre à une œuvre d'exister, il lui faut du temps. Le temps du bouche-à-oreille pour rencontrer son public – ce qui a permis le succès d'*En fanfare* ou de *Vingt dieux*. Or, ce temps est de plus en plus menacé. Du côté de la distribution, en raison du coût quasi nul de la copie numérique, la tentation existe de massifier les plans de sorties pour proposer un film à tout le monde en même temps. Cela peut être contre-productif. Du côté des exploitants, on constate une course aux films qui marchent et une forme d'impatience à l'égard de ceux qui ne marchent pas tout de suite. Dans les deux cas, on est en train de tuer le bouche-à-oreille et de fragiliser la coexistence pacifique d'une diversité de films et de salles. Les déprogrammations « sauvages » (moins d'une semaine en salle) sont de plus en plus fréquentes.

Pour y remédier, j'ai décidé d'installer une instance paritaire de dialogue entre exploitants et distributeurs pour redéfinir ensemble les bonnes pratiques. Je fais le pari qu'on va y arriver par la concertation plutôt que par la contrainte. Par ailleurs, les engagements de programmation des salles seront

à nouveau signés cette année pour éviter que les films les plus attendus ne « trustent » tous les écrans. La réforme des salles d'art et essai va dans le même sens, en récompensant celles qui prennent le plus de risques éditoriaux et qui accompagnent les films par un vrai travail de médiation.

Les attaques contre la chronologie des médias de Netflix et d'Amazon, qui aspirent à diffuser plus tôt leurs films sur les plateformes après leur sortie, menacent-elles le financement du cinéma français ?

A ce stade, non. En l'état de nos informations, il ne s'agit pas tant de recours contre le principe de cette régulation que d'une contestation très ciblée. L'enjeu, pour eux, semble plutôt de faire de ces recours un levier pour accélérer la discussion avec les professionnels du cinéma sur les délais de diffusion de leurs films après leur sortie en salle. Au CNC, nous appelons ce dialogue de nos vœux.

Les attaques des lobbys américains se multiplient contre l'exception culturelle. Que pensez-vous des annonces de Trump, qui veut imposer des barrières douanières aux films non tournés aux Etats-Unis ?

Il ne faut pas se tromper, notre modèle culturel est attaqué parce qu'il est redouté. Il fait d'ailleurs des émules : dans la suite de la directive sur les services de médias

« Quand Trump dit qu'il veut taxer à 100 % les films tournés à l'étranger, il prend d'abord une décision contre sa propre industrie »

audiovisuels, qui vise à promouvoir la diversité culturelle au niveau européen, 16 pays de l'Union européenne obligent désormais les plateformes à investir dans leur production nationale, et une dizaine y réfléchissent. Même le Brésil est en train de s'en inspirer !

Il y a un risque d'alignement entre la stratégie séculaire de l'industrie américaine, qui a souvent critiqué et parfois déstabilisé des économies locales pour assurer une diffusion maximale de ses films, et la stratégie à court terme de l'administration Trump, qui ouvre des fronts commerciaux tous azimuts. Cela étant, quand Donald Trump dit qu'il veut taxer à 100 % les films tournés à l'étranger, il prend d'abord une décision contre sa propre industrie, dont les coûts de production vont exploser et qui a beaucoup à perdre si les autres pays taxent en retour les films américains. Son combat, c'est la re-

localisation des tournages, sauf qu'il n'y a aucune rationalité économique à tourner à 100 % aux Etats-Unis pour les Américains. C'est aussi la négation de ce qui est l'une des plus grandes réussites américaines, car un modèle où Netflix produirait à 100 % aux Etats-Unis pour continuer à avoir 70 % de ses abonnés en dehors d'Amérique du Nord n'existe pas.

Il faut rester vigilant, car les caricatures sur notre modèle prétendent « pénalisant et déloyal » ne sont pas gratuites. La réalité est que, en Europe, les films américains font 60 % des entrées. Mais face à une possible offensive, il y a une nécessité européenne à resserrer les rangs, à être aussi plus à l'écoute d'autres opportunités, notamment en Asie.

Vous rentrez de Chine, pays qui vient de réduire encore l'accès aux films hollywoodiens.

La France va-t-elle en profiter ?

La Chine a le premier parc cinématographique au monde, avec 94 000 écrans (contre 34 000 aux Etats-Unis et 6 000 en France). Or la fréquentation en salles a sévèrement chuté en 2024, en raison du manque de diversité d'une offre nationale. Dans ce contexte complexifié par la guerre commerciale avec les Etats-Unis, les Chinois veulent accueillir plus de films étrangers. Mon objectif est d'accompagner cette ouverture pour qu'elle bénéficie à des films français, dans de bonnes conditions.

Edouard Geffray, ancien directeur général de l'enseignement scolaire, va rendre les conclusions de sa mission sur le cinéma à l'école. Quel est l'enjeu ?

Le dispositif « Ma classe au cinéma » est la plus belle réussite de l'éducation artistique et culturelle. Il repose sur 80 000 enseignants et permet d'emmenager 2 millions d'élèves trois fois au cinéma dans une année scolaire. Alors qu'il est fragilisé, il faut assumer de dire que ce n'est pas suffisant, qu'il faudrait pouvoir toucher tous les élèves chaque année. Dans une société saturée d'images de plus en plus manipulées, l'enjeu est que nos jeunes reprennent le contrôle sur leurs écrans et développent, grâce au cinéma, un autre rapport aux images. C'est un enjeu civilisationnel.

Pensez-vous reprendre certaines préconisations de la commission d'enquête parlementaire sur les violences et le harcèlement sexistes et sexuels, émisées en avril ?

Oui. Plusieurs figurent d'ailleurs déjà dans le plan annoncé par la ministre de la culture, le 8 mars. Les violences sexistes et sexuelles, qui traversent toute notre société, trouvent dans le monde culturel un terrain plus propice aux abus en raison d'un cumul de facteurs de risques. La commission d'enquête, dont je suis partie, confirme la voie dans laquelle le CNC s'est engagé depuis cinq ans en conditionnant les aides au suivi de formations à ce sujet. Elles ont déjà concerné 6 800 producteurs, exploitants, distributeurs et, depuis janvier, ces formations sont étendues à l'ensemble des équipes de tournage de films. Un autre chantier consiste à élargir cette obligation à l'audiovisuel. Un autre encore concerne la parité, sujet sur lequel nous devons être plus ambitieux.

Que compte faire le CNC pour l'animation, qui traverse une crise sans précédent ?

Cette crise, liée à une contraction du marché international, ne doit pas nous faire oublier que la France est l'un des trois leaders de ce genre et que nous avons un enjeu stratégique à préserver notre filière d'animation. Nos enfants ont la chance d'avoir accès à des œuvres qui sont d'abord françaises. Notre souveraineté passe aussi par la question de nos imaginaires. Nous avons déjà agi, en permettant la sauvegarde de la majorité des emplois et des projets de Technicolor [*spécialiste des effets visuels et de l'animation*] en France, et, avec la ministre, nous allons continuer à agir vite et fort.

Quels garde-fous faudrait-il mettre en place avec l'arrivée de l'intelligence artificielle (IA) dans le cinéma ?

L'onde de choc de l'IA est déjà massive. On ne peut pas faire comme si c'était une mode qui allait passer. D'autant que la puissance égalisatrice de l'IA rebat toutes les cartes. Pour une vieille puissance culturelle comme la France, il y a un côté déstabilisant.

Nous sommes justement attendus pour réaffirmer à cette occasion les principes qui ont fait la singularité de notre culture et qui confirment toute leur pertinence face à l'IA. Il faut donc, bien sûr, des garde-fous face aux risques d'appauvrissement créatif, de dégradations de la qualité technique et de destruction de la valeur. Nous menons un travail d'objectivation des usages et de l'impact sur les métiers particulièrement exposés ainsi qu'un accompagnement des professionnels ; mais il ne faut pas avoir peur d'avancer. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLE VULSER



**Gaëtan Bruel,
sur le toit du
Centre national
du cinéma
et de l'image
animée,
à Paris,
le 25 février.**

MEHRAK HABIBI/CNC

« L'enjeu consiste à former une nouvelle génération de spectateurs en inventant un nouveau rapport aux écrans »

L'humour inuit de «Chronique arctique» séduit la planète

Diffusée sur Netflix, la sitcom a été tournée au Nunavut, dans le Grand Nord, avec les habitants d'Iqaluit

SÉRIE

MONTRÉAL - correspondance

Série la plus regardée de l'histoire de la plateforme publique de streaming canadienne CBC Gem, la comédie *Chronique arctique* figure toujours dans le top 10 mondial des plus visionnées en ce moment sur Netflix et a dépassé les attentes des diffuseurs : la chaîne nationale canadienne CBC, l'Aboriginal Peoples Television Network et le géant Netflix.

L'œuvre met en scène les aventures de Siaja (Anna Lambe), une jeune Inuite qui décide de quitter son égoцentrique de mari, l'impossible «King Ting», chasseur vedette de la ville, pour embrasser sa propre vie, faite de grands huit sentimentaux (parfois indigestes), d'énigmes familiales et de défis à relever à chaque épisode. Elle tâtonne, puis finit par s'imposer comme la clé de voûte rock'n'roll

de la communauté, sur fond de carte postale arctique : étendues immaculées et ciel bleu éclatant.

Le succès de la série, créée et écrite par deux productrices et scénaristes inuites, Stacey Aglok MacDonald et Alethea Arnaquq-Baril, est à la hauteur du défi que représentait un tournage de plusieurs mois au Nunavut. Filmer dans le Grand Nord n'est pas recommandé aux allergiques à l'imprévu. Il a fallu maintenir toute une équipe de tournage de longues heures dehors par moins 25 °C, et le blizzard a retardé l'envoi de costumes.

Mais, surtout, l'équipe de production a dû composer avec la grave crise du logement que vit le Nunavut. La capitale, Iqaluit, manque de toits et le coût de toute construction y est prohibitif : pendant une semaine, le tournage a dû s'arrêter, faute de lieu pour accueillir l'équipe. De plus, le studio n'ayant pu être construit

à temps sur place, la production a réquisitionné la patinoire de curling de la ville, transformée en plateau, ce qui n'a pas plu à tous les habitants.

Fête populaire

Par principe, et pour que la série sonne juste, la production a recruté des dizaines d'Iqalummiut, les habitants de la ville, pour participer au tournage de la première saison. Ils seront de retour pour la deuxième, qui vient d'être confirmée. «On est heureux, on se rend compte des opportunités que ça ap-

porte pour les entreprises et les artistes d'Iqaluit», se réjouit Geoffrey Byrne, agent de développement économique pour la capitale du Nunavut. Des artistes locaux ont aussi été embauchés et même le maire a obtenu un petit rôle. Pour s'assurer que les «Southerners», les membres de l'équipe de tournage originaires du sud du Canada, soient suffisamment au fait de la culture inuite, ils ont eu droit sur place à une formation d'un jour sur l'histoire de ce peuple. «Ça a permis de donner du contexte sur les enjeux liés à la colo-



Neevee (Maika Harper), Siaja (Anna Lambe) et Bun (Hope Akeeagok), lors du tournage de «Chronique arctique», au Nunavut, en 2024. JASPER SAVAGE/NETFLIX

«Jamais on n'avait été représentés ainsi à la télévision grand public»

ANNA LAMBE
actrice

nisation, il y a eu des pleurs, des rires, et ça a créé une vraie camaraderie», explique Alethea Arnaquq-Baril, cocréatrice de la série.

Le tournage s'est transformé en fête populaire, avec en point d'orgue une diffusion publique des épisodes à la brasserie du coin. «Quand on a fini de tourner, les gens ont écrit que la ville semblait vide», raconte l'autre tête pensante de la sitcom, Stacey Aglok MacDonald.

L'actrice principale, Anna Lambe, native d'Iqaluit, ne s'attendait pas à un tel succès populaire et critique. Mais elle l'explique par le fait que la série raconte, pour une rare fois, la vie des Inuits avec légèreté : «Jamais on n'avait été représentés ainsi à la télévision grand public. Notre vie quotidienne y est montrée de manière précise, inspirante, tout en étant parfois idiote et un peu folle.» Chaque épisode démontre que les Inuits sont plus que la somme des drames qu'ils ont vécus – les enfants ont été arrachés à leurs parents par Ottawa pour les envoyer dans des pensionnats

autochtones, où ils étaient privés du droit de parler leur langue. «La manière de gérer nos traumatismes se fait par l'humour», raconte Anna Lambe. Un humour parfois loufoque, émaillé de reparties sèches, qui a plu au reste du pays.

Propulsée par trois diffuseurs, et grâce à l'impact global de Netflix, la série fait connaître Iqaluit et le Nunavut moderne à ceux imaginant que les Iqalummiut vivaient encore dans des igloos. Elle montre aussi un Grand Nord fier de ses paysages et de ses traditions. Or, bien des villes ont été transformées par le succès d'une série sur Netflix, à cause des cargaisons de touristes qu'il occasionne.

Faut-il craindre une déferlante de «Southerners» en quête du souffle du Grand Nord ? «Je ne suis pas inquiète, dit en souriant Anna Lambe, de son appartement d'Ottawa, c'est un gros défi de se rendre jusqu'à Iqaluit – quatre heures de vol au départ de Montréal – et c'en est un autre de trouver une chambre de libre !» Elle n'a qu'une hâte : retrouver sa ville natale pour tourner la suite des aventures de Siaja, auprès de ses parents. D'ici là, le studio de tournage pourrait bien être construit, ce qui soulagerait les amoureux du curling. ■

ELLIOTT DUMOULIN

Chronique arctique, créée par Stacey Aglok MacDonald et Alethea Arnaquq-Baril (Can., 2025, 8 x 30 min). Avec Anna Lambe, Maika Harper, Jay Ryan.

Portrait de femme en pleine crise existentielle sur la banquise

LA SENSATION de fraîcheur que procure *Chronique arctique* tient bien sûr à la latitude de son décor : on est au nord du cercle polaire, dans le Nunavut, territoire inuit du Canada. On n'a pas vraiment froid, on est stimulé par la vivacité de l'atmosphère, au lieu de frissonner. C'est que, si dure que soit la vie sur la banquise, *Chronique arctique* revendique sa qualité de comédie, appliquant les lois du genre (version sitcom américaine) à la vie d'un village fictif, Ice Cove, dont la plus belle femme, Siaja (Anna Lambe), traverse une crise existentielle. Ses tourments génèrent assez de turbulences pour faire de cet endroit perdu (aux yeux du monde) un théâtre en périple mouvement, dans lequel les gags et les situations les plus attendus prennent un relief nouveau, sur fond de champs de glace, de chasse au phoque et de passe-temps inédits.

Mariée au meilleur parti du village, un beau garçon fort satisfait de lui-même et de

ses performances cynégétiques, mère d'une fille qui commence à voler de ses propres ailes, Siaja se rend compte, après un bain forcé qui a viré à l'expérience mystique, que sa vie n'est pas tout à fait ce qu'elle devrait être. D'un coup d'un seul, elle quitte le domicile familial, force la responsable du centre socioculturel local à lui trouver un emploi et découvre le mystère de sa filiation, dont sa mère avait jalousement gardé le secret. Plutôt que d'exacerber ces enjeux dramatiques classiques, les créatrices de la série, Stacey Aglok MacDonald et Alethea Arnaquq-Baril, préfèrent en souligner la banalité et les potentialités comiques.

Le centre socioculturel est dirigé par une bureaucrate (Mary Lynn Rajskub) venue du sud (Ottawa ? Toronto ? Vancouver ?) qui, des années après son arrivée, ne parvient toujours pas à déchiffrer l'enchevêtrement des liens unissant les habitants d'Ice Cove. La mère de Siaja, Neevee (Maika Harper) se

comporte comme une éternelle adolescente, forte de la réputation qu'elle a acquise quelques décennies plus tôt. Le père retrouvé, Alistair (Jay Ryan), peine à assumer sa nouvelle charge...

Cette modestie et cette gentillesse dont les autrices font preuve à l'égard de tous les personnages (jusqu'au mari délaissé) donnent à *Chronique arctique* un goût que d'aucuns trouveront trop sucré. Elles permettent aussi à la série de déployer discrètement et efficacement, au détour d'un dialogue ou d'une situation, un arrière-plan sombre qui rappelle que les jours sans fin du printemps et de l'été seront bientôt remplacés par la nuit. Sans jamais en dissiper la légèreté, les enlèvements d'enfants par les autorités fédérales, l'alcoolisme chronique entretenu par les mêmes instances pointent fugacement leur nez, donnant à ce divertissement «on the rocks» son juste poids. ■

THOMAS SOTINEL

A Anvers, Hans Op de Beeck crée un monde entre chien et loup

Au Musée royal des beaux-arts, le plasticien installe son univers onirique, composé d'installations et de sculptures en plâtre, d'un gris pâle

ARTS

BRUXELLES - correspondant

Afin de ressentir tout l'enchanted que génère cette exposition, il faut la parcourir dans un sens, puis dans l'autre, sur la pointe des pieds, en suivant le chemin de pierre tracé entre des murs tapissés de bambou. Hôte du Musée royal des beaux-arts d'Anvers (Belgique), temple des grands maîtres flamands qui a l'intelligence de s'ouvrir à des artistes contemporains, le plasticien Hans Op de Beeck, 56 ans, convie le visiteur à un «Voyage nocturne», déroulant et envoûtant, au fil d'une dizaine de salles plongées dans la pénombre et baignées par une musique douce. Il faut concevoir cette visite comme une promenade à pas lents, sous un ciel étoilé, parmi des œuvres en plâtre d'un gris pâle et uniforme : leur couleur était, pour l'ar-

tiste, un moyen de «faciliter la compréhension de l'essence et du caractère intemporel des choses». «Le gris éloigne du réalisme pour privilégier l'évocation d'une heure», explique-t-il.

L'artiste, né à Turnhout, dans la province d'Anvers, qui œuvre à Anderlecht, dans la région de Bruxelles, a renoncé à la datation de ses productions, à leur titrage, au descriptif des matériaux utilisés, et à toute explication en fait. Ses 39 sculptures et installations, minuscules ou géantes, composent un monde onirique que le visiteur interprétera comme bon lui semble. Op de Beeck a voulu faire de cette balade une invitation lancée à tout un chacun pour qu'il construise son propre récit à part de figures et d'objets étranges ou banals, surprenants ou quotidiens.

Stimuler les sens, susciter la réflexion sur le tragique et le comique de la vie, créer une sorte

d'univers parallèle, une fiction grâce à des images : l'ex-artiste en résidence au MoMA, à New York, ancien élève de l'Ecole supérieure des arts Saint-Luc, à Bruxelles, de l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers et de l'Académie royale des beaux-arts d'Amsterdam, formule, affirme-t-il, des «propositions». Libre au public d'en faire ce qu'il entend.

Fragilité de la vie

A Anvers, le visiteur commence sa découverte, car c'en est bien une, en tombant nez à nez avec Tatiana, une fillette soufflant une bulle de savon. Comme une illustration de la fragilité de la vie, l'un des thèmes fétiches d'Op de Beeck. Ses personnages, aux yeux baissés ou clos, sont des enfants rêveurs, un jeune boxeur, une danseuse en train de fumer, un cavalier nomade, un couple au regard inquiet. Ses objets, un vilage sur pilotis, un parc d'attrac-

tions en bord de mer, des cabinets de curiosités mêlant l'antique et le très moderne, ou un gigantesque manège à l'ancienne minutieusement reconstruit et peuplé de squelettes. Une danse macabre revisitée, une ronde fatale. Les animaux sont, eux aussi, très présents : un bouquetin, un chien ensommeillé, un petit singe juché sur le crâne d'un chevalier, un sublime oiseau blanc animé battant lentement des ailes.

Adepte de l'éclectisme – il est sculpteur, aquarelliste, photographe, spécialiste de l'animation, scénographe, auteur de théâtre –, Hans Op de Beeck est, ici, fidèle à lui-même en jouant avec les thèmes, les proportions et les époques, pour mettre en place un univers fictionnel que l'on trouvera tour à tour joyeux, mélancolique et intrigant. Pour tenter de décrire cette expérience, Op de Beeck la compare à un voyage sur la banquette arrière d'une voiture

glissant de nuit vers le sud et entraînant une sorte d'ivresse engendrée par la succession d'images. L'absence de couleur empêche d'avoir l'impression d'être dans un musée de cire aux personnages trop parfaits ; la multitude des thématiques évite le piège du décor de cinéma.

Si cette exposition touche à ce point, c'est aussi parce qu'elle fait la part belle à l'authenticité, à la simplicité, aux «choses de la vie» (une enfant endormie sur un canapé, un gâteau d'anniversaire, un cheval de bois...) –, même si les plus érudits trouveront aussi, ici et là, quelques allusions aux grands maîtres flamands ou à James Ensor (1860-1949). Au quotidien *De Tijd*, Op de Beeck confie toutefois qu'il privilégie la modestie. «Je ne suis pas de ces artistes qui proclament des vérités à travers leurs œuvres ou prétendent détenir la vérité absolue. A quelques exceptions près, comme

Bach ou Michel-Ange, qui émergent tous les deux cents ans environ, rares sont ceux qui résistent à l'épreuve du temps. Une certaine humilité s'impose», explique-t-il.

Modeste mais captivant, ce personnage que l'on peine décidément à étiqueter expose dans le monde entier, mais reste méconnu dans la partie francophone de la Belgique. Comme quoi la «frontière» qui divise le royaume n'est pas seulement linguistique, mais aussi culturelle. Il est temps pour les Bruxellois, les Wallons (et les autres) de la franchir pour ce voyage assez magique. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Hans Op de Beeck. Voyage nocturne. Musée royal des beaux-arts d'Anvers, Leopold De Waelplaats, Belgique. Jusqu'au 17 août. Ouvert tous les jours de 10 à 17 heures (18 heures le samedi et le dimanche, 22 heures le jeudi).

Ballet de caisses avant travaux au Centre Pompidou

Les étages du musée sont transformés en lieux de restauration, de documentation et d'expédition des œuvres

REPORTAGE

Il semble loin, le temps du déménagement du Musée national d'art moderne depuis le Palais de Tokyo jusqu'au Centre Pompidou flambant neuf, en 1977. A l'époque, 17 000 œuvres avaient été acheminées par camion, pratiquement en ligne droite entre les deux bâtiments. Cette fois, dans le contexte de fermeture complète du centre de fin 2025 à 2030 pour travaux, ce sont quelque 150 000 œuvres qui vont rejoindre à terme une réserve unique, de 30 000 m² à Massy (Essonne), futur Centre Pompidou Francilien-Fabrique de l'art, qui doit être livré à l'automne 2026.

En ce début mai, les galeries du premier et du dernier étage du centre bruissent encore des visites des dernières expositions temporaires, avant l'ultime, la grande rétrospective du photographe allemand Wolfgang Tillmans prévue cet été dans les espaces de la BPI (Bibliothèque publique d'information) vidés des livres. Autre ambiance aux niveaux 4 et 5, respectivement dévolus à la collection d'art contemporain et d'art moderne du musée, fermés depuis la mi-mars. On s'étonne de la présence de tables de ping-pong dans la travée centrale du 5^e étage, largement vidée de ses œuvres. «On en utilise toujours comme tables de travail pour les montages d'exposition: c'est grand, ça se plie, c'est sur roulettes, ça passe dans les ascenseurs», décrypte Céline Makragic, l'une des deux attachées de collection de cet étage.

Expositions hors les murs

Dans la salle consacrée au nouveau réalisme, une restauratrice examine *L'Arbre, grande éponge bleue* (1962), d'Yves Klein, l'une des dernières sculptures monochromes de l'artiste. C'est le modus operandi: avant chaque mise en caisse, il y a dépoussiérage ou consolidation, pesage et prise de vue dans un studio photo qui se déplace entre les étages. L'ambiance est calme et studieuse, l'heure est aux grosses sculptures. «On est sur la fin, mais il y aura encore quelques pics, comme le moment du grutage de certaines œuvres», commente Céline



150 000 œuvres vont rejoindre à terme une réserve unique de 30 000 m² à Massy (Essonne)

Makragic, dont le travail de coordination générale entre les différents services (de la direction à la conservation, de la régie à la médiation) pour gérer l'accrochage de la collection évolue forcément dans le contexte du déménagement, en se déplaçant vers les expositions hors les murs.

Le planning du déménagement, dont le plan d'attaque détaillé est affiché au cœur de l'allée centrale, a été conçu en fonction des priorités. Les premières œuvres à démonter ont ainsi été celles destinées aux expositions «Pom Pom Pidou», qui a ouvert le 26 avril au Tripodal de Lille, et «Dimanche sans fin», par Maurizio Cattelan, en dialogue avec la collection au Centre Pompidou-Metz, qui vient d'ouvrir. Le prochain départ est pour «Couleurs!», au Grimaldi Forum de Monaco, à partir du 8 juillet.

Au niveau 4, attribué à l'art contemporain, le casse-tête du déménagement est encore autre, avec de nombreuses installations volumineuses et complexes à démonter, résume Pierre-Emmanuel Potey, l'attaché de collection de ce niveau. Les équipes s'attellent au *Salon Agam*, installation d'art cinétique du début des années 1970 du plasticien israélien Yaacov Agam, conçue pour aménager l'antichambre des appartements privés de Georges Pompidou à l'Elysée. Il occupe les murs, le sol et le plafond d'une pièce de 70 mètres carrés. Autres œuvres qui demandent réflexion: le *Jardin d'hiver*, de Jean Dubuffet, où il faut redécouper des morceaux soudés, et le *Container Zéro*, de Jean-Pierre Raynaud, architecture de carrelage et d'acier créée in situ pour le 10^e anniversaire du Centre, tout simplement pas faite pour être démontée.

A cause du protocole de désamiantage, qui constituera la première phase des travaux, de jan-

vier 2026 à novembre 2027, «pas une épingle de l'intégralité du bâtiment ne reste», rappelle Xavier Rey, le directeur du musée, qui évoque les défis de logistique «itanesques» pour les équipes: «Le soin qu'on apporte aux œuvres est hors norme. On multiplie à grande échelle tout un protocole de déplacement d'œuvres, et cela vient défier les équipes, l'articulation des différents métiers que cela implique. Jusqu'à des détails comme les deux monte-charges, fatigués, qui sont sollicités à une cadence maximale.»

Partenariat avec le Grand Palais
La durée de cinq ans de travaux va-t-elle être tenue? «Le choix de fermer cinq ans est un choix réaliste, mais ça reste ambitieux. Nous sommes tous pleinement engagés à tenir ce calendrier, le compte à rebours a commencé, il faut tenir tous les jours de 8 heures à 20 heures, insiste le directeur. Ce qui nous motive, c'est l'esprit de cette institution, et c'est le sens de la program-



Le déménagement du Centre Pompidou en avril. Le musée doit fermer cinq ans pour travaux. NICOLAS KRIE

mation hors les murs, "Constellation". Pendant les travaux, on va continuer à vivre, autrement, en restant extrêmement actifs à Paris, en France et à l'international, car on est aujourd'hui le plus grand opérateur international d'expositions, et le plus grand préteur d'œuvres», rappelle-t-il.

Si des tensions sont nées en raison du redéploiement des agents postés (la sécurité, l'accès du public, la médiation), qui pénalise avant tout des agents avec des contrats temporaires,

Xavier Rey se félicite de la solution «assez révolutionnaire» du partenariat avec le Grand Palais, qui permet aux agents de continuer à exercer leur métier auprès des collections du centre grâce à deux espaces d'exposition qui sont de la même dimension que les galeries du niveau 6, 2 000 mètres carrés et 1 000 mètres carrés, et équivalents en matière de production, soit quatre expositions par an.

«Pour le reste, la recherche continue, la production d'expositions continue et se déploie, comme la production de spectacles, à travers nos différents partenariats», précise-t-il encore. Sont notamment programmés «Kandinsky et la musique», à la Philharmonie de Paris, à l'automne, une traversée contemporaine du département des objets d'art du Louvre, à l'automne 2026, et une autre dans les collections du Quai-Branly, en 2027, pour célébrer les 50 ans du centre. A l'étranger, les œuvres rassemblées pour l'exposition sur

Matisse, qui sera présentée à Madrid et à Barcelone entre 2025 et 2026, partiront en septembre. En 2026, deux nouvelles ouvertures de lieux associés sont par ailleurs annoncées: Kanal-Centre Pompidou à Bruxelles et une implantation en Corée du Sud, Hanwha Séoul.

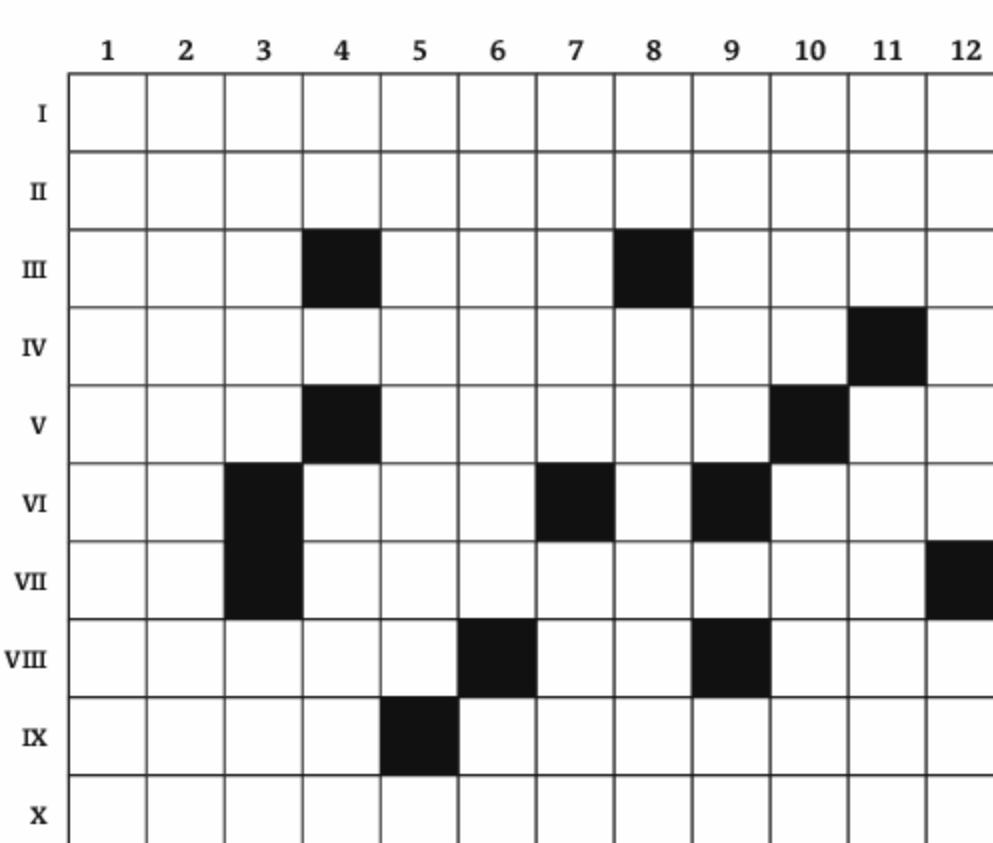
Les œuvres qui ne partent pour l'instant dans aucune exposition restent sur place le plus tard possible, c'est-à-dire jusqu'au 31 octobre, date à laquelle le bâtiment doit être vide. Les caisses concernées partiront en direction des trois sites actuels de réserve, dont les lieux sont tenus secrets, dans le nord de Paris - de leur côté, ces sites font de la place pour les réceptionner tout en organisant leur propre futur déménagement. C'est le cas pour *L'Arbre bleu*, de Klein, que l'on aperçoit filer en transpalette dans sa caisse verticale vers la cohorte des œuvres stockées dans le centre jusqu'au bout. ■

EMMANUELLE JARDONNET

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 108
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 108

HORIZONTALEMENT **I.** Grouillement. **II.** Ui. Triai. Sûr. **III.** Itératives. **IV.** Lutin. Cors. **V.** La. Ocrât. **VI.** Eleuthère. Io. **VII.** Mirliton. Elu. **VIII.** Ester. Lear. **IX.** Tee. Epierrée. **X.** Se. Attestent.

VERTICAMENT **1.** Guillems. **2.** Ritualisée. **3.** Et. Erté. **4.** Utricule. **5.** Iran. Tiert. **6.** Lit. UHT. Pt. **7.** Laid. Eolie. **8.** Eiv (vie). Ornées. **9.** Ecce. **10.** Essor. Erre. **11.** Nu. Rail. En. **12.** Tristounet.

HORIZONTALEMENT

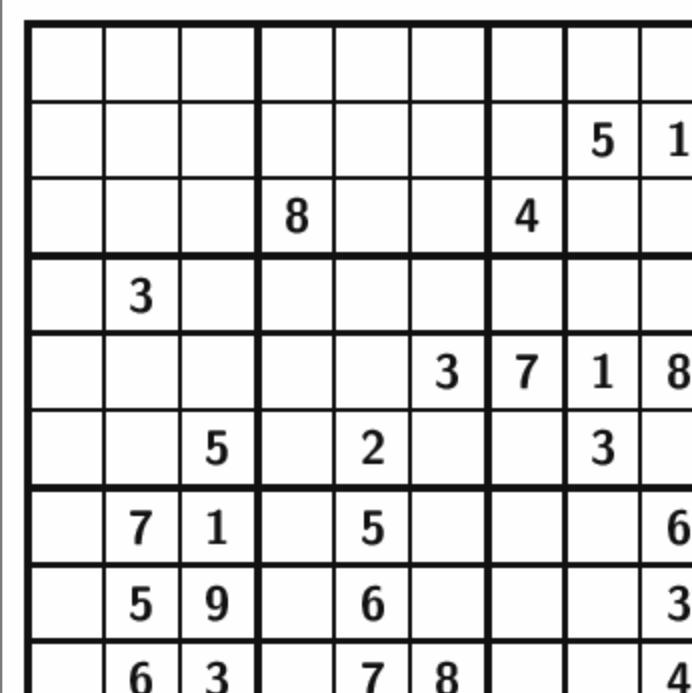
I. Mettent votre équilibre en péril. **II.** Mo le *Nouvel Obs.* **III.** Bonne et belle à croquer. Le parti de Chirac. Ecrivent l'histoire chaque jour. **IV.** Sous pression, ils font grand ménage. **V.** Gens de compagnie. Mail bordé d'arbres dans le Nord. Pour un premier tour du cadran. **VI.** Prises de bec. Classe les huiles. Dérange tout le monde. **VII.** Pourra être approuvé. Regroupent les maîtres et leurs élèves. **VIII.** Fait le singe en Amérique. Conjonction. Chez les Grecs. **IX.** Sur une carte asiatique. Appeler l'attention. **X.** Trichassent sans vergogne.

VERTICAMENT

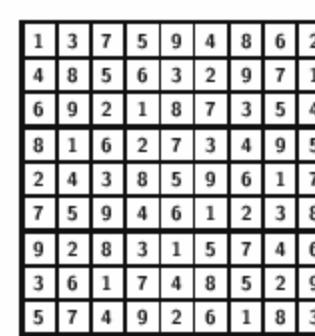
1. Met aussi l'équilibre en péril. **2.** Réfléchir et renvoyer. **3.** Pour ne pas oublier les défunts. Touché. **4.** Support en voie de disparition. Musique afro-cubaine. **5.** Marqué dans le temps. **6.** sphère céleste où résident les dieux. En rade. **7.** Prête à passer au four. Prit du volume comme une bonne pâte. **8.** En rade aussi. Mettent le feu aux tuniques. **9.** Io et ses cousines. Fin mars. **10.** Soutiennent le bâtiment en construction. Peut y aller. **11.** Page d'histoire. Texane sur le Colorado. **12.** Passe-partout. Beau travail.

SUDOKU

N° 25-108



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



Très difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Comment les États-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde et le rendent plus dangereux. Les analyses de la presse étrangère.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Le Monde est édité par la Société éditrice du «Monde» SA. Durée de la société: 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social: 124.610.348,70 €. Actionnaire principal: Le Monde Libre (SCS).

Rédaction: 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél.: 01-57-28-20-00

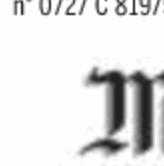
Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au: 00 33 32 25 71 71. Par courrier électronique: abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an: France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs: Par courrier électronique: courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet: site d'information: www.lemonde.fr; Emploi: www.talents.fr

Collection: Le Monde sur CD-ROM: CEDROM-SNI 01-44-82-66-40; Le Monde sur microfilms: 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE
ACPM
publicité

67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél.: 01-57-28-39-00
Fax: 01-57-28-39-26



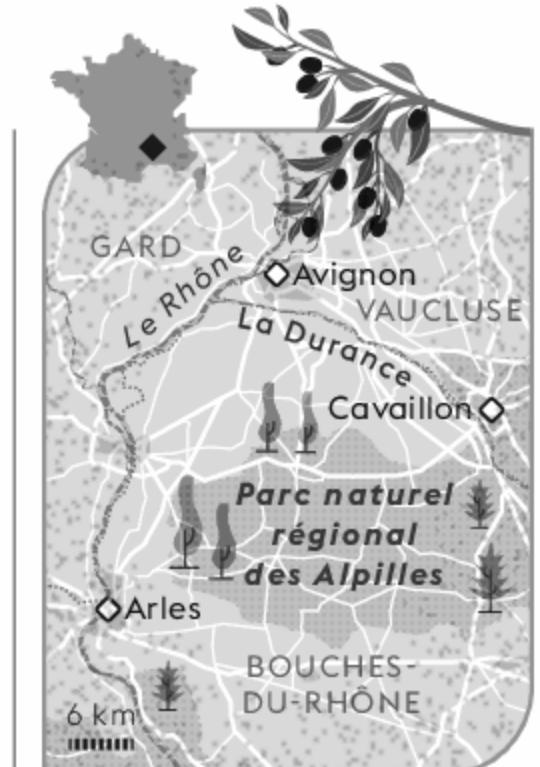
L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midy-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier: UK, France.
Taux de fibres recyclées: 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat: PIto = 0,0083 kg/tonne de papier



Sur la route
départementale 27,
dans le parc
naturel régional
des Alpilles.

MICHEL CAVALIER/HEMIS.FR



CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de l'office de tourisme intercommunal Alpilles en Provence.

Y ALLER
En train et en car. A la gare routière d'Avignon Centre, la ligne de car 707 (un par heure, 2,50 euros, les cars sont équipés de racks à vélos) dessert Saint-Rémy-de-Provence. Avignon TGV (navette pour Avignon Centre) est à 2 h 45 de Paris (à partir de 35 euros) et à 1 h 45 de Lyon (à partir de 28 euros).

SE LOGER
Villa Glanum, à Saint-Rémy-de-Provence. Confortable, à cinq minutes à vélo du centre. Spa, piscine, petit déjeuner copieux. Chambre double à partir de 115 euros.
Hôtel Belessio, à Fontvieille. Label Accueil vélo, piscine. Chambre double à partir de 55 euros.

DÉJEUNER, DÎNER
Chez Louisette, à Saint-Rémy-de-Provence. Cuisine «de grand-mère» à base de saucisson brioché, de soupe à l'oignon et de cabillaud poché. Plat autour de 25 euros. 8, boulevard Marceau. Tél. : 06-33-99-97-44.
Le Grand Café du cours, à Mouriès. Décor à l'ancienne, planches à composer, plats régionaux le vendredi, l'été. Plats de 15 à 20 euros. 12, cours Paul-Revoil. Tél. : 04-90-47-65-37.
Le Progrès, à Eygalières. Brasserie provençale. Terrasse animée, face au marché. Carte de 19 à 38 euros.

À VOIR, À FAIRE
Monastère Saint-Paul de Mausole, maison de santé où vécut Vincent Van Gogh. Chemin Saint-Paul, Saint-Rémy-de-Provence. Entrée : 9 euros.

Carrières des lumières. Son et lumière dans une ancienne carrière de pierres. Route de Maillane, Les Baux-de-Provence. Tous les jours de 9 h 30 à 19 heures. Tarifs : de 13 à 16,50 euros.

Les Alpilles à vélo, une bouffée d'air et un bain de lumière

Ce petit massif au climat méditerranéen permet de pédaler dans un cadre majestueux constitué de crêtes de calcaire blanc et de rangées de chênes verts, de villages provençaux perchés et de champs d'oliviers

VOYAGE

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
(BOUCHES-DU-RHÔNE)

La petite route qui serpente en montant dans la pinède débouche enfin sur un col. Quand on se déplace en pédalant, cela marque forcément un soulagement. C'est alors qu'apparaît le célèbre village des Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), dont les maisons se confondent avec la roche calcaire. Cette vue splendide est le lieu idéal pour commencer une escapade à vélo dans la chaîne des Alpilles. Parce que le village est le plus connu des environs, mais aussi parce qu'il est le plus couru, avec un million et demi de visiteurs par an. Une fois qu'on auraarpenté les ruelles pavées bordées d'hôtels particuliers Renaissance et de boutiques de souvenirs, il suffira de filer ailleurs pour échapper à la foule.

En attendant, grâce aux arceaux posés à l'entrée du village, le cycliste trouvera sans difficulté un stationnement gratuit, alors que le parking automobile est facturé 5 euros l'heure et 35 euros la journée. Les Baux-de-Provence, qui a donné son nom à la bauxite, après que le chimiste Pierre Berthier a découvert en 1821 ce minéral rouge, est depuis l'Antiquité une localité réputée pour sa pierre de taille.

Non loin de la dernière exploitation de calcaire encore en activité, une vaste carrière souterraine de plus de 10 mètres de hauteur accueille à longueur d'année un spectacle de son et lumière impressionnant. Sur les immenses blocs blancs, au son de mélodies envoûtantes, une centaine de projecteurs diffusent une interprétation mouvante de tableaux célèbres – locomotives fumantes et nymphéas de Claude Monet

(1840-1926) ou paysages tropicaux d'Henri Rousseau, dit le Douanier (1844-1910). L'exploitation de ces Carrières des lumières, qui a commencé en 1978 avec la projection de simples diapositives sur les pans de calcaire, attire 700 000 visiteurs par an.

D'un coup de pédale, grâce à l'assistance électrique qui aide à gravir les collines, revoici la pleine nature. A la sortie des Baux-de-Provence, le chemin de la Carita offre une échappée tranquille qui contourne un éperon rocheux. Le gravier crisse sous la roue, une légère brise souffle, le soleil caresse la peau. Au détour d'un virage, la pause se fait à l'ombre d'une maison isolée aux murs ocre, volets bleus et tuiles provençales, en face d'un petit champ d'oliviers.

Dans les Alpilles, les routes superbes ne manquent pas, reconnaissables sur les cartes Michelin à leur liseré vert. Dans la vraie vie, ce sont de solides bornes de calcaire qui bordent le bitume et font office de garde-corps. A vélo, on pratique également les larges chemins de terre entretenus par les services Défense de la forêt contre les incendies, signalés par un panneau aux lettres blanches sur fond rouge.

La prévention des feux et la protection de la biodiversité, dans cet environnement fragile, sont des priorités absolues. Les cyclistes doivent, comme les autres usagers, adopter un comportement exemplaire. «Il faut rester sur les chemins, pas question de foncer dans la nature», prévient Laetitia Baudry, chargée de communication du parc national des Alpilles.

La petite chaîne, à peine 25 kilomètres d'est en ouest, entre Arles (Bouches-du-Rhône) et Cavaillon (Vaucluse), et 8 kilomètres du nord au sud, domine la plaine de

la Crau et culmine à moins de 500 mètres d'altitude aux Opies, une colline surmontée d'une tour qui servait au XX^e siècle de vigie pour les incendies. Jusqu'au XIX^e siècle, le massif n'avait pas vraiment de nom, et il a fini par être désigné comme des «petites Alpes». Le terme «Alpines» subsiste aussi, comme en témoigne le canal des Alpines, qui irrigue les villages du versant nord sous une frondaison d'arbres garantissant au promeneur une fraîcheur bienvenue.

Vallon tapissé de thym en fleur
Le climat méditerranéen, la nature sauvage, les cultures traditionnelles, vigne, olivier, amandier, ou l'élevage de moutons ravissent les visiteurs. L'harmonie architecturale des villages, maisons de pierres, jardins plantés de pins et de cyprès, attire les résidents secondaires. A Eygalières (Bouches-du-Rhône), village perché sur un piton, la liste des rivières célèbres, d'après Wikipédia, ne cesse de s'allonger, et chaque habitant semble connaître quelqu'un qui connaît une star.

Il est vrai que le sommet de la localité, où se tenait autrefois un château entouré de remparts, offre les jours de mistral un magnifique panorama qui porte jusqu'au Ventoux. Plus bas, l'église Saint-Laurent, désacralisée, sert

de salle d'exposition. Ce jour-là, les murs bruts mettent en valeur les œuvres de l'artiste Jean-Michel Buche, à base de cartons d'emballage, trempés et déformés.

A vélo, on alterne aisément les ambiances. Dans le sud-est du massif, les pentes sont douces et les routes désertes. Entre les pins et les chênesverts, sur des parcelles rectangulaires et plates, les pieds de vigne, sagement alignés, forment leurs premières feuilles. L'eau des «gaudres», comme on appelle en Provence les ruisseaux qui dévalent de la colline après l'hiver, est parcimonieusement distribuée dans les champs. Le piéque-nique composé au marché du matin (mercredi à Saint-Rémy-de-Provence, jeudi à Maussane-les-Alpilles, vendredi à Eygalières) s'improvise sur un bout de rocher, ou dans un vallon tapissé de thym en fleur et de romarin.

Au cœur du village d'Aureilhan (Bouches-du-Rhône), les chaises en plastique de la terrasse du bar Soler ne sont peut-être pas assez chics pour les célébrités. Alors que l'horloge de l'église du prieuré sonne les 14 heures, seul un couple de retraités feuille un guide de la région en sirotant une bière.

Au comptoir, ça discute fort, et avec l'accent provençal. L'affichage municipal témoigne de la diversité des activités locales : expo photo, conférence d'un spationaute, randonnée gourmande ou concours de manades, les courses de taureaux. La Camargue n'est pas très loin. Un peu plus tard à Mouriès (Bouches-du-Rhône), à l'heure de la menthe à l'eau, il faut choisir entre le Grand café du cours et le Café de l'avenir, qui se font face de part et d'autre de l'avenue bordée de platanes.

La quiétude d'un après-midi de Provence, on la retrouve chez Vincent Van Gogh (1853-1890), qui séjournait entre mai 1889 et mai 1890

**Au détour
d'un virage,
la pause
se fait à l'ombre
d'une maison
isolée aux murs
ocre et aux
volets bleus**

à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), l'un des endroits de sa courte vie où il vécut le plus longtemps. L'artiste, qui arrivait d'Arles, avait demandé à être interné au monastère Saint-Paul de Mausole, un asile d'aliénés, comme on disait alors.

Pénétrer dans ce bâtiment aux murs épais, c'est revenir à la fin du XIX^e siècle. A l'étage, le long d'un angoissant couloir, les lits étroits des résidents, la chambre de la mère supérieure et la salle des baignoires où sont suspendus des linge blancs laissent imaginer la vie d'un interné. La chambre de l'artiste, avec son lit en fer et une fenêtre étroite, ressemble à celle qu'on lui connaît à Arles (Bouches-du-Rhône). Son séjour à Saint-Rémy-de-Provence reste l'une des périodes les plus prolifiques de Vincent Van Gogh. Ses tableaux magnifiques qui exaltent la nature exubérante ont été acquis par les musées les plus prestigieux du monde, comme en attestent les panneaux posés aux endroits où ils ont été peints.

Il faut remonter en selle pour faire un tour, encore, dans la garrigue, et retrouver les champs jaunes, les sols ocre, les troncs d'oliviers bleus, les montagnes vertes, voire la nuit étoilée, de l'artiste tourmenté. Entre Les Baux-de-Provence et Maussane-les-Alpilles, sur les routes blanches qui traversent les pinèdes, on n'entend plus que le pépiement des oiseaux. Ici se tient le moulin Castel, une oliveraie qui «produit l'huile à la manière du vin, en sélectionnant les espèces», résume la guide Anabel Duveillé en vantant le domaine. La visite se termine par une dégustation, comme il se doit, histoire de goûter un peu de cette terre qui respire tant la quiétude. ■

OLIVIER RAZEMON

Esthétique de la vulve, de l'intime au politique

Longtemps perçue comme inquiétante, la sphère génitale féminine est l'objet, depuis des millénaires, d'actes plus ou moins invasifs visant à la façonner pour mieux la domestiquer. Aujourd'hui, la chirurgie esthétique se propose de l'embellir.

Un recours qui reste relativement tabou, alors que la vulve fait par ailleurs figure de totem féministe

ENQUÊTE

Se faire refaire les seins, le nez, re-toucher la forme de ses paupières... Cela fait plusieurs décennies déjà que les pratiques de chirurgie et de médecine esthétique sur le visage et le corps se sont banalisées. Plus confidentiel, le recours à ces techniques appliquées à la sphère génitale féminine, pudiquement appelées chirurgie de l'intime, est pourtant en pleine expansion.

Augmentation du point G, rajeunissement vulvaire par injection d'acide hyaluronique, vaginoplastie visant à resserrer les muscles de la paroi vaginale, réduction du capuchon clitoridien pour augmenter le plaisir, hymenoplastie permettant de retrouver un hymen intact (souvent en raison d'impératifs religieux ou culturels de virginité), nymphoplastie visant à réduire la taille des petites lèvres lorsqu'elles sont jugées trop imposantes : une très large gamme d'interventions médicales, avec ou sans bistouri, est désormais à la disposition des femmes.

Si la France est concernée par le phénomène (un peu moins de 4 000 nymphoplasties ont par exemple été réalisées en 2022, mais le chiffre est probablement sous-estimé), ce dernier s'avère exponentiel aux Etats-Unis, où il a débuté dans les années 1980. Il y existe même des *vaginal centers* (centres vaginaux) et des *vulva spas* (spas vulvaires), proposant par exemple, dans leur palette de soins, le bain de vapeur vaginal et autre *vagacial* (contraction de *vagina* et *facial*, «soin du visage»), tandis que des chirurgiens spécialistes de l'esthétique de la sphère génitale féminine sont parfois qualifiés de «*vulvar designers*». L'un d'eux, le docteur David Matlock, fait figure de pionnier depuis qu'il a fondé, à Los Angeles, en 1996, le Laser Vaginal Rejuvenation Institute («institut laser de rajeunissement du vagin»).

Voilà donc possible, désormais, d'embellir ses parties intimes alors que, pendant des millénaires, la vulve a souvent été perçue comme repoussante, voire inquiétante. Pour Sigmund Freud (1856-1939), «l'appareil génital reste le cloaque ; chez la femme, il semble n'en être qu'une dépendance» ; pour Jean-Paul Sartre (1905-1980), «l'obscurité du sexe féminin est celle de toute chose bâtie» ; pour le philosophe Alain Roger (né en 1936), la vulve est, depuis l'Antiquité, perçue comme «sale, velue, gluante» – raison pour laquelle elle n'est que peu figurée dans les œuvres artistiques, contrairement au phallus.

«La vulve dérange, mais il n'en a pas toujours été ainsi», tempère Christian-Georges Schwentzel, professeur d'histoire ancienne à l'université de Lorraine, dans le média en ligne *The Conversation*, en 2019. De fait, le triangle pubien, pendant la préhistoire, a été représenté avec une préférence particulière, par exemple sur le site de la Ferrassie, en Dordogne, il y a environ 40 000 ans, ou dans la grotte Chauvet, en Ardèche, il y a environ 30 000 ans. La statuette dite Vénus de Monpazier (Dordogne), qui lui est à peu près contemporaine, montre quant à elle une femme à la vulve énorme, comme une hyperbole de la fertilité féminine.

Au début de l'Antiquité, le sexe féminin continue à être valorisé, notamment en Mésopotamie, où la déesse Ishtar demande à son royal amant : «*Laboure-moi donc la vulve, ô homme de mon cœur !*» «C'est en

Grèce puis dans le monde romain, relève l'historien, que la vulve est méprisée.» Les déesses sont peu à peu rhabillées et la littérature latine met en scène «des figures de nymphomanes présentées comme des femmes entièrement dominées par leurs organes sexuels déréglos», poursuit l'historien – à l'instar de l'impératrice Messaline et sa «vulve raide» insatiable.

Cet effacement perdurera, à de rares exceptions près, durant des siècles. Et lorsque Gustave Courbet présentera son tableau *L'Origine du monde*, en 1866, figurant une femme alanguie, jambes écartées qui laissent apparaître son sexe de manière crue, l'œuvre est jugée parfaitement obscène.

«L'horreur du sexe féminin parcourt l'histoire des représentations du féminin, des origines à nos jours», résume la psychologue clinicienne et psychanalyste Sara Piazza, autrice de la thèse *Nymphoplastie. Coupez ce sexe que je ne saurais voir* (Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2024). S'il est jugé effroyable, observe-t-elle, c'est parce que «le sexe féminin se fait entendre comme dévorant, insatiable, du côté de la nature et de l'animalité, dans une jouissance illimitée qui mettrait en péril l'homme et son sexe, voire sa progéniture».

«S'ASSURER DE LA VIRGINITÉ»

C'est peut-être en raison de cette dimension effrayante – illustrée par des mythes tels que celui du «vagin denté» castrateur – que la vulve est l'objet, depuis des temps très anciens, d'actes esthétiques plus ou moins invasifs. Une manière de la domestiquer, de dompter sa bestialité, de l'inscrire du côté de la culture, à travers des coutumes allant de l'épilation de la poitrine pubienne à l'excision. Cette dernière consiste en l'ablation partielle ou totale des petites lèvres, voire des grandes lèvres et du clitoris, ou à la fermeture (infibulation) du sexe au moyen de coutures.

Réalisée depuis l'époque pharaonique en Egypte – contrairement à une idée répandue, elle n'est pas spécifique à l'islam –, l'excision s'est diffusée en particulier dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Rite de passage destiné à préparer la fillette à l'état de femme, elle est souvent justifiée, aux yeux des populations qui y ont recours, par la nécessité de retrancher ce qui, dans le sexe féminin, apparaît porteur d'une dimension masculine. Le clitoris est en effet vu comme un petit pénis qu'il conviendrait d'ôter à la femme, pour que son sexe soit pleinement féminin.

Toutefois, «le souci de s'assurer de la virginité de la fille, en pratiquant l'ablation de ses organes sexuels et en fermant son sexe ouvert, est la première motivation évoquée pour légitimer excision et infibulation», affirme la psychanalyste Françoise Couchard dans son livre *L'Excision* (Presses universitaires de France, 2003).

De telles pratiques ont existé dans la médecine occidentale jusqu'au début du XX^e siècle. Un traité de gynécologie du VI^e siècle en latin évoque ainsi ce qui s'apparente à une excision, tandis qu'à la Renaissance, le célèbre chirurgien Ambroise Paré relate le cas de femmes qui se font couper les nymphes (autre nom donné aux petites lèvres) en raison de leur hypertrophie. Une particularité physique qui engendrerait, chez les concernées, un appétit sexuel insatiable rendant l'opération nécessaire.

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, pour la définition du terme «nymph», fait également référence à la nymphoplastie, c'est-à-dire à l'acte chirurgical permettant de réduire la taille des petites lèvres. Et au XIX^e siècle, des médecins recommandent la cautérisation au fer du clitoris, voire son ablation, sur les fillettes ou jeunes femmes s'adonnant à la masturbation. Dans la plupart des cas, on le voit, ces interventions sont motivées par des raisons médicales normatives. «Il s'agit toujours, explique Sara Piazza, d'intervenir pour maîtriser ce qui est jugé comme une sexualité potentiellement débridée, un pulsionnel sans limites.»

La chercheuse va plus loin, en établissant une comparaison entre ces anciennes pratiques et le recours actuel à la chirurgie esthétique intime. «Certes, aujourd'hui, ce sont les femmes elles-mêmes qui sollicitent l'opération à des fins esthétiques, jugeant anormale l'anatomie de leur sexe, admet-elle. Néanmoins, si elles ne sont pas motivées par des principes médicaux ou religieux, ces patientes s'inscrivent dans une histoire collective où nos représentations inconscientes mettent une valence négative sur le sexe féminin, et le placent du côté du laid.»

Or, rappelle Joëlle Mignot, sexologue et rédactrice en chef de la revue *Sexualités humaines*, «il n'existe pas, sur le plan médical, de critère de jugement esthétique ou de norme en matière d'anatomie génitale : tous les sexes de femmes sont différents – de même, d'ailleurs, que pour les hommes». Et de constater que, sur le sujet, l'ignorance prédomine, tant nos imaginaires collectifs ont été imprégnés de représentations normalisées des organes génitaux féminins, le plus souvent réduits au triangle pubien incisé d'une fente – «un sexe fermé, le plus souvent imberbe, et qui rappelle celui de la petite fille», décrypté la sexologue.

Une méconnaissance que confirme la dramaturge américaine Eve Ensler, rendue célèbre par ses *Monologues du vagin* (1996) : «Je dis [vagin] parce que je n'ai pas trouvé un mot qui soit plus général, qui décrive réellement toute cette zone et tout ce qui la compose. (...) Vulve est un bon mot ; plus spécifique. Mais je crois que la plupart d'entre nous ne sait pas clairement ce qu'inclut la vulve.» Le terme, hérité du latin, désigne la «matrice», et n'est guère éclairant.

C'est précisément pour lutter contre cette ignorance que des artistes et des militantes féministes se sont lancés dans des projets visant à promouvoir la diversité anatomique de la zone génitale féminine, dans la mouvance du «body positive». Le plasticien Jamie McCartney réalise ainsi, en 2011, le moulage de 400 vulves dans son *Great Wall of Vagina* («grand mur du vagin»), tandis qu'en 2013 l'internaute Emma met en ligne un blog, intitulé «Large Labia Project», qui présente initialement des photos de son sexe, dont les petites lèvres sont asymétriques et dépassent des grandes lèvres ; des centaines de femmes lui emboîtent le pas. Aux Pays-Bas, l'artiste Sam Hil Atalanta lance en 2016 The Vulva Gallery, une galerie virtuelle ayant vocation à mettre en avant l'unicité des parties intimes des femmes. Et, en 2019, un Musée du vagin est ouvert à Londres, mêlant approches culturelle et scientifique.

Car la science est, elle aussi, responsable de cette méconnaissance de l'anatomie vul-vaire. Si le clitoris, en particulier, était identifié dans les traités médicaux anciens (au Moyen Age, le *Roman de Renart* fait allusion à cet organe, qui possède aussi une entrée dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, au XVIII^e siècle), le terme disparaît du dictionnaire et des traités d'anatomie dans les années 1960. Il faut attendre 1998 pour que l'urologue australienne Helen O'Connell publie une étude qui mènera à la première illustration détaillée de l'organe, lequel sera figuré pour la première fois dans sa totalité dans les manuels scolaires de sciences et vie de la Terre des éditions Magnard... en 2017!

Pour autant, en dépit des efforts de pédagogie indéniables pour mieux faire connaître la «zone V», les clichés ont la vie dure. Voire se renforcent, peut-être sous l'influence conjuguée de la diffusion d'une culture du porno et des réseaux sociaux, où la réalité des corps est souvent lissée.

Une étude réalisée sur les photographies porno publiées dans le magazine *Playboy* entre 1950 et 2013 a d'ailleurs montré qu'au fil des années, la focale s'est décentrée de la poitrine des femmes vers leur sphère génitale, dont l'image fait l'objet de retouches visant à effacer ce qui est jugé inesthétique, participant ainsi de l'idéalisation anatomique du sexe féminin. De même, la diffusion à large échelle de l'épilation pubienne intégrale ou presque, en mettant la vulve à nu, contribue à rendre visibles ses plis et replis, ou ses excès de peau honnus par les standards de beauté.

«SEXE BARBIE»

De fait, comme la chirurgienne gynécologue spécialiste en pathologies vulvaires Sophie Berville le souligne, il existe bien, dans nos sociétés, depuis les années 2000 environ, un *gold standard* («étau or») de la vulve, qu'on pourrait résumer ainsi : un sexe glabre, sans rien qui dépasse, ferme, rose et inodore. Ce que Sara Piazza qualifie de «sex Barbie» – autrement dit, de sexe réduit «à une pure fente, un sexe qui, finalement, n'existe pas».

«Derrière ce critère esthétique, détaille la psychologue clinicienne, on trouve des représentations en lien avec des stéréotypes de genre : le féminin doit être discret, doux, discipliné, efficace. Tout ce qui se manifeste dans la forme du sexe comme faisant trouble, parce qu'il y a trop de lèvres, trop de poils, trop de ce qui s'apparenterait à du masculin, doit être soustrait.» Et ce serait pour accéder à cette représentation fantasmique du sexe parfait que certaines femmes sollicitent une nymphoplastie.

La psychanalyste s'inquiète par conséquent de voir «l'idéal devenir la norme». «Continuer à opérer des femmes qui se plaignent d'avoir un sexe anormal alors qu'il n'existe pas de norme au sens médical du terme, c'est contribuer à alimenter et consolider une norme, regrette-t-elle. Les femmes ont intériorisé ces représentations liées aux stéréotypes de genre, et la médecine se fait complice d'exigences normatives orientées par le patriarcat et le capitalisme, où il est demandé aux femmes d'être toujours jeunes, belles et lisses.»

De telles craintes expliquent qu'aux Etats-Unis, en particulier, un mouvement de contestation virulent à l'encontre de la chirurgie esthétique vulvaire se soit développé à partir des années 2000. Ainsi, en novem-

«LE SEXE FÉMININ SE FAIT ENTENDRE DANS UNE JOUISSEANCE ILLIMITÉE QUI METTRAIT EN PÉRIL L'HOMME ET SON SEXE, VOIRE SA PROGÉNITURE»

SARA PIAZZA
psychologue clinicienne et psychanalyste

Car la science est, elle aussi, responsable de cette méconnaissance de l'anatomie vul-vaire. Si le clitoris, en particulier, était identifié dans les traités médicaux anciens (au Moyen Age, le *Roman de Renart* fait allusion à cet organe, qui possède aussi une entrée dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, au XVIII^e siècle), le terme disparaît du dictionnaire et des traités d'anatomie dans les années 1960. Il faut attendre 1998 pour que l'urologue australienne Helen O'Connell publie une étude qui mènera à la première illustration détaillée de l'organe, lequel sera figuré pour la première fois dans sa totalité dans les manuels scolaires de sciences et vie de la Terre des éditions Magnard... en 2017!

Pour autant, en dépit des efforts de pédagogie indéniables pour mieux faire connaître la «zone V», les clichés ont la vie dure. Voire se renforcent, peut-être sous l'influence conjuguée de la diffusion d'une culture du porno et des réseaux sociaux, où la réalité des corps est souvent lissée.



ALINE BUREAU

bre 2008, des militantes mettent en scène, devant le Centre de chirurgie du vagin de Manhattan (New York), une pièce de théâtre, *Dr Interest Free Financing Available and the Two Vulvas* («docteur prêt à taux zéro et les deux vulves»), dénonçant notamment les dérives commerciales de ces pratiques, et vont jusqu'à comparer les médecins proposant ces interventions, qualifiées de mutilations, à des exciseuses.

La comparaison a fortement marqué Sophie Berville et l'a conduite à réinterroger sa pratique en consultant, avec Sara Piazza, les patientes sur leurs motivations. Pour procéder à une évaluation rigoureuse, elles ont travaillé à partir d'un questionnaire de qualité de vie sexuelle, le «*Female Sexual Function Index*» («index des fonctions sexuelles féminines»). Selon la gynécologue, le constat est sans appel : «Avant l'opération, les femmes qui sont très complexées par leur anatomie sexuelle se trouvent en souffrance psychologique et ont un score de qualité de vie sexuelle très inférieur à la moyenne, parce qu'elles souhaitent à tout prix éviter l'exposition de leur vulve. Après l'opération, ce score évolue très positivement, car elles se sentent plus à l'aise pour faire l'amour, mieux dans leur corps.» Un impact très positif qui, dit la médecin, «a fini par vaincre [ses] dernières résistances à pratiquer ces opérations».

Et si la gynécologue comprend les critiques formulées quant à la fabrique d'une norme idéalisée, elle nuance l'argument : «Le problème, c'est qu'il est difficile d'échapper aux normes des sociétés auxquelles on appartient. Au niveau collectif, il est bien sûr nécessaire d'interroger ces normes. Mais au niveau individuel, j'estime que ce n'est pas mon rôle de décider à la place d'une patiente en souffrance, même si je suis en désaccord

avec la norme.» De plus, ajoute-t-elle, «cet enjeu éthique est le même pour tout acte esthétique, y compris non chirurgical». Le fait, par exemple, de teindre ses cheveux blancs contribue tout autant à alimenter une norme qu'on pourrait qualifier de jeuniste.

Un avis que partage Guillaume Durand, philosophe éthicien exerçant au centre hospitalier de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), où il est parfois, lui aussi, conduit à interroger des personnes souhaitant recourir à la chirurgie intime. Auteur de *La Médecine des désirs* (Vrin, 2023), il considère que, «bien souvent, l'opinion générale perçoit ce type de demande comme illégitime, parce que la patiente n'est pas malade à proprement parler». Or, souligne-t-il, «cela fait bien longtemps que la médecine n'a pas pour seul objet de soigner des pathologies. Prenons, par exemple, la périurale. Pendant des décennies, des médecins s'y sont opposés, estimant que la douleur de l'accouchement n'était pas une maladie».

«AIDER LES INDIVIDUS À S'ACCOMPLIR»
A ses yeux, le rôle de la médecine doit être d'«aider les individus à s'accomplir, à être plus heureux. Si certaines femmes jugent qu'elles seront plus éprouvées en faisant reboucher leur anatomie génitale, c'est à elles que la décision revient» – sous réserve, insiste-t-il, que le bénéfice-risque de l'intervention soit clairement pesé et que la demande soit mûrement réfléchie, «libre et éclairée».

Or, sur ce dernier point, il déplore que les personnes s'opposant à ces pratiques esthétiques contestent bien souvent, «de manière assez condescendante», l'autonomie des patientes qui en font la demande, en les présentant comme «immatures, névrosées ou sous l'influence de diktats sociaux». Au contraire, dans la majorité des cas, note-t-il,

IL EXISTE BIEN, DANS NOS SOCIÉTÉS, DEPUIS LES ANNÉES 2000, UN «GOLD STANDARD» DE LA VULVE: UN SEXE GLABRE, SANS RIEN QUI DÉPASSE, FERME, ROSE ET INODORE

«ces femmes ont dû s'affranchir de la réprobération morale qui pèse sur le recours au bistouri à des fins esthétiques». Une réprobération héritée, selon lui, de la philosophie antique – et en particulier du mépris de Platon pour le monde des apparences, illustré, contrairement au monde de la vérité et des idées –, ainsi que de «la morale juéo-chrétienne, qui incite à s'accepter tels que nous avons été créés».

Mais surtout, Guillaume Durand, également auteur de *Sexe et tabous. Jusqu'où peut aller la transgression?* (Hermann, 2024), considère que si la chirurgie de l'intime suscite autant de réticences, c'est parce que le sexe est l'organe tabou par excellence : «Parler de chirurgie sexuelle provoque instantanément des émotions très fortes, une forme de frayeur, de crainte, ce qui est le propre du tabou. L'idée qui domine, c'est que le sexe est sacré, interdit, et qu'il devrait être traité différemment des autres parties du corps.» Une perception contre laquelle l'éthicien s'inscrit en faux, défendant l'idée d'une vision neutre du sexe : «Le médecin traite la sphère génitale comme il traite n'importe quel autre organe, c'est une zone sur laquelle il exerce son expertise sans l'investir d'un tabou particulier.»

Parfois, cependant, il arrive que ce tabou du sexe féminin se mue en totem. Certaines féministes, souligne ainsi la sexologue Joëlle Mignot, «excellent à faire de leur vulve un instrument politique» – au point que les Anglo-Saxons parlent de «vulvactivism». Montrer sa vulve sans autre forme de préavis provoque en effet une telle sidération chez celui qui se retrouve en position de voyeur malgré lui que les rapports de pouvoir s'en trouvent inversés et que les revendications portées sont d'autant plus percutantes.

C'est ainsi qu'en 1969 l'artiste autrichienne Valie Export réalise sa performance *Genital Panic* : débarquant dans un cinéma porno munichois vêtue d'une chemise noire et d'un pantalon dont elle a découpé l'entrejambe, et qui laisse son sexe totalement apparent, elle invite les spectateurs à le toucher. Tous préfèrent quitter la salle, peinards, car renvoyés, par le geste de la performeuse, à leur propre violence misogyne.

Si ce type d'action artistique se déploie dans les années 1970 – la critique américaine Cindy Nemser a forgé le terme de «cunt art» («art de la chatte») pour désigner l'art féministe utilisant l'image de la vulve à des fins politiques –, le geste d'exhiber sa vulve est en réalité beaucoup plus ancien. La mythologie grecque, déjà, raconte que la déesse Déméter ne se consolait pas du deuil de sa fille Perséphone. Jusqu'au jour où sa servante Baubo souleva sa jupe pour lui montrer son sexe nu, provoquant l'hilarité de Déméter. Ce strip-tease improvisé sortit la déesse de l'agriculture de sa torpeur, permettant à la nature de retrouver sa fertilité.

«RÉHABILITER» LA VULVE

Un tel dénudement des parties intimes, *anasyrma* en grec, est également rapporté au VI^e siècle avant notre ère, quand des femmes perses levèrent leurs robes pour enjoindre aux hommes de retourner combattre leurs ennemis – ce qu'ils firent victorieusement. Beaucoup moins loin, pendant la deuxième guerre civile au Liberia (1999-2003), la défenseuse des droits humains Leymah Gbowee utilisera cette forme particulière d'exhibitionnisme pour appeler à la paix ; elle recevra, en 2011, le prix Nobel de la paix. Aux Etats-Unis, lors des manifestations de soutien au mouvement Black Lives Matter, en 2020, une femme surnommée Naked Athena s'assoit, nue, sur la voie publique, écartant ses jambes sur sa vulve grande ouverte face aux forces de l'ordre, qui s'empressent de décamper.

De son côté, la performeuse luxembourgeoise Deborah de Robertis se présente dénudée au Parlement européen, en 2019, accompagnée d'autres militantes, afin de dénoncer l'absence des femmes au pouvoir et l'inertie des politiques face à la crise écologique et sociale. «Montrer son corps nu, estime l'artiste dans une interview aux *Inrockuptibles*, est une réflexion qui peut avoir une portée politique. Mais ce n'est pas tant le corps qui est politique, que la réflexion qu'il entraîne.» «Révolutiōn», peut-on désormais lire régulièrement sur les pancartes lors des manifestations – à l'instar de celle du 8 mars, à Paris, lors de la Journée internationale des droits des femmes.

En publiant, en 1983, son essai *Baubo, la vulve mythique* (éd. Jean-Cyrille Godefroy), l'anthropologue et psychiatre Georges Devereux écrivait : «J'espére "réhabiliter" la vulve et le vagin, dont l'importance tant dans le vécu individuel et la culture a été systématiquement oblidée, par une préoccupation centrée sur l'organe masculin.» Epilée ou recouverte de sa toison naturelle, éloignée du *gold standard* ou retouchée pour s'en approcher, la vulve – même si elle n'échappe pas à certains effets de mode – semble bien être réinvestie par les femmes, qui voient en elle une possibilité d'*empowerment*. Ce pouvoir qui vient rappeler qu'au commencement était le V. ■

VIRGINIE LAROUSSE

Sergueï Parkhomenko

« Vladimir Poutine a privatisé à son profit la victoire de 1945 »

Le journaliste russe décrypte la propagande militariste créée par le Kremlin autour de la fin de la seconde guerre mondiale, célébrée en Russie le 9 mai, qui a conduit à l'invasion de l'Ukraine en 2022

ENTRETIEN

Fondateur du magazine russe d'information *Itogi*, créé en 1996 en coopération avec l'hebdomadaire américain *Newsweek*, Sergueï Parkhomenko, 61 ans, n'a pas seulement une riche carrière de journaliste derrière lui. Il est aussi à l'origine de nombreuses initiatives civiques, comme Dissernet, une plateforme qui traque le plagiat dans la science russe, ou Dernière adresse, qui appose des centaines de plaques commémoratives des victimes du stalinisme sur des immeubles de Moscou, de Saint-Pétersbourg ou d'Ekaterinbourg.

Proche de l'organisation non gouvernementale Memorial, il vit en exil depuis 2021, année où la célèbre association de défense des droits humains et de préservation de la mémoire des victimes du pouvoir soviétique a été dissoute. Il anime aujourd'hui le projet Redkollegia (« comité de rédaction »), financé par l'homme d'affaires philanthrope Boris Zimin, qui récompense, chaque mois, des journalistes russes non affiliés au pouvoir pour la qualité de leur travail.

Que représentent aujourd'hui, dans une Russie impliquée dans une guerre qu'elle a elle-même déclenchée, les commémorations de la victoire de 1945 ?

Depuis Vladimir Poutine, le changement est spectaculaire. Je me souviens que, avant, chez mes grands-parents il y avait une table dressée, des amis invités, mais c'était avant tout une fête de la douleur, du souvenir. Et puis, les célébrations de la Grande Guerre patriotique [ainsi appelle-t-on la seconde guerre mondiale en Russie] sont devenues un instrument de propagande militariste, une fête d'agression contre tout le monde sur le thème « on peut le refaire ».

Ce n'était pas du tout le cas sous Boris Eltsine [président de la Fédération de Russie de juillet 1991 au 31 décembre 1999], mais Poutine a commencé à transformer cette date du 9 mai assez tôt après son arrivée au pouvoir, dès 2003-2004. Et cela a continué, notamment avec le Régiment immortel, un événement créé en 2012 par un journaliste de Tomsk comme une manifestation de condoléances, de deuil collectif [des Russes défilent en portant des pancartes artisanales avec le portrait de leurs proches morts ou disparus durant la guerre].

Depuis 2015, le Kremlin en a fait une manifestation qui n'a plus rien d'authentique, pour laquelle des entreprises se battent afin de produire des pancartes à la chaîne avec photos d'inconnus qui sont tout simplement distribuées, comme les rubans de Saint-Georges [autre symbole de la propagande guerrière du pouvoir]. Le

sens premier de cette initiative a été détourné pour en faire une démonstration d'agressivité. Les régimes autoritaires et les dictatures ont toujours besoin d'ennemis, de faire croire que leur pays est menacé.

Depuis 2003, la notion d'ennemi a-t-elle elle aussi évolué ?

Oui, le pouvoir russe a multiplié les tentatives de créer des ennemis. Il y a d'abord eu les Polonais avec le Jour de l'unité nationale, le 4 novembre, qui a pris la place des commémorations de la Révolution [célébrée du temps de l'Empire russe et rétablie en 2005, cette date fête la « libération de Moscou des envahisseurs polonais » en 1612].

Il fallait trouver quelque chose, le Kremlin a donc choisi la haine des Polonais, même si, en 2010, Poutine est allé à Katyn [village de la région de Smolensk en Russie], pour les 70 ans du massacre [en avril 1940, près de 22 000 officiers polonais ont été assassinés par le NKVD, la police secrète soviétique]. A cette époque, il hésitait encore. Alors il y a eu les Géorgiens, qui convenaient très bien.

La guerre de 2008 contre la Géorgie était une répétition de 2014 et de la suite en Ukraine, et ça s'est très bien passé pour Poutine. Nicolas Sarkozy [alors président de la République] a été très aimable, les Allemands aussi. Tout cela a formé la levure de ce pain d'agressivité, de militarisme et d'isolationnisme qui n'a cessé de grossir. Aujourd'hui, en plus des Ukrainiens, c'est tout l'Occident qui est désigné comme ennemi.

Mettez-vous l'accent sur la militarisation plutôt que sur le nationalisme ?

Le nationalisme est arrivé plus tard, à partir de 2014, et encore... Même après l'annexion de la Crimée et le début de la guerre dans le Donbass, ce n'était pas les Russes contre les Ukrainiens, mais « nous » contre « eux », les méchants. Le nationalisme s'est imposé en 2022, avec la résistance des Ukrainiens.

Les discours sont devenus de plus en plus anti-Ukrainiens, soutenus par des séquences de haine quotidiennes à la télévision. Et cela a produit un révisionnisme total de la seconde guerre mondiale. Au début de l'invasion de l'Ukraine, des deux côtés du front, les combattants russes et ukrainiens disaient la même chose : « Les Nemtsy [Allemands] arrivent ! Les Nemtsy bombardent ! »

Cela a été rapporté à la fois par des journalistes russes et ukrainiens, mais, à la différence de Moscou, Kiev n'a jamais exploité la face sombre de l'histoire côté russe, notamment le rôle joué par Andreï Vlassov [général de l'Armée rouge chargé de briser le blocus de Léningrad, qui finira par rejoindre et combattre avec les troupes d'Hitler avant d'être arrêté et pendu le 1^{er} août 1946 à Moscou].

En Russie, c'est le contraire. Alors qu'hier Russes et Ukrainiens étaient ensemble, c'est devenu « pendant que les Russes prenaient Berlin, les Ukrainiens massacraient des juifs avec les Allemands ». Maria Zakharova [porte-parole du ministère des affaires étrangères russe] insiste toujours sur la division « Galitchina » [14^e division SS de Galicie composée d'Ukrainiens]. Fini, le temps des films soviétiques héroïques qui se passaient en Ukraine, comme *Seuls les vieux vont au combat* [réalisé par Leonid Bykov, et sorti en 1974, il raconte la bataille d'une escadrille de chasseurs ukrainiens contre les troupes d'Hitler pour le contrôle du Dniepr à l'été 1943]. Il fallait détruire tout ça. Ces discours ne concernent d'ailleurs pas seulement les Ukrainiens, mais également les Polonais, les Lituanians...

PERSONNE N'EST FIER DE LA GUERRE ACTUELLE, ET ÇA, C'EST LA PRINCIPALE DÉFAITE DE POUTINE, QUI A TOUT FAIT POUR RENDRE POPULAIRE CETTE AUTRE « GRANDE » GUERRE



YANN LEGENDRE

La seconde guerre mondiale est-elle ainsi instrumentalisée contre l'Ukraine ?

Pour commencer la guerre d'invasion de l'Ukraine de 2022, il était nécessaire de franchir un cap. Le Kremlin a donc établi un lien direct entre l'idée de « dénazifier » l'Ukraine et la Grande Guerre patriotique. Il fallait détester les Ukrainiens et ils ont trouvé la solution.

En même temps, et c'est horrible, tous les symboles, la musique, les couleurs de l'offensive russe, le rouge, le blanc, la lettre « Z » qui forme la moitié d'une croix gammée, rappellent le passé...

Pour vous, s'agit-il d'une exploitation mémorielle à des fins d'expansionnisme ?

Oui, c'est un vol de la mémoire qui permet à l'envahisseur de faire et de prendre ce qu'il veut.

Comment les Russes réagissent-ils ?

La plupart d'entre eux essaient de s'isoler. Personne n'est fier de la guerre actuelle, et ça, c'est la plus grande défaite de Vladimir Poutine, qui a tout fait pour transformer cette autre « grande » guerre en une guerre populaire. Il a mobilisé tous les moyens pour cela, l'art, le cinéma, la propagande. Ces derniers jours, en Russie, les photos de nouveau-nés habillés en soldats de la Grande Guerre patriotique, calots sur la tête, ont même inondé les réseaux sociaux.

Le plus important passe, en effet, par l'embrigadement des jeunes, la révision des programmes scolaires, et le Kremlin insiste là-dessus. La base de ce régime repose sur les enseignants qui sont également chargés de contrôler et de falsifier les élections. C'est une population vulnérable de *budgetniks*, ceux qui sont payés par l'Etat et qui sont à sa merci. Il faut voir toutes ces photos d'enfants alignés dans les cours d'école formant un Z...

Cela s'accompagne aussi d'une réhabilitation de Staline, le « vainqueur »...

Poutine y est obligé par ceux qui l'entourent et qui cherchent des solutions simples. Je suis convaincu que ce n'est pas un staliniste, sa folie de l'histoire remonte plutôt aux tsars, qui le fascinent, notamment Alexandre III [au pouvoir de 1881 à 1894, il a mis fin à toutes les réformes libérales et mené une politique de russification], même s'il cite toujours Catherine II... D'où, aussi, son fanatisme pour la religion.

Les commémorations du 9-Mai semblent aussi être un instrument diplomatique prisé par le Kremlin...

Poutine a privatisé à son profit la victoire de la Grande Guerre patriotique. Lui qui voulait participer aux cérémonies du

70^e anniversaire du Débarquement, en Normandie, en juin 2014, nie pourtant cet autre front.

Dans ce contexte, celui qui respecte la version de la victoire du Kremlin respecte Poutine. Xi Jinping ne vient pas sur la place Rouge pour saluer une victoire, mais par respect pour Poutine. Sa venue, et celle d'autres dirigeants, est le résultat du travail accompli par Poutine pour occuper toute la scène. Il a besoin de la guerre pour rester au pouvoir sans aucune contrainte. Il ne doit rien à personne. Il a changé la Constitution, supprimé toutes les institutions et sans doute pour longtemps.

L'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche change-t-elle quelque chose ?

Elle simplifie bien des choses. Poutine reçoit en cadeau ce qui aurait nécessité de longues négociations, comme la sortie de son isolement. Et il a décidé d'exploiter Trump pour un nouveau partage du monde : « Le Canada, le Mexique, c'est à vous, la Pologne est à nous. »

Je note aussi que l'obsession de Poutine sur la victoire de 1945 et sa volonté de l'utiliser à des fins de propagande politique sont contagieuses. Récemment, sur son réseau Truth Social, Trump renommait la date du 8 mai en « Victory Day » au profit des Etats-Unis... En Russie, il existe un mot pour cela, *Pobiédovecié*, un mélange de « victoire » et « rage ».

La résistance en Russie est-elle illusoire ?

Le but était de transformer la guerre en Ukraine en guerre populaire, mais, je le répète, ça n'a pas marché. Elle n'est pas devenue la « deuxième Grande Guerre patriotique ». Les Russes sont divisés, la grande majorité se tient à l'écart, et ceux qui tentent de s'opposer utilisent toutes les possibilités, même s'ils sont terrorisés par la machine répressive d'Etat très bien organisée. Entre ces deux pôles, il y a ceux qui considèrent la guerre comme un moyen de résoudre certains problèmes économiques personnels. Car Poutine achète ses soldats.

Et, avant que vous ne me le demandiez, inutile de pleurer sur une « opposition qui n'a pas su s'unir » : c'est le résultat d'un processus de destruction depuis vingt-cinq ans ! L'occupation de la France pendant la seconde guerre mondiale a duré quatre ans, et le pouvoir politique n'a repris le dessus qu'après la Résistance. Même s'il s'agit d'une occupation intérieure en Russie, il existe aussi une résistance. Mais, malheureusement, il n'y a pas de plages comme en Normandie et personne ne viendra nous aider. ■

Eglise catholique : le risque d'un retour en arrière

ANALYSE

Tout est lié», avait coutume de dire le défunt pape François. Au cours de son pontificat (2013-2025), un lien a été établi par des commissions d'enquête et des experts entre la prévalence des crimes sexuels commis contre des enfants et des femmes, souvent religieuses, dans l'Eglise catholique, et la structure de pouvoir clérical masculin, qui caractérise cette institution. Celle-ci repose sur des hommes placés à part par le sacrement de l'ordre (vêques, prêtres, diacres), dans une hiérarchie jalouse de son indépendance et réfractaire à l'intrusion des laïcs et de la justice séculière.

La prise de conscience de ce lien a été laborieuse. Elle n'a eu lieu que sous la pression des victimes qui se battent pour que soient mis au jour, compris et démontés les mécanismes qui ont permis que leurs vies aient été broyées. Elle a été refusée par beaucoup au sommet de l'Eglise. François lui-même n'a évolué que sous cette pression, il a refusé de tirer jusqu'au bout les conséquences de ce constat, mais il a ouvert quelques portes.

Or, depuis sa mort, le 21 avril, tout se passe comme si la hiérarchie catholique s'était empressée d'oublier, voire d'effacer, les quelques avancées obtenues sous son pontificat. Pour les victimes d'agression sexuelle, qui réclament des réformes, pour les femmes qui questionnent le pouvoir clérical, l'espoir de changement va-t-il s'évanouir avec l'élection d'un nouveau pape, Léon XIV?

Lors des congrégations générales qui ont précédé le conclave, les questions liées aux violences sexuelles, à la participation des femmes et aux ministères ordonnés réservés aux hommes n'ont, semble-t-il, pas beaucoup occupé les cardinaux chargés d'élire le successeur de François. Aucune femme n'a été conviée à s'exprimer lors de ces assemblées, où se dessinent les priorités de l'Eglise. S'il avait écarté la perspective de femmes diacres, François avait innové en imposant la participation de quelques femmes au synode sur l'avenir de l'Eglise, un organisme consultatif. Il n'est pas venu à l'idée des cardinaux de suivre cette voie. Seuls des hommes ordonnés devaient élire le nouveau chef de l'Eglise catholique.

Le cardinal Giovanni Battista Re n'a pas eu un mot sur les scandales de violences sexuelles lorsqu'il a dressé le bilan de François, dans l'homélie prononcée aux obsèques du pape jésuite, le 26 avril. Pourtant, ce sujet s'est imposé au cœur de son pontificat. Chili, Etats-Unis, Allemagne, France : à partir de 2018, l'accumulation des révélations contraint le Vatican à aller au-delà des habituelles réactions contraires, mais sans lendemain.

François est obligé de reconnaître qu'il défendait jusqu'alors un évêque chilien abusif, Juan Barros, en dépit des témoignages de victimes, et il finit par demander la démission de tous les évêques du pays, le 18 mai 2018. Il amorce une reconnaissance de la responsabilité de l'institution : «*Quelque chose, dans le corps ecclésial, est*

PARMI TOUTES LES INSTANCES DE SOCIALISATION, C'EST AU SEIN DE L'ÉGLISE QUE SE PRODUISENT LE PLUS D'AGRESSIONS SEXUELLES

LE PAPE FRANÇOIS AVAIT IMPOSÉ LA PARTICIPATION DE QUELQUES FEMMES AU SYNODE SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE

malade», écrit-il dans une lettre. Aux Etats-Unis, la justice de Pennsylvanie recense 300 prêtres agresseurs et au moins 1000 enfants et adolescents violés ou agressés, en soixante ans, dans six diocèses. En Allemagne, la conférence épiscopale établit qu'au moins 1670 membres de l'Eglise catholique (au moins 4,4 % du total) ont agressé sexuellement 3677 mineurs, de 1946 à 2014. Le rapport, en 2018, souligne le lien entre violence sexuelle et abus de pouvoir clérical. Ces dénominations jettent l'éffroi. «*Nous avons négligé et abandonné les petits*», reconnaît François, qui parle de «*culture de l'abus*». Mais les décisions tardent à suivre.

Processus de réflexion

Alors qu'émergent les témoignages de religieuses violées par des prêtres qui, par la suite, n'hésitent pas à les contraindre à avorter, les conclusions, en octobre 2021, de l'enquête de grande envergure conduite en France par la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (Ciase) imposent l'idée d'une spécificité de l'Eglise catholique en matière d'abus. Parmi toutes les instances de socialisation en dehors de la famille, c'est dans cette institution que se produisent, proportionnellement, le plus d'agressions sexuelles, loin devant les colonies de vacances, l'école publique ou les clubs de sport.

La Ciase affirme qu'il existe des causes «*systémiques*» à ces agressions, qui sont aussi des abus de pouvoir commis par des hommes investis de l'autorité de l'institution, «*redoublée par son caractère sacré*», et qui, relève la sociologue Nathalie Bajos, membre de la Ciase, «*s'exerce à l'abri de contre-pouvoirs, notamment par le dispositif de la confession, qui est du domaine du secret (le prêtre sait tout, doit tout savoir de l'enfant, et peut imposer à l'enfant de ne pas parler des actes interdits)*».

Ces conclusions convainquent les évêques français qui reconnaissent pour la première fois la «*responsabilité institutionnelle de l'Eglise*» dans les violences sexuelles, et la «*dimension systémique de ces violences*». La survue de ces actes a été favorisée par certaines caractéristiques du fonctionnement de cette institution.

En Allemagne, après les révélations de l'enquête, les organisations de laïcs ont obtenu de leurs évêques un processus paritaire de réflexion sur les dimensions du pouvoir clérical masculin. Ils ont fait des propositions audacieuses – sur la place des femmes, le célibat des prêtres, la conception de la sexualité et du genre –, susceptibles de remettre en question l'entre-soi propice aux abus et au camouflage de ceux-ci.

C'était déjà trop. À Rome, les évêques allemands se sont fait sermonner pour avoir accepté de partager leurs prérogatives avec des laïcs et pour avoir laissé questionner le célibat des prêtres et l'ordination des femmes. Quant aux représentants de la Ciase, ils n'ont jamais eu avec François l'audience un temps envisagée. Malgré la prise de conscience esquissée. Celle-ci survivra-t-elle au nouveau pontificat ? ■

CÉCILE CHAMBAUD
(SERVICE INTERNATIONAL)

60 ANS DE REBONDISSEMENTS POLITIQUES

LIVRE

Voilà sans doute la plus haletante des séries. Une passion française où se joue l'avenir du pays, une fièvre démocratique qui éclipse toutes les autres, un feuilleton qui redessine à chaque fois le paysage politique, un spectacle auquel sont suspendus des millions de Français.

Sixante ans après la première élection présidentielle, Gérard Courtois, éminent journaliste politique, ancien directeur de la rédaction du *Monde*, fait revivre *La Saga des élections présidentielles* (Perrin, 464 pages, 25 euros). Pour la première fois depuis l'instauration du suffrage universel direct, en 1962, les Français sont appelés, en décembre 1965, à élire le président de la République. Jusqu'ici chargé d'inaugurer les chrysanthèmes, celui-ci a vocation à devenir «*la clé de voûte qui couvre et soude l'édifice de nos institutions*», décrète le général de Gaulle.

Cette première campagne présidentielle crée la surprise : l'homme du 18-Juin est mis en ballottage par François Mitterrand, à l'époque qualifié de «*Petite chose*» par la revue *Les Temps modernes*, de Jean-Paul Sartre. Gérard Courtois rapporte la superbe joute qui oppose les deux finalistes, quelques jours avant le second tour.

«*La France, c'est tout à la fois, c'est tous les Français. C'est pas la gauche, la France ! C'est pas la droite, la France !*», déclare le Général, comparant l'élection avec «*ce qui se passe dans une maison : la maîtresse de maison, la ménagère, veut avoir un aspirateur, elle veut avoir un frigidaire, une machine à laver et même, si c'est possible, une auto : c'est le mouvement. Et, en même temps, elle ne veut pas que son mari aille bambacher de toute part, que les garçons mettent les pieds sur la table et que les filles ne rentrent pas la nuit : c'est ça, l'ordre (...).* Eh bien, c'est vrai aussi pour la France ! Il



LA SAGA
DES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES
de Gérard Courtois,
Perrin, 464 pages,
25 euros

faut le progrès, mais il ne faut pas la pagaille. Or le régime des partis, c'est la pagaille ». Deux jours plus tard, François Mitterrand réplique, cinglant : «*Comment choisir un président de la République ? Si j'entends bien le général de Gaulle, il ne faut le choisir ni à droite, ni à gauche, ni au centre. Alors je cherche en vain. Faudra-t-il donc le recruter dans la maison royale, ou dans la maison Rothschild, ou au Jockey Club ? Faudra-t-il nier qu'il existe depuis toujours dans notre République des familles d'esprit ? Faudra-t-il nier qu'il existe dans notre politique des catégories sociales, des besoins, des intérêts, des doctrines ? Le rôle du chef de l'Etat tel qu'il est pratiqué par le général de Gaulle ne correspond à aucune tradition républicaine.*»

Scénario à suspense

Avant de conclure : «*La France ne s'identifie à personne d'autre que son peuple.*» Le 19 décembre 1965, 84 % des Français vont glisser un bulletin dans l'urne, donnant la victoire à de Gaulle. Ce premier scrutin consacre l'élection au suffrage universel direct. «*Personne ne reviendra dessus...*», prophétise le fondateur de la V^e République. Le récit minutieux et enlevé des dix présidentielles qui suivront l'atteste, «*c'est la campagne qui fait l'élection*». Car de Charles de Gaulle à Emmanuel Macron, «*rien ne s'est passé comme prévu*», comme dirait François Hollande. Ni en 1969,

où la gauche explose et ne se qualifie même pas pour le second tour, qui opposera Georges Pompidou à Alain Poher. Ni en 1974, qui voit Valéry Giscard d'Estaing, élu d'un cheveu, tourner la page du gaullisme. «*C'est dommage, j'étais de taille et d'âge à diriger l'Etat*», confie François Mitterrand à Robert Badinter, le lendemain de sa défaite.

En 1981, «*il faut un président pour la France*», proclament curieusement les affiches de Giscard, comme s'il ne l'était pas depuis sept ans ! François Mitterrand prend sa revanche le 10 mai, réconciliant la gauche avec le pouvoir après vingt-trois ans dans l'opposition. En 1988, Raymond Barre entame la campagne en faveur de la droite. Mais c'est finalement Jacques Chirac que François Mitterrand écrase au second tour, en jouant les patriarches de la «*France unie*». Même scénario à suspense en 1995, où la victoire semblait promise au premier ministre Edouard Balladur et échoit finalement à Chirac.

Coup de tonnerre en 2002, avec l'élimination de Lionel Jospin au premier tour. Pour la première fois en 2007, une femme, Ségolène Royal, se qualifie pour le second tour, au terme d'un hold-up réussi sur le Parti socialiste. En 2012, la disqualification de Dominique Strauss-Kahn, accusé de viol alors qu'il s'appelait à se lancer dans la course, rebat les cartes. En 2017, le renoncement de François Fillon dans les affaires et les divagations de Marine Le Pen lors du débat de l'entre-deux-tours ouvrent le chemin de l'Elysée à Emmanuel Macron. En six décennies, 76 personnalités se sont lancées pour la magistrature suprême, huit ont été élues. Parmi les prétendants, «*il y a ceux qui ne pensent qu'à ça... et les autres. Seuls les premiers peuvent réussir*», résume Balladur auprès de Gérard Courtois. Malgré la défiance des citoyens à l'encontre de la politique, la passion présidentielle n'est pas près de se dissiper. ■

NATHALIE SEGAUNES

Entre ciel et terre

PAR SELÇUK



SELÇUK

RENDRE LA FINANCE ACCESSIBLE AUX FEMMES

LA REVUE DES REVUES

Le 29 avril 1945, les femmes de plus de 21 ans ont voté pour la première fois et sont devenues éligibles. La France rattrapait, à la Libération, un retard manifeste par rapport au Royaume-Uni et aux autres pays démocratiques avancés. Il a fallu attendre encore vingt ans pour que la loi du 13 juillet 1965 accorde aux femmes mariées le droit d'ouvrir un compte bancaire à leur nom. «*Une étape cruciale vers [leur] autonomie financière*», précise Christine Lagarde dans le numéro de printemps de *Revue d'économie financière*.

A cette date, celle qui a été la première femme ministre de l'économie d'un pays du G7, la première aussi à diriger le Fonds monétaire international puis à présider la Banque centrale européenne, avait 9 ans. Aujourd'hui, elle estime que «*le secteur financier demeure un terrain semé d'embûches pour les femmes*». La revue plonge au cœur des enjeux de genre dans la finance.

De fait, les femmes restent sous-représentées aux postes de direction et parmi les gestionnaires d'actifs. Comment rendre la finance plus inclusive et équitable ? Dix-neuf contributions éclairantes et très accessibles avancent des réponses.

Donner l'envie d'oser

Professeure de finance à l'université d'Oxford, Renée B. Adams remet en cause les stéréotypes traditionnels relatifs aux comportements financiers féminins. On pense qu'elles sont plus hostiles aux risques que les hommes – d'où la plaisanterie : «*Si Lehman Brothers avait été Lehman Sisters, la crise de 2008 n'aurait pas eu lieu.*» L'enseignante le réfute : les femmes qui évoluent dans la finance ne sont pas représentatives de la population féminine globale.

Les femmes y représentent aussi le «*mauvais genre*». Luc Arrondel, directeur de recherche au CNRS, s'amuse de ces stéréotypes qui empêchent la mise en œuvre d'une égalité économique entre les fem-

mes et les hommes. Il souligne le rôle joué par les normes sociales, le manque de confiance en soi et les relations au sein des couples dans la reproduction des inégalités.

Si les marchés financiers restent «*a man's, man's, man's world*», les barrières entre les genres apparaissent désormais plus subtiles. Pour abaisser ces ponts-levis, les mesures contraignantes imposées par la loi, avec la mise en place de quotas, s'avèrent indispensables, surtout à l'époque du grand retour-triumphant. Cela repose aussi sur le développement de pratiques pour donner aux jeunes filles l'envie d'oser. L'économiste Gunther Capelle-Blancard suggère enfin de faire pression à travers les épargnantes, en faisant de cette égalité un critère pour choisir sa banque et ses placements, dans la logique des «*investissements verts*». ■

ALAIN BEUVE-MÉRY

«*Revue d'économie financière*» n° 157,
«*Femmes et finance*», 256 p., 35 €



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Bataille contre l'hégémonie de la gauche

Une digne culturelle est en train d'être dynamitée partout dans le monde occidental. Résumons brutalement : quand les peuples se droitisent, l'argent public peut-il encore être monopolisé par des artistes et des œuvres de gauche ? Ces derniers doivent-ils être « loyaux » envers ceux qui les financent ? Il y a dix ans à peine, ces questions étaient inimaginables, absurdes. Beaucoup les posent, aujourd'hui.

Une fois de plus, c'est Donald Trump qui montre le chemin, affirmant que l'argent de l'Etat ne doit plus financer des expositions qui « dégradent les valeurs américaines », notamment celles qui dénoncent un pays raciste et sexiste. Il en a assez de l'autoflagellation. Quand il annonce, le 4 mai, des droits de douane de 100 % sur les films produits à l'étranger, c'est pour favoriser la production made in America, mais aussi pour limiter l'entrée sur le territoire d'œuvres de « propagande », dit-il, contre son pays.

Selon le président américain, l'art coûte déjà cher, on ne va pas en plus financer celui qui nous insulte. Cette posture se répand partout. En France, par exemple. Pour comprendre la bascule chez nous, il faut revenir aux années 1980 et 1990, quand le socialiste Jack Lang, outre une pléiade de mesures portées par un budget doublé, signe des dizaines de conventions avec des villes, départements et régions, beaucoup de droite, chaque collectivité mettant de l'argent avec l'Etat pour faire vivre des théâtres ou des musées.

Ce fut un coup de génie que d'impliquer des élus de tous bords dans un projet culturel de gauche. Le consensus a donné l'illusion que la création n'était pas guidée par l'idéologie et profitait à tous. Seul le Front national hurlait contre une culture gauchiste et élitiste, recevant en retour le mépris.

« Séparatisme »

Ce consensus est balayé. Une bonne partie des élus locaux de droite, un peu de gauche aussi, regardent autrement. Ils sont moins dans la pensée novatrice que dans l'air du temps. Déjà la coupe budgétaire fait office de politique culturelle, ce qui n'est pas constructif mais très concret. Surtout, des élus substituent au dogme de « non-ingérence » celui de subvention sous « conditions » afin d'imposer des choix : une culture enracinée localement, ouverte au divertissement « apolitique », diverse tout en écartant les radicalités. Cette bascule fut abordée lors du Congrès des maires, en novembre 2024.

Plus instructive est l'approche de David Lisonard, maire (Les Républicains) de Cannes, et Déborah Münzer, vice-présidente à la culture du Val-de-Marne, soit un tandem de droite modérée : « L'argent public n'a pas à financer des spectacles hostiles aux valeurs républicaines », « militants », « contraires à nos principes », induisant « un racisme, un antisémitisme, un séparatisme, un prosélytisme, un refus de la laïcité ou une haine des institutions », écrivaient-ils dans *Le Figaro*, le 24 avril 2023.

La tribune est habile, car elle pourrait être également signée par des élus du centre et de gau-

LA FÉMINISTE ROSE LAMY ÉVOQUE LE MÉPRIS DE LA GAUCHE AU GÔT LÉGITIME ENVERS LES « BEAUXS DE GAUCHE »

BEAUCOUP D'ÉLUS LOCAUX PRÉFÈRENT UNE CULTURE ENRACINÉE, OUVERTE AU DIVERTISSEMENT « APOLITIQUE »

che. Que Lisonard soit président de l'Association des maires de France, à la pointe sur les questions culturelles et maire de la ville où commence, mardi 13 mai, le plus grand festival de cinéma au monde, riche en œuvres rageuses, n'est pas anodin. Que Münzer soit comédienne de formation et productrice de films, aussi. Le tandem n'entend pas censurer un artiste niant des valeurs, mais il veut lui dire qu'il devra trouver l'argent ailleurs. Ce nouveau « deal », comme dirait Trump, peut se comprendre mais laisse perplexe. Offenser est consubstantiel à la définition de l'artiste. Et où commence et s'arrête une œuvre « acceptable » ? Le créateur doit-il « respecter » son financeur ? Mieux vaut laisser ces questions au juge.

On sent bien que la révolution en cours porte une bataille idéologique : en finir avec l'hégémonie de la gauche sur la culture institutionnelle. Ça se défend, car, oui, la gauche domine la culture depuis toujours. Mais il faudrait d'abord se demander pourquoi, et pourquoi les entreprises et fondations privées défendent cette même création « progressiste ». Les artistes ont peu d'appétence pour les gens heureux et sans histoire, préférant évoquer les damnés de la terre, les minorités, les migrants, les victimes du racisme, du sexism et du capitalisme. C'est clair dans les arts plastiques, au théâtre, ou dans les 35 films (sur 200) bénéficiant, chaque année, de l'avance sur recettes.

Là aussi, il faut relativiser. Nombre d'œuvres sont moins militantes qu'empathiques, plus complexes qu'un tract. Elles sont le miroir d'une société et, en cela, poussent chacun à s'interroger. Leur importance, enfin, est à relativiser – elles sont d'abord vues par les convaincus –, sinon on n'aurait pas un Rassemblement national (RN) en premier parti de France.

Reste qu'au moment où les mots « inclusion » et « diversité » sont partout il est étrange qu'une grosse partie de la population qui contribue au financement de la culture puisse se sentir exclue ou insultée par les œuvres proposées. Le sujet, régulièrement posé aussi pour la radio France Inter, ne concerne pas que les électeurs du RN. Dans son essai *Ascendant beau* (Seuil, 176 pages 18,50 euros), la féministe Rose Lamy évoque le mépris de classe affiché par la gauche au goût légitime envers les « beaufs de gauche » qui écoutent avec joie Johnny Hallyday, Joe Dassin, Daniel Balavoine ou Larusso.

Cette question noircit un peu plus l'horizon de la gauche culturelle, et ce n'est pas en entretenant sa réputation d'arrogance qu'elle s'en sortira. Elle pourrait déjà mieux accepter la pluralité des points de vue. On pense à Bac Nord (2020), de Cédric Jimenez, vite qualifié de film « réac » au motif que les flics y sont montrés avec un peu d'empathie et les jeunes des cités non. Pour que le cinéaste échappe à l'échafaud, il a fallu que le romancier Nicolas Mathieu vienne à sa rescoupe en dénonçant un contresens sur l'œuvre et en ajoutant une formule de bon sens : l'art n'a pas à « représenter les intérêts de la société ». Jolie formule, que la gauche culturelle pourrait s'approprier pour traverser la tempête qui s'annonce. ■

UN PAPE FACE À UN MONDE EN PROFOND DÉORDRE

ÉDITORIAL

M

Léon XIV, le pape élu pour succéder à François, sera-t-il son héritier ? Comment faire du Bergoglio dans un monde qui a tant changé ? Nommé évêque de Chiclayo, au Pérou, par François en 2014, appelé à Rome pour diriger la stratégique congrégation pour les évêques en 2023, créé cardinal la même année, cet Américain devenu aussi péruvien a repris plusieurs mots-clés du lexique de son prédécesseur dans le discours qu'il a prononcé place Saint-Pierre, jeudi 8 mai. Ces fils conducteurs le reliaient à celui qui l'avait promu. Ils s'inscrivent cependant dans un monde livré désormais à de nombreux et profonds désordres.

Le mot « paix », qu'il a ostensiblement réitéré, pas moins de dix fois, résonne

aujourd'hui autrement avec ce qui était la réalité internationale au moment de l'élection de François. En 2013, il n'y avait ni guerre en Ukraine ni dévastation sans précédent de Gaza. L'organisation Etat islamique n'avait pas encore imposé son joug dans une partie de la Syrie et de l'Irak. Pourtant, le pape argentin, qui voyait monter ce qu'il appelait « une troisième guerre mondiale par morceaux », avait progressivement fait de la « paix » une valeur absolue.

Il avait jugé illégitime la possession des armes nucléaires, donc la dissuasion, et progressivement écarté le concept de guerre juste, pourtant forgé par des générations de penseurs chrétiens. Cela l'avait conduit, lors de l'invasion russe de l'Ukraine, en février 2022, à refuser de qualifier Moscou d'agresseur, et même à lui trouver des circonstances atténuantes. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord aurait en effet, selon lui, poussé Poutine à l'action militaire par ses « abolements aux portes de la Russie ». Il revient désormais à son successeur de faire entendre sa propre voix.

Léon XIV a aussi eu recours trois fois au mot bergoglien de « ponts » qui, selon la vulgate de l'Argentin, valaient toujours mieux que les « murs ». François l'avait signifié en Terre sainte, en se recueillant devant le mur de séparation entre la Cisjordanie et Israël, en 2014, puis à la frontière en

tre les Etats-Unis et le Mexique en 2016, à une centaine de mètres des barbelés marquant la séparation entre les deux pays. Les primaires présidentielles républicaines battaient alors leur plein aux Etats-Unis, et Donald Trump promettait une muraille pour préserver les Etats-Unis des migrants. « Celui qui veut construire des murs et non des ponts n'est pas chrétien », avait dit François.

Ces murs sont pourtant plus hauts que jamais. Donald Trump a été réélu en novembre 2024 sur le même programme. L'Europe se dote de législations de plus en plus restrictives et finance les pays riverains de la Méditerranée pour refouler les migrants avant même qu'ils abordent le Vieux Continent. Prevost, qui avait rappelé en février les valeurs de l'Eglise catholique en matière d'immigration, ne devrait pas varier sur ce point.

En prenant le nom pontifical de Léon, ce dernier se réclame enfin d'un courant social de l'Eglise, par référence à Léon XIII et à son encyclique historique *Rerum novarum*, qui avait fait entrer la question sociale et ouvrrière dans le magistère de l'Eglise catholique. Pour François, la question sociale était d'abord celle des « sans », les « sans-toit », « sans-travail » et « sans-terre ». Léon XIV, qui est à la fois d'Amérique du Nord et du Sud, aura sans doute une vision un peu différente. Une nouvelle synthèse pour une autre époque ? ■

Le Monde

PREMIER EN AUDIENCE & EN DIFFUSION

EN MARS 2025

- Diffusion France payée par jour
- Visites totales marques numériques

LE MONDE

558 815 exemplaires

230 876 625 visites

LE FIGARO

366 632 exemplaires

216 685 198 visites

LES ÉCHOS

139 867 exemplaires

29 779 592 visites

LIBÉRATION

115 140 exemplaires

36 412 490 visites

Source ACPM presse quotidienne nationale